

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE
REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE
REGARD ÉPARGNE PRUDENT
REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE
REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE
REGARD ÉPARGNE ACTIONS
REGARD ÉPARGNE
FLEXIBLE ET SOLIDAIRE
REGARD ÉPARGNE PME

ÉPARGNE
SALARIALE
ÉDITION 2018



SOMMAIRE

Au 31/12/2018 :

CONSEIL DE SURVEILLANCE DES FONDS REGARD ÉPARGNE*

Conseil de surveillance des fonds REGARD Épargne	3
Conjoncture économique en 2018	4
Évolution des fonds en fonction de la croissance du BTP en 2018	7
Fonctionnement des plans d'épargne du BTP	9
FCPE utilisés pour la gestion des sommes versées	10
Gestion financière des fonds REGARD ÉPARGNE	11
Politique financière en 2018	14
Performances financières	18
REGARD Épargne Monétaire	20
REGARD Épargne Obligataire	24
REGARD Épargne Prudent	28
REGARD Épargne Équilibre	33
REGARD Épargne Dynamique	38
REGARD Épargne Actions	43
REGARD Épargne Flexible et solidaire	47
REGARD Épargne PME	51
Annexe aux comptes	55
Rapport des commissaires aux comptes	56
Politique de meilleure sélection des intermédiaires et contreparties	57
Fonds REGARD Monétaire	58
Fonds REGARD Obligations court terme	61
Fonds REGARD Obligations long terme	64
Fonds REGARD Obligations privées ISR	67
Fonds REGARD Actions Développement durable	70
Fonds REGARD Actions Euro	73
Lexique financier	76

Éric MACHET	Président -Société EIFFAGE – Représentant la Fédération Générale Force Ouvrière du Bâtiment, Bois, Travaux publics et Matériaux de Construction – CGT/FO
Thierry BRAUN	Société CEGELEC – Représentant la fédération BATI-MAT-T.P. – CFTC
Jean Marie KERHERNO	Représentant la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives de Production du Bâtiment et des Travaux publics – Fédération SCOP-BTP
Raymond CLEDIC	Représentant la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives de Production du Bâtiment et des Travaux publics – Fédération SCOP-BTP
Jean LAGARRIGUE	Vice-président – Représentant la Fédération Française des Entreprises de Génie Électrique et Énergétique – FFIE
Marc HUMBERT	Représentant la Fédération Française des Entreprises de Génie Électrique et Énergétique – FFIE
Jean-Arthur GROSS	Représentant la Fédération Nationale des Travaux publics – FNTP
Gérard VIEILLE	Représentant la Fédération Nationale des Travaux publics – FNTP
Bruno ZANELLO	Représentant la Fédération Française du Bâtiment – FFB
Pierre-François LOREAL	Représentant la Fédération Française du Bâtiment – FFB
Albert QUENET	Représentant la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment – CAPEB
Cécile SAUVEUR	Représentant la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment – CAPEB
Jean-Michel VAILLENDET	Société CEGELEC – Représentant la fédération BATI-MAT-T.P. – CFTC
Alain LAJON	Société SPIE – Représentant la fédération BATI-MAT-T.P. – CFTC
Rui PORTAL	Représentant la Fédération Nationale des Salariés de la Construction et du Bois – C.F.D.T
Michel MOUTEL	Société VINCI – Représentant la Fédération Nationale des Salariés de la Construction et du Bois – C.F.D.T
Alain REBE	Société Colas – Représentant la Fédération Générale Force Ouvrière du Bâtiment, Bois, Travaux publics et Matériaux de Construction – CGT/FO
Lionel MALATERRE	Société SPIE NUCLÉAIRE – Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise des Industries du BTP – CFE-CGC BTP
Jean GAUDIN	Société EFFICIENCE BTP – Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise et assimilés des Industries du Bâtiment et des Travaux publics et des activités connexes - CFE-CGC BTP
Michel PARSEKIAN	Société SADE – Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise et assimilés des Industries du Bâtiment et des Travaux publics et des activités connexes – CFE-CGC BTP

Les salariés et entreprises souhaitant investir, obtenir un remboursement ou simplement demander un renseignement sont invités à contacter REGARDBTP dont les coordonnées figurent au dos de ce rapport.

* Les membres du Conseil de Surveillance représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés sont porteurs de parts d'un ou plusieurs de ces fonds.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN 2018

■ Environnement économique

Dans un climat d'aversion au risque proche du niveau maximal, le mois de décembre 2018 achève dans la douleur l'une des pires années boursières de la décennie pour les marchés financiers mondiaux.

La politique internationale aura été le facteur dominant tout au long de l'année, l'élément le plus perturbateur étant la politique chaotique menée par le président Donald Trump, en croisade contre l'ensemble des partenaires commerciaux des États-Unis et tout particulièrement la Chine dont le développement accéléré ces dernières années menace l'hégémonie américaine dans le monde. Si pour l'heure, l'escalade des tensions commerciales ne semble pas avoir eu d'impact significatif sur le commerce mondial, cela tient principalement aux mouvements anticipés des exportations et des importations avant l'entrée en vigueur des nouvelles taxes et il faudra sans doute attendre le début de 2019 pour constater les premiers effets négatifs des tensions commerciales sur les échanges mondiaux.

En Europe, alors que le Royaume-Uni et l'Union européenne ont finalement conclu un projet d'accord de sortie en novembre, Theresa May n'est pas encore parvenue à le faire ratifier par le Parlement britannique. En Allemagne, Angela Merkel, mise en difficulté à la suite des élections législatives de début d'année, a quitté la présidence de son parti, tandis qu'en Italie le nouveau gouvernement de coalition populiste réunissant le parti Cinq Étoiles et la Ligue a sérieusement éprouvé les nerfs de la commission européenne avec un projet de budget totalement en-dehors des normes acceptables par les instances de Bruxelles.

Enfin, le dollar américain s'est raffermi par rapport à la plupart des devises, notamment la livre sterling et l'euro (1.14 dollar pour 1 euro) et le baril du pétrole a chuté de 20% sur l'année pour atteindre 53 \$ fin décembre.

En 2018, l'économie américaine a connu une croissance solide, en partie portée par les baisses d'impôts et l'augmentation de la dépense publique. Après avoir progressé de 2.2% en 2017, le PIB américain devrait enregistrer une croissance proche de 3% cette année, portée principalement par le dynamisme de la consommation. Le taux de chômage est en recul, les entreprises ayant maintenu un niveau élevé de recrutement. Le salaire horaire moyen et l'indice du coût de la main-d'œuvre ont tous deux franchi la barre des 3% au troisième trimestre 2018, un plus haut sur dix ans. Sur le front des prix, l'indice d'inflation globale s'est stabilisé à 2.0% depuis cinq mois et l'inflation sous-jacente à 2.2%. L'inflation totale a diminué, grâce notamment à la baisse des prix de l'énergie. Toutefois, la pression inflationniste pourrait s'intensifier en raison des pressions sur les coûts salariaux et plus immédiatement des droits de douane à l'importation. En effet, la hausse de 10% à 25% des tarifs douaniers américains, applicable à 200 Md\$ d'importations chinoises, initialement prévue le 1er janvier 2019 a été reportée de trois mois, dans l'attente de l'issue des négociations sino-américaines.

La Réserve fédérale a relevé ses taux directeurs de 25 points de base à quatre reprises cette année (mars, juin, septembre et décembre), portant le taux de référence dans la fourchette 2.75%-3.00%, deux hausses supplémentaires étant attendues au premier semestre 2019. Donald Trump a renouvelé ses attaques contre l'Institution qu'il accuse de relever trop rapidement ses taux d'intérêt. Il aurait même envisagé, selon certaines rumeurs, de limoger son président Jérôme Powell.

Sur le plan de politique intérieure, 2018 a commencé et s'est terminée par un « government shutdown » (arrêt des activités de

l'administration), même si le premier aura été de courte durée. Le dernier en date a débuté le 22 décembre et semble devoir se prolonger. En cause, l'impasse autour du financement du mur à la frontière entre les États-Unis et le Mexique.

En Europe, sur le plan économique, l'année 2018 a été marquée par un fléchissement des indicateurs avancés qui avaient atteint leurs plus hauts niveaux depuis 12 ans l'année dernière, l'indice PMI composite se situant fin 2018 juste en dessous de la moyenne historique. La croissance du PIB des pays de la zone euro pour premier semestre de 2018 est ressortie à un niveau assez soutenu de 0.4%, mais a connu un fléchissement à 0.2% sur le troisième trimestre. Ce ralentissement est imputable à une série de facteurs probablement non récurrents (perturbations météorologiques, grèves, régulation sur le diesel...), ainsi qu'à une certaine normalisation après la croissance anormalement élevée observée en 2017. Le tassement de la croissance en 2018 est dû principalement au recul des exportations, qui avaient atteint un rythme exceptionnellement élevé l'an dernier, et au fléchissement du revenu réel disponible, la hausse des cours du pétrole ayant pesé sur la consommation. L'inflation totale était restée modérée au début de l'année en raison des effets négatifs de l'évolution des prix de l'énergie et de l'alimentation. À partir du printemps, elle est remontée passant au-dessus de 2% sous l'effet de la remontée des prix du pétrole. Mais avec le reflux de ces derniers en fin d'année, l'inflation a de nouveau reculé à 1.9% en novembre.

Après avoir diminué le montant mensuel de son programme d'achats d'actifs en janvier et octobre, la Banque Centrale Européenne a annoncé la fin de ce dernier en décembre, malgré des signaux économiques préoccupants et l'incertitude politique.

La situation politique en Italie a été sous les feux de l'actualité cette année. Une coalition populiste Cinq Étoiles-Ligue reposant sur une majorité étroite a été formée fin mai, les programmes des deux partis étant par ailleurs incompatibles sur de nombreux sujets. En octobre, la coalition a fixé un objectif de déficit budgétaire de 2.4% pour 2019, conduisant la Commission européenne à envisager le lancement d'une procédure de déficit excessif à l'encontre de l'Italie. Pour l'heure, toutefois, cette procédure a été évitée, un accord ayant été trouvé in-extremis. La France pourrait également se retrouver dans la même situation, dans la mesure où le déficit français devrait maintenant dépasser la barre des 3% du PIB en 2019, le mouvement des gilets jaunes ayant notamment contraint le gouvernement français à annuler la hausse de la taxe sur les carburants. Ailleurs dans la zone euro, après le résultat décevant des élections dans le Land de Hesse, Angela Merkel a abandonné la présidence de son parti, la CDU, mais reste toutefois Chancelière jusqu'à la fin de son mandat en 2021. En Espagne, un nouveau gouvernement a été formé, mais avec une faible majorité parlementaire. Enfin, le feuilleton ubuesque du Brexit semble toucher à sa fin, le Royaume-Uni et les 27 pays de l'Union étant parvenus à accord sur un projet de sortie en novembre. D'ultimes péripéties de fin d'année (Theresa May a été contrainte de repousser le vote de l'accord au Parlement tant l'échec semblait assuré) ont néanmoins repoussé la conclusion du Brexit à la première quinzaine de janvier 2019.

Du côté de l'Asie, l'année 2018 a commencé en Chine sur une dynamique soutenue avec un PIB en progression de 6.8% au premier trimestre. En avril, toutefois, on a commencé à observer les signes d'un ralentissement de l'économie chinoise (pic de la croissance des exportations, ralentissement de la hausse des investissements en infrastructures et amplification du resserrement des conditions de crédit). La guerre commerciale initiée par l'Administration Trump à l'encontre de la Chine a aggravé en fin

d'année les signes de ce ralentissement de l'économie. Au début de l'année, la Banque Centrale Chinoise a une fois encore emboîté le pas à la Réserve Fédérale américaine en relevant de 5 points son taux principal, à 2.55%. Toutefois, compte tenu du contexte de ralentissement de l'activité économique, elle a abaissé à plusieurs reprises le taux des réserves obligatoires pour injecter de la liquidité dans le système bancaire.

Au Japon, le PIB a enregistré un recul de 0.2% au premier trimestre pour la première fois en plus de deux ans. Toutefois, ce ralentissement temporaire était dû principalement à des conditions météorologiques défavorables. De fait, la croissance du PIB a connu un rebond sur la suite de l'année et les dernières enquêtes de conjoncture faisaient ressortir un sentiment favorable chez les entreprises japonaises des industries manufacturières comme non manufacturières. Tout au long de l'année, la Banque du Japon a maintenu un discours accommodant, maintenant son évaluation de la situation économique et de ses perspectives.

■ Situation des marchés financiers

Après un bon cru 2017, la cuvée 2018 aura un goût bien amer et la fin de l'année s'est avérée particulièrement complexe. Au global, l'indice européen Stoxx50 affiche une baisse de -13.15% (-10.21% dividendes inclus), concentrée principalement sur le dernier trimestre, ce qui fait de 2018 l'une des pires années boursières de la décennie.

Malgré un début d'année plutôt dynamique, elle s'est terminée en forte baisse dans un contexte politique compliqué et des perspectives économiques qui se sont détériorées tout au long de l'année. Avec un changement drastique des secteurs préférés des marchés en cours d'année et des indicateurs monétaires parfois divergents, la dispersion entre les valeurs et entre les secteurs aura été particulièrement forte.

La perception sur la dynamique économique mondiale s'est fortement détériorée au cours de l'année, alors même que les taux d'intérêt américains étaient remontés sensiblement pendant une bonne partie de l'année. L'Europe, qui devait rattraper son retard de croissance et voir ses taux d'intérêt progresser, donne déjà des signes d'alarme sur sa croissance, en partie en raison du conflit commercial sino-américain. Par ailleurs, l'autre grande préoccupation de l'année, l'accord sur le BREXIT, qui prend plus de temps que prévu, ouvre des zones d'incertitudes majeures pour les marchés. Quant à la crise italienne, elle semble finalement trouver une issue alors que la France a souffert d'une fracture sociale particulièrement violente en fin d'année.

Après une évolution en dents de scie, aucune bourse n'est au final épargnée. De plus, fait historique, presque toutes les classes d'actifs sont en baisse en 2018.

Subissant dans un premier temps des prises de bénéfice après la hausse quasi-ininterrompue depuis 2012, les marchés actions ont été résolument dominés par l'aversion au risque dès la fin du mois de mai. Les pressions inflationnistes aux États-Unis, combinées à des risques politiques en Europe et géopolitiques entre les États-Unis et la Chine ont pesé dans un environnement de volatilité proche de la normale malgré quelques pics ponctuels. Sur la fin de l'année, les conséquences de la guerre commerciale sino-américaine et l'évocation d'une possible récession américaine en 2020 ont inquiété les investisseurs, plus particulièrement à partir du mois octobre avec des publications de résultats montrant une dégradation des perspectives des entreprises.

Sur le plan sectoriel, on observe en 2018 une dispersion particulièrement forte. Aucun secteur ne progresse, 14 secteurs sont en repli de plus de -10%, 7 secteurs en-dessous de -15% et 2 dépassent les 20% de baisse. Pour mémoire l'année dernière, 11 secteurs surperformaient un indice en hausse de près de 6% sur l'année et 8 secteurs progressaient même de plus de 10%.

Les secteurs des services aux collectivités et de la pharmacie ont joué leurs rôles défensifs (2 à 3% de baisse), et dans une moindre mesure les médias, les valeurs pétrolières et l'agro-alimentaire, avec des reculs compris entre 4 et 9%. Lanterne rouge des marchés avec les valeurs automobiles, le secteur bancaire (-28%) est resté continuellement sous pression, pénalisé par le décalage des anticipations des hausses des taux, la crise politique en Europe, des résultats décevants et toujours des litiges. Le secteur de l'automobile (-28.1%) a quant à lui souffert des tensions internationales et des problématiques de normes de pollution, tout comme les autres secteurs cycliques : construction (-18.8%), matières premières (-16.4%) et chimie (-15.6%).

Au 31 décembre 2018, les principales Bourses mondiales affichent sur l'année les évolutions suivantes :

	Depuis le 29/12/2017
Indice CAC 40	-10,95%
Indice STOXX 50 DR (Dividendes réinvestis)	-10,21%
Indice Dow Jones (en \$)	-5,63%
Indice Nikkei (en Yen)	-12,08%

L'année 2018 a fort mal débuté sur les marchés obligataires, la hausse des taux d'intérêt sur l'ensemble des échéances de la courbe européenne, dans le sillage des taux américains, s'étant traduite par deux mois de forte baisse pour les indices obligataires européens. À partir du mois de mars, les difficultés croissantes des marchés d'actions se sont traduites comme traditionnellement par une bascule sur les actifs moins risqués, notamment les emprunts d'état allemands. Ainsi, au gré décisions des Banques Centrales, des péripéties de la politique internationale et des épisodes d'espoirs et de déceptions sur les placements actions, les marchés obligataires ont été ballotés tout au long de l'année. Le taux de référence européen à 10 ans, qui avait terminé l'année 2017 sur le niveau de 0.42%, s'est rapidement tendu pour culminer à 0.77% le 9 février avant de retomber à 0.19% le 29 mai, son plus bas annuel, en pleine crise politique italienne, pour ensuite remonter à 0.53% le 11 octobre dans le sillage des taux américains, la dernière phase de ces montagnes russes étant un retour sur le niveau de 0.25% le 31 décembre 2018, en pleine débâcle des marchés d'actions.

Les performances des placements obligataires ont été également impactées par des mouvements particulièrement violents sur les écarts de rendements inter pays sur la dette européenne, et notamment sur les pays périphériques du Sud. Par exemple, le rendement des emprunts d'états italiens à 10 ans a enregistré un plus bas le 4 mai à 1.71% (119 points d'écart avec le taux allemand) et un plus haut en pleine crise budgétaire le 19 octobre, à 3.78% soit un écart de rendement historique de 339 points avec l'Allemagne !

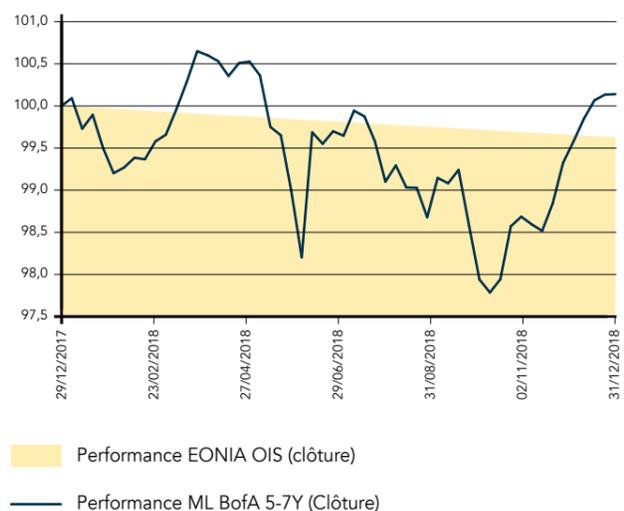
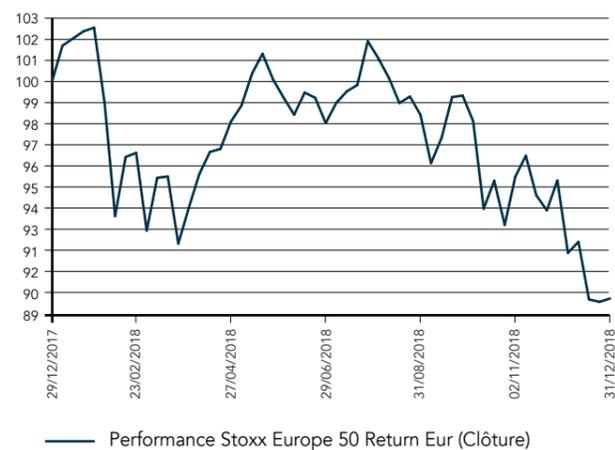
Au final, les performances des indices obligataires européens, demeurés en zone négative pendant la quasi-totalité de l'année,

parviennent à repasser en territoire légèrement positif en décembre, leur performance même très modeste se comparant de manière particulièrement favorable avec celle des placements en actions.

Les obligations du secteur privé, pénalisées par la baisse des sous-jacents actions, affichent néanmoins des performances encore négatives en fin d'année, tout comme les placements monétaires.

Au 31 décembre 2018, les principales indices obligataires en zone Euro affichent sur l'année les évolutions suivantes :

	Depuis le 29/12/2017
Indice BofA ML 1/3 ans	-0,07%
Indice BofA ML 3/5 ans	+0,14%
Indice BofA ML 5/7 ans	+0,14%
Indice Barclays 3/5 ans	-0,65%
EONIA (monétaire)	-0,37%



ÉVOLUTION DES FONDIS BTP ÉPARGNE EN FONCTION DE LA CROISSANCE DU BTP EN 2018

■ Les secteurs du bâtiment et des travaux publics

Le cycle de croissance démarré fin 2016, après 8 années de crise, s'est poursuivi au cours de ce millésime 2018 et ce dans les différents métiers, que ce soit dans le secteur du Bâtiment ou dans celui des Travaux publics.

En effet, la croissance du secteur du Bâtiment, qui était ressortie à presque 5% en 2017, s'affiche avec une progression un peu plus modeste de l'ordre de 2,3% en 2018, marquant ainsi une légère décélération. À l'inverse, le niveau d'activité dans le secteur des Travaux publics a quant à lui nettement accéléré en 2018, le volume des travaux réalisés progressant de plus de 11% en 2018 contre 1,1% au cours de l'exercice 2017. Ces deux trajectoires se sont révélées conformes aux anticipations de début d'année 2018.

Pour le secteur du Bâtiment, l'année 2018 a été marquée par un ralentissement dans le segment du logement neuf qui recule de près de 6%, avec 404 000 unités mises en chantier contre 428 000 unités un an plus tôt. Trois facteurs sont à l'origine de ce ralentissement : un contexte économique et un moral des acteurs détériorés, l'incertitude réglementaire dans le secteur du locatif social et enfin une dégradation de la solvabilité des ménages avec l'augmentation soutenue des prix des logements. Il convient de noter cependant la très bonne tenue du secteur non résidentiel en 2018, l'activité des bureaux et des bâtiments administratifs connaissant une progression très notable de plus de 10%. Quant à lui, le segment de l'amélioration-entretien, qui compte pour plus de la moitié de l'activité, affiche une progression de près de 1%.

Avec 30 000 créations d'emplois en 2018 et 20 000 en 2017, la construction ressort comme l'un des secteurs les plus dynamiques, et ce malgré des difficultés de recrutement en forte augmentation.

Le secteur des Travaux publics engrange lui aussi une troisième année de croissance, particulièrement soutenue en 2018 avec une progression de plus de 11% des travaux réalisés. L'ensemble des indicateurs ont été très favorablement orientés que ce soit au

niveau des marchés conclus qui progressent de près de 2%, mais aussi au niveau des heures travaillées et des effectifs permanents qui de leur côté croissent de presque 2,5%.

Près de 10 000 embauches permanentes ont été enregistrées en 2018 conjointement à une baisse proche de 8% des heures travaillées intérimaires.

L'année 2019 s'annonce un peu plus contrastée que 2018, en effet le secteur du Bâtiment s'attend à un très léger recul de son activité alors que les prévisions de la FNTP s'orientent vers une progression de l'activité de l'ordre de 3%.

Pour le secteur du Bâtiment, le recul sera essentiellement dû au repli du segment du logement neuf dans la continuité de la tendance de 2018. Il est attendu un tassement de 4,5% de ce segment à 377 000 mises en chantier, les autres segments verront leur activité encore progresser, de l'ordre de 3% pour le non résidentiel et de 0,5% pour l'activité d'entretien-amélioration. Malgré ces perspectives et en dépit des difficultés de recrutement, le secteur dans son ensemble devrait créer autour de 5 000 postes salariés et intérimaires ETP en 2019.

Dans le secteur des Travaux publics, l'activité en 2019 devrait être tirée par la poursuite des investissements des collectivités locales et des grands opérateurs. Les chantiers du Grand Paris Express, le plan de relance autoroutier ainsi que le plan France Très Haut Débit seront les principaux vecteurs de cette progression chiffrée à 3%. Le contexte restera favorable aux créations d'emploi malgré les goulots d'étranglement de production pour insuffisance de personnel auxquels doivent faire face les entreprises du secteur.

En tout état de cause, 2019 devrait être encore un millésime favorable pour la profession avec des carnets de commandes bien garnis malgré un contexte macroéconomique dégradé par rapport à 2018.

FONCTIONNEMENT DES PLANS D'ÉPARGNE DU BTP : PEI BTP ET PERCO BTP

Des plans d'épargne salariale, accessibles aux entreprises et aux salariés du BTP qui le souhaitent ont été mis en place le 20 janvier 2003 par des accords de branche conclus au niveau national.

Renouvelés en 2008, puis en 2013, ces accords sont venus à échéance le 31 janvier 2018.

La négociation engagée le 25 janvier 2018 par les partenaires sociaux de la profession a dernièrement abouti au renouvellement pour 5 ans, du 1er février 2018 au 31 janvier 2023, de ce dispositif de plans d'épargne salariale, en même temps que du Régime Professionnel de Participation (RPP).

Le dispositif repose sur des accords identiques dans le bâtiment et les travaux publics :

- des accords Cadre instituant les plans d'épargne interentreprises,
- des accords instituant un plan d'épargne interentreprises à 5 ans : le PEI BTP,
- des accords instituant un plan d'épargne pour la retraite collectif : le PERCO BTP.

Ce dispositif permet aux entreprises de la profession d'offrir à leurs salariés, ainsi qu'aux dirigeants d'entreprises dont l'effectif est compris en 1 et 250 salariés, la possibilité de se constituer dans des conditions optimales de qualité et de simplicité, une épargne exonérée d'impôt et de charges sociales, disponible au terme de 5 ans (PEI BTP) ou au moment du départ à la retraite (PERCO BTP).

Les accords Cadre prévoient les modalités d'adhésion et de fonctionnement communes aux deux plans d'épargne de branche du BTP. Le pilotage du dispositif est confié à REGARDBTP, qui assure également la tenue des comptes et la conservation des parts de FCPE (fonds communs de placement d'entreprises) détenues par les salariés. REGARDBTP s'appuie sur les structures du groupe PRO BTP pour la réalisation du calcul et de la gestion des droits des salariés. Les fonds multi-entreprises proposés comme supports de placement dans le cadre de ce dispositif ont été conçus à cet effet par PRO BTP FINANCE qui en assure la gestion financière, administrative et comptable.

Les accords instituant le PEI BTP et le PERCO BTP définissent les sources (participation, versements volontaires etc.), et les règles d'abondement des plans d'épargne du BTP. Ces dernières prévoient, lorsque l'entreprise décide d'abonder, un niveau minimum d'abondement que l'entreprise s'engage à verser aux salariés. Le taux d'abondement choisi varie ensuite selon le niveau de versement du salarié, sachant que le dispositif favorise l'abondement des versements de niveau modeste. L'entreprise a la possibilité, même en l'absence de versement du salarié, d'effectuer un versement d'amorçage lors de l'adhésion au PERCO BTP et/ou d'effectuer des versements périodiques uniformes dans les conditions prévues par le plan.

Les sommes recueillies dans les plans sont investies en parts de FCPE. La gamme de FCPE REGARD ÉPARGNE offre au choix du bénéficiaire sept possibilités de placement, aux profils variés. Si ces sommes proviennent de la réserve spéciale de participation des entreprises adhérentes au Régime Professionnel de Participation (RPP), le bénéficiaire peut également choisir de les investir en parts de fonds millésimés de la gamme FIBTP. Une formule de gestion pilotée par arbitrages est, en outre, proposée aux bénéficiaires du PERCO BTP. Celle-ci constitue l'option par défaut du PERCO BTP, et prévoit d'investir partiellement en titres PME/ETI ce qui permet aux entreprises adhérentes au PERCO BTP de bénéficier du forfait social réduit.

L'accord instituant le PEI BTP permet de plus aux entreprises de moins de 50 salariés qui le souhaitent, de mettre directement en place un système de participation identique au dispositif obligatoire auquel sont assujetties les entreprises d'au moins 50 salariés : il s'agit d'utiliser le PEI BTP en tant que dispositif d'accord de participation volontaire.

Chaque entreprise garde toute latitude pour mettre en place un dispositif de plan d'épargne sur mesure, dont les modalités de fonctionnement (notamment la définition des règles d'abondement) peuvent varier par rapport au fonctionnement prévu dans le cadre des PEI BTP et PERCO BTP.

FCPE UTILISÉS POUR LA GESTION DES SOMMES VERSÉES DANS LES PLANS D'ÉPARGNE SALARIALE

■ Un choix de placements diversifiés

La gamme REGARD ÉPARGNE, composée de huit Fonds Communs de Placement à profils de risque définis, est proposée dans le cadre des dispositifs de plans d'épargne salariale.

REGARD ÉPARGNE Monétaire : Fonds monétaire

Ce fonds procure un rendement proche de celui du marché monétaire.

REGARD ÉPARGNE Obligataire : Fonds obligataire

Ce fonds est exclusivement investi sur les produits de taux avec une répartition variable entre obligations et produits monétaires décidée par les gérants en fonction de l'évolution des marchés. Ce fonds permet d'obtenir à moyen terme une régularité dans l'évolution de la valeur de la part ainsi qu'une rémunération supérieure à celle du marché monétaire.

REGARD ÉPARGNE Prudent : Fonds à dominante obligataire

Ce fonds, au prix d'une moindre régularité dans l'évolution de la valeur de la part est utilisé par les salariés qui souhaitent obtenir à moyen terme une rémunération supérieure à celle du marché obligataire grâce à une légère diversification vers les actions.

REGARD ÉPARGNE Équilibre : Fonds sans dominante

Par une répartition variable entre actions et produits de taux, décidée par les gérants en fonction de l'évolution des marchés, ce fonds permet, pour des projets à plus long terme, de rechercher un surcroît de performance des placements.

REGARD ÉPARGNE Dynamique : Fonds à dominante actions

Ce fonds est majoritairement investi sur les actions européennes. Il doit procurer sur le très long terme la performance la plus élevée possible mais celle-ci peut connaître d'importants écarts d'une année sur l'autre. La part variable entre actions et produits de taux peut toutefois contribuer à limiter ces écarts.

REGARD ÉPARGNE Actions : Fonds actions

Ce fonds est majoritairement investi sur les actions européennes. Il doit procurer sur le très long terme la performance la plus élevée possible mais celle-ci peut connaître d'importants écarts d'une année sur l'autre.

REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire : Fonds Flexible

Le FCPE aura pour vocation de contribuer au financement d'entreprises solidaires au sens de l'article L. 3332-17-1 du Code du Travail, dans une fourchette comprise entre 5% et 10% maximum de son actif au travers du Fonds Professionnel Spécialisé «ECOFI Contrat Solidaire». Une gestion flexible et de conviction permet d'optimiser à tout moment le couple rendement/risque, le fonds investissant 95% maximum de son actif en fonds actions, obligations et monétaires.

REGARD Épargne PME : Fonds réservé exclusivement à la gestion pilotée du PERCO BTP, non éligible à la gestion libre

Le FCPE a pour vocation de contribuer au financement de petites et moyennes entreprises et entreprises de taille intermédiaire. Ce fonds investit en permanence 98 à 100% de son actif en actions du compartiment LYXOR PEA PME (DR) UCITS ETF de la SICAV MULTI UNITS France.

GESTION FINANCIÈRE DES FONDS REGARD ÉPARGNE

Les avoirs des fonds de la gamme REGARD ÉPARGNE sont investis selon une structure de portefeuille combinant produits obligataires et actions européennes, avec une allocation d'actifs taux/actions dépendant de l'optique de placement de chaque fonds. La structure des portefeuilles va d'une allocation 100% obligataire pour le fonds REGARD ÉPARGNE Obligataire jusqu'à un maximum éventuel de 100% actions pour le fonds REGARD ÉPARGNE Actions.

L'année 2018 a été largement dominée par des préoccupations d'ordre politique, dans un environnement macroéconomique toujours favorable. Les Banques Centrales sont également restées au cœur de l'actualité, la Réserve Fédérale Américaine poursuivant son mouvement de sortie de sa politique monétaire ultra accommodante dans un contexte de croissance soutenue et d'accélération de l'inflation, tandis que son homologue Outre Atlantique, la Banque Centrale Européenne, a commencé la réduction de son programme d'assouplissement quantitatif, lequel a totalement pris fin à l'issue du mois de décembre 2018.

Par ailleurs, la volatilité est demeurée forte tant sur les devises que sur le pétrole, le dollar finissant néanmoins le mois d'octobre sur son meilleur niveau depuis la fin 2017, à 1.13 dollar pour un euro après avoir connu en début d'année un nouvel accès de faiblesse qui a vu le billet vert enfoncer brièvement la parité de 1.25 dollars pour un euro en février. Concernant le prix du pétrole qui a frôlé le niveau des 60 \$ le baril début février, la tendance globalement haussière démarrée à l'automne 2017 a ensuite repris après ce point bas en raison du contexte géopolitique et de la discipline de production maintenue jusqu'à présent par les principaux pays producteurs, le prix du baril atteignant son plus haut niveau le 3 octobre, proche des 87 \$. Au cours du dernier trimestre, en raison des craintes de tassement de la croissance mondiale à la suite de la guerre commerciale sino-américaine, les cours du pétrole ont repris le chemin de la baisse. Ainsi fin décembre, les cours se sont établis proche des 53 \$ le baril, leur plus bas niveau annuel.

Sur le plan politique, l'agenda s'est révélé très chargé dès le mois de janvier, avec la fermeture temporaire des administrations de l'État Fédéral américain, le plafond de la dette ayant été atteint mais une fois encore relevé in extremis par le Sénat. En Europe, l'Allemagne est parvenue à relancer les négociations autour d'une grande coalition, ce qui a permis la formation d'un gouvernement à la fin du premier trimestre après six mois d'incertitude politique tandis qu'un accord politique a été trouvé avec la Grèce pour la poursuite du financement de la dette. Les négociations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne concernant les prérequis à l'ouverture de négociations officielles sur le Brexit ont suivi une trajectoire mouvementée, mais ont finalement débouché sur un accord sur les dispositions transitoires. La route reste cependant longue et semée d'embûches pour parvenir à un accord complet de sortie d'ici au 15 décembre (date limite pour une validation par le parlement britannique), le gouvernement de Theresa May étant de plus en plus fragilisé avec la démission des ministres emblématiques du Brexit (David Davis) et des affaires étrangères (Boris Johnson), en désaccord avec les propositions transmises à l'Union européenne. Cette dernière est restée notamment ferme sur les dispositions relatives à la circulation des biens entre les deux Irlande, les britanniques excluant pour leur part toute frontière sur ce territoire. À fin octobre, la question irlandaise demeure la principale dissension entre l'Europe et le Royaume-Uni, et le plus gros risque de voir le Brexit se solder par une sortie de l'Union européenne sans accord.

À partir du mois d'avril, alors les tensions semblaient néanmoins retombées sur un certain nombre de préoccupations politiques, l'imprévisible Président des États-Unis a ravivé le stress sur les marchés en annonçant une large série de mesures protectionnistes,

initialement à l'encontre de la Chine mais rapidement étendues à l'ensemble des partenaires commerciaux des États-Unis, notamment l'Europe, le Mexique et le Canada.

En mai et juin, un nouveau front de préoccupations d'ordre politique s'est ouvert au Sud de l'Europe qui a de nouveau dû faire face à une montée des courants populistes avec la formation d'un gouvernement italien codirigé par les partis anti européens de la Ligue du Nord et du Mouvement Cinq Étoiles.

La suite de l'été n'aura apporté aucune accalmie sur le front de la politique internationale. Poursuivant sur sa lancée dans la guerre commerciale qui oppose les États-Unis à la Chine, Donald Trump a annoncé l'imposition de taxes douanières sur une bonne moitié des importations de produits chinois, incluant environ 20% de biens de consommation, tout en menaçant ses autres partenaires commerciaux – dont l'Europe – d'être frappés par des mesures similaires. En Europe, les négociations du Brexit n'ont pas avancé lors du sommet de Salzbourg, où les 27 ont sèchement rejeté le projet «Chequers» présenté par Theresa May, rappelant que le Royaume-Uni devait céder du terrain pour parvenir à un accord, et que les avantages de l'appartenance à l'Union européenne ne relevaient pas d'un choix à la carte.

Enfin, le mois d'octobre a vu un accroissement des tensions en Europe, lié à la transmission par les pays de la zone euro de leur avant-projet de budget 2019 à la Commission européenne. À cette occasion, certains pays dont la France et le Portugal ont vu leurs efforts de réduction des déficits jugés insuffisants par les instances de Bruxelles. Mais c'est surtout l'Italie qui a défrayé la chronique- et effrayé les marchés financiers – avec la présentation par le gouvernement de coalition d'un budget totalement hors des clous par rapport aux engagements du précédent gouvernement. Ce projet de budget a fait l'objet d'un rejet de la part de la commission européenne, fait inédit dans l'histoire de la zone euro.

Sur la fin de l'année, l'actualité politique est restée dominée par les tensions commerciales entre les États-Unis et l'ensemble de ses partenaires commerciaux (la Chine en particulier) et les interminables négociations les états membres de l'Union européenne et le Royaume-Uni, en vue de la sortie de ce dernier fin mars 2019.

Concernant l'environnement économique, les indicateurs avancés aux États-Unis comme en Europe se maintiennent à des niveaux élevés tandis qu'en Chine, de nouveaux doutes se font jour sur la croissance. Après une nette accélération en début d'année, pour la première fois depuis sept ans, les indicateurs les plus récents font état d'un début de tassement, probablement lié à la mise en place des surtaxes américaines sur les produits importés de Chine. Aux États-Unis, le marché de l'emploi, florissant depuis plusieurs trimestres, commence à apparaître tendu. Même si l'inflation au niveau mondiale ne montre toujours pas de signe concret d'accélération, des pressions inflationnistes plus fortes qu'anticipées se sont fait jour aux États-Unis dès le mois de février avec une forte augmentation du salaire horaire moyen (+0.3% sur le mois, soit +2.9% en rythme annuel) et la flambée de l'indice des prix (l'inflation se rapprochant désormais de l'objectif de la FED à 2%), confirmant le scénario d'un resserrement plus vigoureux que prévu de la politique monétaire de la FED. En dépit de ce durcissement du ton de la FED, le président de la BCE, Mario Draghi, a déclaré qu'il ne fallait pas s'attendre de sitôt à des relèvements de taux en Europe.

Sur le plan des politiques monétaires, c'est donc encore la Réserve Fédérale américaine qui a dominé l'actualité tout au long de l'année 2018, avec tout d'abord en janvier le remplacement à sa tête de

la démocrate Janet Yellen par Jérôme Powell, un républicain déjà membre haut placé de l'Institution qui semble suivre depuis sa nomination une certaine continuité dans la politique monétaire. De fait, lors de sa réunion du 21 mars, le nouveau patron de la FED a annoncé un resserrement supplémentaire de 25 points de base des taux directeurs, les portant à 1.75% tout en brossant un tableau optimiste de la conjoncture. Compte tenu de l'évolution favorable des données, la Fed a de nouveau remonté ses taux de 25 points à trois reprises, en juin, en septembre puis en décembre, provoquant le mécontentement du Président Trump. Par ailleurs, les prévisions actuelles des membres de la Fed laissent apparaître désormais seulement trois hausses en 2019, une autre en 2020, puis aucune en 2021.

En Europe, la Banque Centrale Européenne doit faire face à un environnement plus complexe, notamment en matière d'inflation. De fait, la croissance des prix en Europe demeure plutôt une source de préoccupation pour la Banque Centrale par sa faiblesse, l'inflation sous-jacente peinant à dépasser le niveau de 1%, bien loin de l'objectif de 2% de l'Institution. Elle a néanmoins fait état de perspectives économiques positives et d'un large consensus sur la nécessité de faire évoluer progressivement sa communication quant à son programme d'assouplissement quantitatif, tout en insistant sur l'importance du maintien des taux directeurs actuels « bien au-delà » de l'horizon fixé pour les achats d'actifs. Concernant ces derniers, qui ont vu par deux fois depuis le début 2018 leur volume mensuel réduit, l'arrêt définitif du programme d'achat a été fixé à la fin du mois de décembre 2018 lors de la réunion du Comité de Politique monétaire du mois de juin.

Enfin en Asie, les actions des Banques Centrales, qui jouent comme en occident un rôle clé dans le pilotage de l'économie, sont de plus en plus scrutées par les observateurs de marchés. Ainsi, la Banque du Japon, dont le gouverneur actuel a été reconduit avec l'appui du gouvernement, a décidé tout au long de l'année de maintenir le cadre actuel de son programme d'assouplissement. Ce choix de la Banque du Japon était largement attendu car l'inflation reste loin de l'objectif de 2% et la politique de détente actuelle ne semble pas avoir d'effets secondaires significatifs.

En Chine, dans un contexte mitigé d'incertitude sur la poursuite de l'amélioration de la croissance (proche de 7% fin 2017), de remontée de l'inflation (passée de 1.5% à 2.9%) et de guerre commerciale avec les États-Unis (Donald Trump jouant depuis le mois d'avril la surenchère dans la liste des produits chinois surtaxés), les autorités sont pour l'heure partagées entre le souhait d'éviter tout emballement du crédit et la volonté de soutenir la croissance face à un début de tassement des données les plus récentes. C'est pourquoi la Banque de Chine, après avoir poursuivi en début d'année le relèvement graduel du taux de ses principales opérations, porté à 2.55% fin mars, a procédé depuis le mois de juillet à une détente de fait en réduisant le coût de financement pour les banques et en ajustant à la baisse ses exigences sur les ratios d'équilibre des réserves bancaires.

Dans ce contexte, la gestion des FCPE REGARD ÉPARGNE s'est caractérisée par :

Une surpondération modérée de la part allouée aux actions

En début d'année, la position actions existante fin 2017 dans l'ensemble des fonds a été maintenue sur un niveau de surpondération, ce qui représentait à cette date une exposition de 16.07% pour le fonds REGARD ÉPARGNE Prudent (contre 10% pour le portefeuille de référence), 46.39% pour le fonds REGARD ÉPARGNE Équilibre (contre 35% pour la position neutre), 66.69% pour le fonds REGARD ÉPARGNE Dynamique (pour un neutre à 60%) et 99.81% pour le fonds REGARD ÉPARGNE Actions.

Compte tenu de l'évolution des marchés au tout début de l'année (hausse rapide des actions, le CAC40 ayant atteint les objectifs fixés fin 2017 et baisse des placements obligataires liée à la

remontée des taux), cette allocation d'actifs a été modifiée en date du 25 janvier, avec un allègement de la position en actions dans l'ensemble des FCPE dans le but de sécuriser une partie des résultats obtenus par la surpondération de la part des actions sur une période de performance négative des placements obligataires.

Toutefois, compte tenu du profil particulièrement prudent de l'allocation d'actif des fonds de la gamme REGARD ÉPARGNE, ces ventes d'actions européennes c dans les fonds REGARD ÉPARGNE Prudent, Équilibre et Dynamique ont conduit à un positionnement de surpondération modérée, et non un retour au niveau neutre.

Dans le fonds REGARD ÉPARGNE Actions, seules les actions internationales, représentant 4.5% de l'actif du fonds, ont été cédées, ayant été jugées plus vulnérables à un mouvement de correction que les valeurs européennes.

Ces ventes ont été réalisées sur un niveau d'indice Stoxx50 de 7006.07 points (5481.21 points pour l'indice CAC40), soit une performance de +2.10% pour l'indice Stoxx50 dividendes réinvestis, et +3.36% pour le fonds support des actions dans les FCPE, le fonds Regard Actions Développement Durable. Dans chaque fonds, le produit de cette cession a été intégralement réinvesti en placements monétaires.

Dans chaque fonds, le produit de cette cession a été intégralement réinvesti en placements monétaires.

En l'absence de nouvelle modification de l'allocation d'actif depuis ces mouvements, et compte tenu d'un comportement des marchés d'actions particulièrement erratique sur cette période – tout particulièrement au cours du dernier trimestre de l'année – le compartiment actions dans les fonds REGARD ÉPARGNE se situe encore en fin d'année sur un niveau de surpondération.

L'exposition aux actions s'établit à 12.67% pour le fonds REGARD ÉPARGNE Prudent (contre 10% pour le portefeuille de référence), 41% pour le fonds REGARD ÉPARGNE Équilibre (contre 35% pour la position neutre) et 61.29% pour le fonds REGARD ÉPARGNE Dynamique (pour un neutre à 60) et 95.70% pour le fonds REGARD ÉPARGNE Actions.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -12.45% pour l'année 2018, légèrement moins négative que celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) hors dividendes qui s'établit à -13.15%, mais inférieure à celle de l'indice calculé dividendes réinvestis (-10.21%). Le rapport de gestion financière de ce fonds est décrit en page 70.

Une gestion obligataire prudente et diversifiée

L'exposition globale au risque de taux présente depuis maintenant plusieurs exercices une sensibilité inférieure pour chaque fonds à celle de l'indice de référence des fonds de la gamme REGARD ÉPARGNE, l'indice BoFa 5/7 ans, cette sous-sensibilisation étant réalisée au moyen de la constitution d'une poche de produits monétaires et/ou d'obligations de maturité 1/3 ans en complément du fonds obligataire Regard Obligation Long Terme. À la fin de l'année 2017, les fonds présentaient un niveau important de sous sensibilisation pour tenir compte d'un début du processus de remontée des taux d'intérêt, lié notamment à la normalisation de la politique monétaire de la Réserve Fédérale Américaine. Au début de l'année 2018, les fonds sont donc restés positionnés sur ce même niveau de nette sous sensibilisation qu'à fin de 2017. Dans les fonds obligataires Regard sous-jacents, la sensibilité a été positionnée en début d'année sur un niveau globalement neutre sur l'ensemble des maturités.

L'exposition sur les obligations du secteur privé a été conservée à hauteur de 5 à 8% environ de l'actif en utilisant comme support le FCP Regard Obligations Privées ISR, correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Concernant la partie obligataire des fonds, l'augmentation de la part de placements monétaires dans les fonds REGARD ÉPARGNE suite à la vente des actions le 25 janvier s'est traduite par une légère accentuation de la position de sous sensibilité.

De ce fait, la sensibilité des FCPE REGARD ÉPARGNE s'établit au 31 décembre 2018 dans une fourchette de 3.04 à 3.91 (contre 5.57 pour l'indice de référence BoFa 5/7 ans). Le fonds le moins sensible est le REGARD ÉPARGNE Dynamique (3.04), les fonds REGARD ÉPARGNE Obligataire et Équilibre sont positionnés respectivement sur les niveaux de 3.64 et 3.67 et le fonds REGARD ÉPARGNE Prudent a la sensibilité la plus élevée (3.91).

La partie obligataire des FCPE est gérée au travers d'une gamme de fonds adaptés aux différents horizons de gestion. Les supports sont les fonds :
Regard Obligations Long Terme pour les emprunts d'État de maturité longue (5/7 ans) ;
Regard Obligations Court Terme pour les emprunts d'État de maturité courte (1/3 ans) ;
Pour la gestion de type « crédit », le seul support utilisé est le fonds Regard Obligations Privées ISR qui comporte des obligations du secteur privé de maturité moyenne (3/5 ans).

En 2018, les performances de ces supports sont respectivement de +0.21%, -0.15% et -0.70%, contre +0.14%, -0.07% et -0.65% pour les indices de référence correspondants. Les rapports de gestion financière de ces fonds sont décrits en pages 61 à 69.

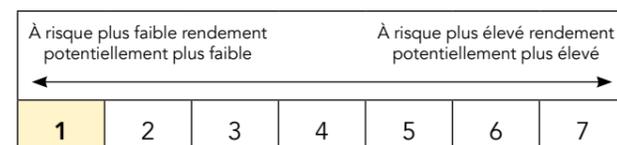
POLITIQUE FINANCIÈRE EN 2018

ACCORD PROFESSIONNEL DU 15/01/2013	FCPE	ALLOCATION D'ACTIFS	INDICE** DE RÉFÉRENCE	SENSIBILITÉ MAXIMUM
Fonds monétaire	REGARD ÉPARGNE Monétaire	100% d'instruments du marché monétaire	EONIA	1
Fonds obligataire	REGARD ÉPARGNE Obligataire	100% obligations*	BofA ML 5-7 ans	7
Fonds à dominante actions	REGARD ÉPARGNE Actions	75% minimum d'actions et 10% maximum d'obligations convertibles	Stoxx Europe 50 Net Return	-
Fonds à dominante obligataire	REGARD ÉPARGNE Prudent	20% maximum d'actions et 80% minimum de produits de taux*	90% BofA ML 5-7 ans 10% Stoxx Europe 50 Net Return	7
Fonds sans dominante	REGARD ÉPARGNE Équilibre	Entre 20% et 50% d'actions et 50% minimum de produits de taux*	65% BofA ML 5-7 ans 35% Stoxx Europe 50 Net Return	7
Fonds à dominante actions	REGARD ÉPARGNE Dynamique	Entre 50% et 70% d'actions et minimum 30% de produits de taux*	40% BofA ML 5-7 ans 60% Stoxx Europe 50 Net Return	7
Fonds flexible	REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	Entre 5% et 10% titres solidaires et 95% maximum entre fonds actions, obligataire et monétaires		10
	REGARD ÉPARGNE PME	98 à 100% en actions du compartiment LYXOR PEA PME (DR) UCITS ETF de la SICAV MULTI UNITS France, 2% maximum de liquidités		-

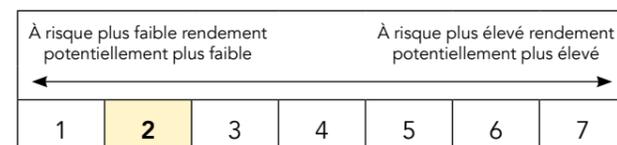
* Dont maximum 10% d'obligations convertibles. ** Dividende réinvesti.

Les offres de placement : une gamme de fonds profilés

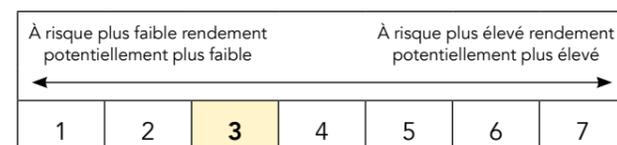
REGARD ÉPARGNE Monétaire



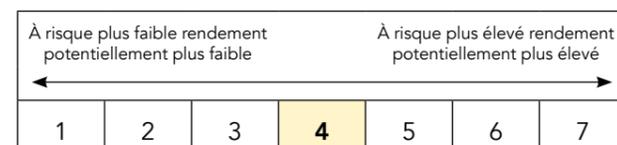
REGARD ÉPARGNE Obligataire



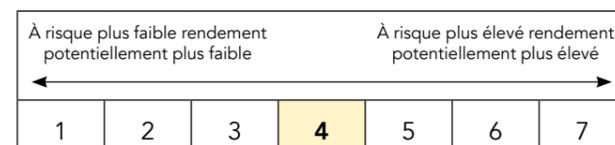
REGARD ÉPARGNE Prudent



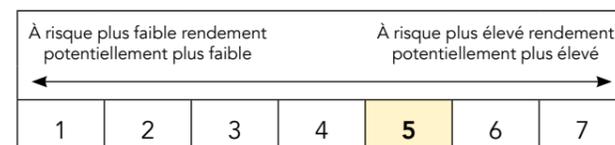
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire



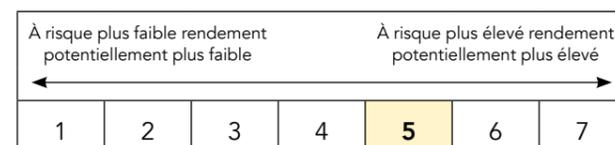
REGARD ÉPARGNE Équilibre



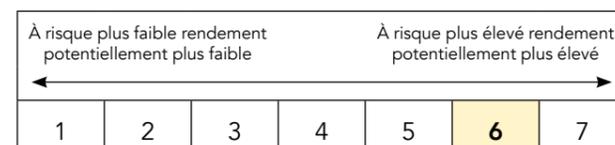
REGARD ÉPARGNE Dynamique



REGARD ÉPARGNE Actions



REGARD ÉPARGNE PME



Ces indicateurs de risque synthétique se basent sur les résultats passés en matière de volatilité. Les catégories de risque associées à ces fonds ne sont pas garanties et pourront évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Type de placements, orientations générales

Trésorerie : Supports monétaires
Obligations : 2/3 minimum emprunts d'État de la zone euro ou équivalent 1/3 maximum obligations du secteur privé
Actions : Sociétés européennes répondant à des critères socialement responsables
Futures : Vente de contrats uniquement dans une optique de protection du portefeuille
Options : Achat d'options de vente en protection du portefeuille et/ou vente d'options d'achat sur titres en portefeuille

Information réglementaires

Changements substantiels au cours de l'exercice :

- Le FCPE REGARD EPARGNE PME a changé de FCP maître au mois de mars 2018. En effet, le FCP maître « Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF », a été absorbé et remplacé à l'identique par un compartiment de la SICAV MULTI UNITS FRANCE également gérée par LYXOR AM. Désormais le FCPE REGARD EPARGNE PME est devenu nourricier du compartiment LYXOR PEA PME (DR) UCITS ETF de la SICAV MULTI UNITS France.

Frais d'intermédiation :

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet de la société de gestion www.probtppfinance.com.

Méthode de calcul du risque global :

Le risque global est calculé selon une méthode de VaR Monte Carlo relative, avec un intervalle de confiance de 95% sur 20 jours.

Pour les REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire et REGARD ÉPARGNE PME, le risque global est calculé selon une méthode de VaR Monte Carlo absolue avec un intervalle de confiance de 95% sur 20 jours.

Niveaux de VaR des fonds :

	VaR minimum	VaR Maximum	VaR moyenne
REGARD ÉPARGNE Obligataire	-0,233%	-0,773%	-0,421%
REGARD ÉPARGNE Prudent	-0,250%	-0,695%	-0,417%
REGARD ÉPARGNE Actions	-0,187%	-2,231%	-0,722%
REGARD ÉPARGNE Dynamique	-0,198%	-1,398%	-0,567%
REGARD ÉPARGNE Équilibre	-0,327%	-1,089%	-0,656%
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	-0,012%	-6,483%	-2,436%
REGARD ÉPARGNE PME	-1,160%	-4,265%	-1,958%

VaR à 95% à 1 mois.

Méthode de Monte Carlo par génération de nombres pseudo-aléatoires (séquences de halton).

Matrice variance-covariance calculée sur des historiques de 3 mois glissant.

Informations relatives au portefeuille de référence

REGARD ÉPARGNE Obligataire	BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans	100%
REGARD ÉPARGNE Prudent	BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans	90%
	Stoxx Europe 50 Net Return	10%
REGARD ÉPARGNE Actions	Stoxx Europe 50 Net Return	100%
REGARD ÉPARGNE Dynamique	BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans	40%
	Stoxx Europe 50 Net Return	60%
REGARD ÉPARGNE Équilibre	BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans	65%
	Stoxx Europe 50 Net Return	35%

Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds. Le dispositif mis en place cherche à s'assurer de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

Gestion des risques :

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Effet de levier : Néant.

Montant des honoraires des commissaires aux comptes sur l'exercice 2018

REGARD ÉPARGNE Monétaire	3 078 euros
REGARD ÉPARGNE Obligataire	3 078 euros
REGARD ÉPARGNE Prudent	3 078 euros
REGARD ÉPARGNE Équilibre	3 078 euros
REGARD ÉPARGNE Dynamique	3 078 euros
REGARD ÉPARGNE Actions	3 078 euros
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	3 078 euros
REGARD ÉPARGNE PME	1 542 euros

■ Information sur les critères ESG (environnement, social, gouvernance)

Nous vous informons que les FCPE de la gamme REGARD ÉPARGNE prennent en compte simultanément les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Notre démarche d'engagement responsable initiée depuis 2003 repose sur des convictions fortes, portées par le socle naturellement socialement responsable du groupe PROBTP.

Nous sommes convaincus que la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance qui s'imposent et complètent les analyses des critères financiers traditionnels :

- Permet une évaluation plus exhaustive du niveau de risque car les entreprises les plus responsables ont une meilleure maîtrise de leurs risques long terme ;
- Contribue, grâce à une politique d'influence par le vote et le dialogue, à l'amélioration des pratiques des entreprises et donc du fonctionnement de l'économie de marché sur les enjeux ESG.

Les critères pris en compte pour évaluer les émetteurs sur le plan ESG dépendent de la nature de l'émetteur :

- Pour les émetteurs privés (actions et crédit), l'évaluation repose sur une analyse des parties prenantes selon six domaines principaux : les ressources humaines, l'environnement, le comportement dans les affaires (clients et fournisseurs), la gouvernance, la société civile et les droits humains. Dans l'appréciation finale d'un émetteur, nous procédons à une surpondération du domaine ressources humaines ;
- Pour les émetteurs publics, États, nous analysons 67 critères regroupés dans les domaines Environnement, Social et Gouvernance.

L'analyse ESG valorise aussi bien la situation ESG actuelle d'un émetteur que les efforts qu'il a pu fournir en matière d'ESG au cours des dernières années.

Nous utilisons des ressources internes et externes fiables et reconnues :

- Pour les émetteurs privés analysés, les notations extra-financières obtenues représentent la combinaison d'une analyse interne (sur la base d'informations publiques) et de l'exploitation de bases de données ESG (Vigeo).
- Pour les émetteurs publics, les notations extra-financières sont obtenues à partir des bases de données ESG d'EthiFinance.

L'analyse des émetteurs, privés comme publics, repose sur une approche « best-in-universe » permettant de hiérarchiser les émetteurs au sein de l'univers d'investissement des fonds ISR.

Le processus ISR diffère en fonction de la nature de l'émetteur :

- Pour les émetteurs privés, une approche « absolue » est utilisée. Un filtre ISR est appliqué à l'univers d'investissement pour ne garder que les émetteurs qui respectent des standards ESG minimum. En pratique, une note ISR est attribuée à chaque émetteur et les émetteurs dont la note est inférieure à 10 sur 20 sont retirés de l'univers d'investissement. À la suite d'une mise à jour, si la note ESG d'un émetteur devient inférieure à 10, le titre doit être retiré des portefeuilles ISR dans un délai de 3 mois ;

- Pour les émetteurs publics (Etats), une approche « relative » est utilisée. Une note ESG est attribuée à chaque émetteur de l'univers d'investissement. Aucun émetteur n'est exclu a priori de l'univers d'investissement et le critère ESG utilisé impose que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille reste, en permanence, supérieure à celle de son benchmark.

PROBTP FINANCE est un investisseur actif et responsable. Nous prenons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires grâce à la mise en œuvre d'une politique de vote exigeante et d'une politique constructive de dialogue avec les entreprises.

Notre politique de vote définit les principes que nous appliquons dans l'exercice de nos droits de vote. Notre rapport de vote détaille l'exercice et le périmètre de nos droits de votes exercés effectivement au cours de l'année. Ces deux documents (politique et rapport de vote) sont consultables sur le site www.probtpfinance.com

PROBTP FINANCE s'engage :

- Signature dès 2013 des PRI sous l'égide de L'Onu (Principles for Responsible Investment), ces principes viennent guider les investisseurs institutionnels dans le monde et constituent une référence internationale 
- Signature des codes européens de transparence AFG-FIR 
- Démarches de labellisation de plusieurs fonds depuis 2013 auprès de Novethic, organisme reconnu attestant la prise en compte des critères ESG dans la gestion des fonds avec transparence et pédagogie envers les souscripteurs. 
- En 2017, deux de nos fonds utilisés dans la gestion de la gamme REGARD ÉPARGNE ont reçu le label gouvernemental ISR pour un encours au 31/12/2018 de 303,61 millions d'euros. 
- Adhésion au FIR/EUROSIF en 2017, afin de participer à la promotion des investissements ISR. 

Enfin, la gamme REGARD ÉPARGNE est labellisée par le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale : CIES depuis 2009.

L'encours des fonds REGARD ÉPARGNE labellisé CIES s'établit à 603,60 millions d'euros au 31/12/2018.

Ce label reconnu par les prestataires d'épargne salariale a pour objectifs de :

- Faciliter l'accès de tous les salariés à l'épargne salariale, en proposant un « outillage » de produits d'épargne salariale contrôlés et suivis.
- Favoriser les comportements d'entreprise socialement responsable.
- Obtenir la législation la plus favorable possible à l'épargne salariale, dans le strict respect de la primauté des salaires.

Le CIES publie un guide de l'Épargne Salariale que vous pouvez consulter ici : <http://www.ci-es.org>

■ Information sur les rémunérations de la société de gestion de portefeuille

Principes généraux de la politique de rémunération

Conformément à la Directive AIFM, PRO BTP FINANCE applique une politique de rémunération des collaborateurs dont les principes ont été établis de :

- La position AMF n° 2013-11 « Politique de rémunérations applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatif »,
- Le guide AMF relatif aux politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissements alternatifs,
- L'ensemble des orientations émises par l'ESMA relatives aux politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ESMA/2013/232).

Le personnel de PRO BTP FINANCE n'est pas salarié de la société de gestion : il est salarié de l'Association de Moyens PRO BTP puis mis à disposition de PRO BTP Finance dans le cadre d'une convention de mise à disposition à but non lucratif. Ce mode d'organisation est celui appliqué de façon habituelle au sein du groupe PRO BTP. Dans ce cadre, les rémunérations sont définies selon les principes de l'Association de Moyens PRO BTP.

Conformément aux dispositions de la directive AIFM, la politique de rémunération de PRO BTP Finance a pour objectifs :

- D'être en lien avec la richesse créée par l'entreprise sur le long terme, et permet un alignement entre l'intérêt de l'entreprise et celui des investisseurs et des salariés,
- D'être compatible avec une gestion saine et efficace des risques.

La politique appliquée par PRO BTP FINANCE :

- est cohérente avec une gestion efficace de ses risques et n'encourage pas une prise de risque excessive.
- vise à assurer une cohérence entre les comportements des collaborateurs et les objectifs à long terme de PRO BTP Finance et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables par l'entreprise.
- est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts des FIA gérés, et ne favorise pas les conflits d'intérêts.

La rémunération globale est composée d'une partie fixe et d'une partie variable. La part variable est octroyée sur la base de critères de performance usuels, les résultats collectifs étant prépondérants.

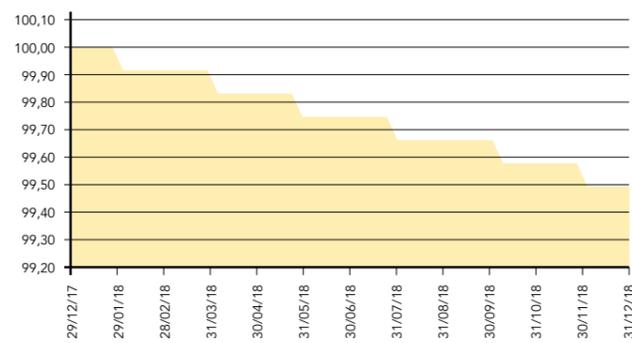
Compte tenu des effectifs, la règle de proportionnalité est appliquée. Les informations quantitatives portent sur le périmètre de l'ensemble de la société de gestion et ne se limitent pas aux preneurs de risques.

Pour les 36 collaborateurs, présents au 31/12/2018 (38 fin 2017), le montant total des rémunérations fixes versé par la société de gestion au titre de 2018 s'élève à 3 130 000 EUR, la part variable étant inférieure à 10 %.

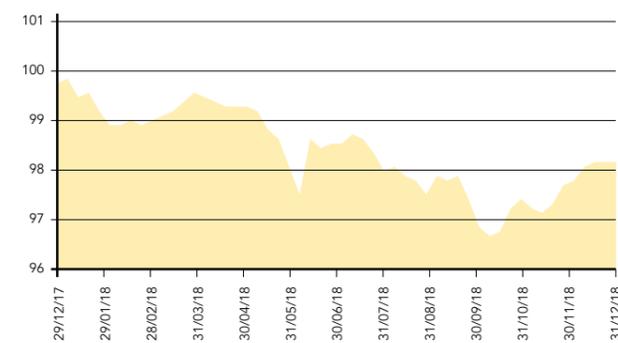
PERFORMANCES FINANCIÈRES

■ Évolution des valeurs de parts en 2018

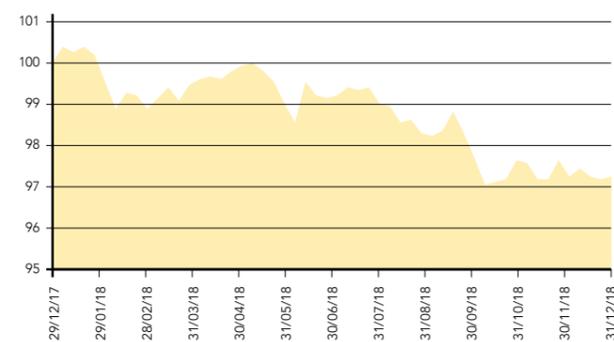
REGARD ÉPARGNE Monétaire



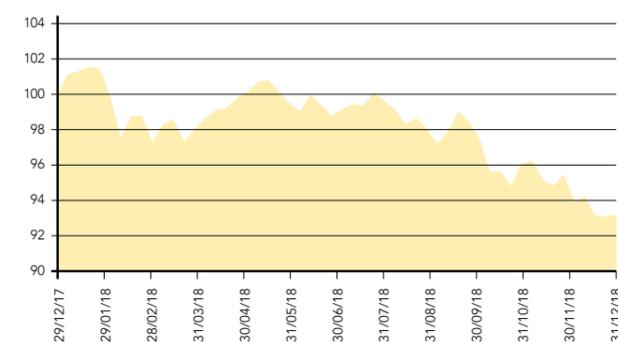
REGARD ÉPARGNE Obligataire



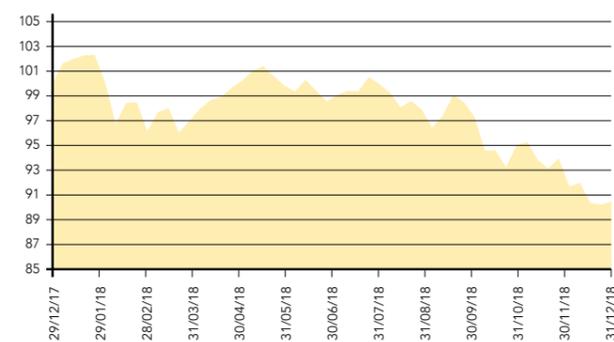
REGARD ÉPARGNE Prudent



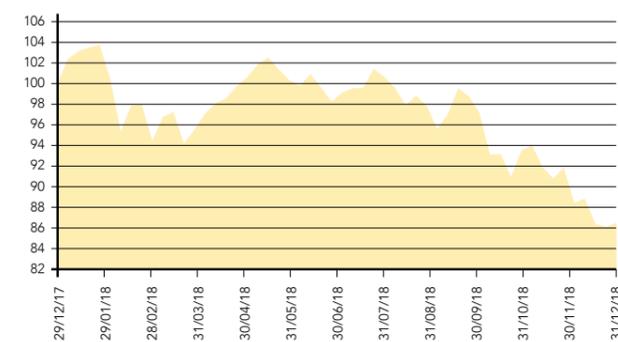
REGARD ÉPARGNE Équilibre



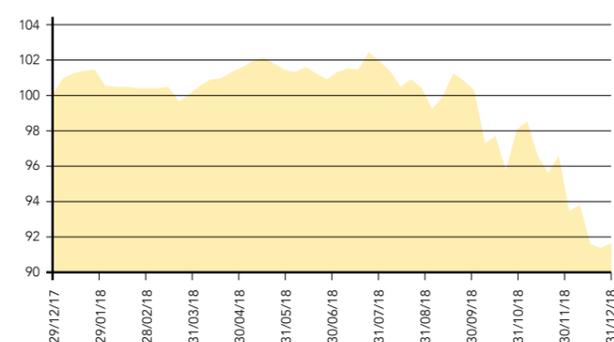
REGARD ÉPARGNE Dynamique



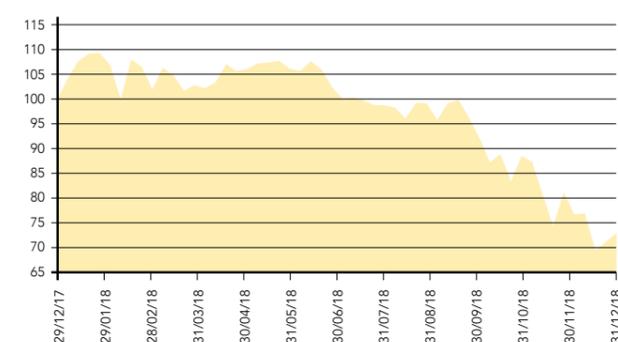
REGARD ÉPARGNE Actions



REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire



REGARD ÉPARGNE PME



■ Performance des fonds REGARD ÉPARGNE au 31/12/2018

	Depuis la création	2018
REGARD ÉPARGNE Monétaire	17,90%	-0,51%
REGARD ÉPARGNE Actions	68,30%	-13,51%
REGARD ÉPARGNE Dynamique	55,50%	-9,54%
REGARD ÉPARGNE Prudent	48,40%	-2,75%
REGARD ÉPARGNE Obligataire	32,10%	-1,27%
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	31,80%	-8,34%
REGARD ÉPARGNE Équilibre	64,40%	-6,80%
REGARD ÉPARGNE PME	-15,80%	-27,10%

NB : les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

FCPE REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code monétaire et financier.

Classification "monétaire".

REGARD ÉPARGNE Monétaire est un Fonds Commun de Placement multientreprises monétaire. L'objectif de gestion du FCPE est d'égaliser l'EONIA (Euro Overnight Index Average) capitalisé sur une durée de placement recommandée de moins de 3 mois, après déduction des frais de gestion réels. L'EONIA (Euro Overnight Index Average) capitalisé correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro. Cependant dans certaines situations de marché telles que le très faible niveau de l'EONIA, la valeur liquidative de votre fonds pourra baisser de manière structurelle et affecter négativement le rendement de votre fonds, ce qui pourrait compromettre l'objectif de préservation du capital de votre fonds. Les investissements se feront à hauteur de 100% maximum de l'actif net en instruments du marché monétaire. La gestion repose sur la sélection de fonds monétaires et monétaires court terme de la zone euro choisis pour la qualité des établissements gestionnaires, la régularité et la qualité de leur performance.

Le FCPE peut intervenir sur des contrats à terme ou des options sur taux d'intérêt à court terme pour exposer le portefeuille. Ces contrats peuvent également servir à diminuer l'exposition au risque de taux dans un contexte d'anticipation de hausse des taux. Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. Le FCPE est exposé aux risques de taux et de crédit par l'intermédiaire de fonds sous-jacents. Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

Politique financière

Indice de référence :	EONIA
Composition des actifs :	
Instruments des marchés monétaires et autres instruments de taux	100%

Politique d'investissement

Le fonds REGARD ÉPARGNE Monétaire est investi à 100% en instruments du marché monétaire, dont la performance est directement liée à l'évolution de l'indice monétaire EONIA capitalisé. La gestion repose sur la sélection d'OPC monétaires et monétaires court terme de la zone Euro choisis pour la qualité des établissements gestionnaires, la régularité et la qualité de leur performance. Depuis l'année 2016, compte tenu de la

baisse prévisible du rendement du marché monétaire, la sélection des fonds retenus s'était portée quasi exclusivement sur des fonds pouvant investir sur les maturités les plus longues autorisées par la réglementation, ceci afin de bénéficier d'un surplus de performance relative à l'indice. Par ailleurs, conformément à la labellisation ISR de la gamme REGARD ÉPARGNE, l'intégralité de ces fonds sélectionnés sont gérés selon les principes ISR.

Il n'y a pas eu de changement significatif dans la sélection des fonds monétaires ISR au cours de l'année 2018, ceux-ci étant majoritairement bien adaptés aux conditions de marché. Seule la répartition entre ces fonds supports a été modifiée. Ainsi, compte tenu d'une performance de la sicav CANDRIAM MONETAIRE SRI sensiblement moins bonne que celle des trois autres fonds présents dans le portefeuille en 2017, sa pondération dans le fonds REGARD ÉPARGNE Monétaire a été abaissée au mois de janvier à 16% de l'actif contre 24% fin 2017, le produit de la vente étant réparti à parts égales sur les trois autres fonds supports.

Pour 2018, les établissements gestionnaires et les fonds retenus sont les suivants : ECOFI INVESTISSEMENTS (BTP TRÉSORERIE, -0.2901% en 2018), CPR GESTION (CPR MONÉTAIRE ISR, -0.3089% en 2018), FEDERAL GESTION (FEDERAL SUPPORT TRÉSORERIE ISR, -0.3660% en 2018) et CANDRIAM (CANDRIAM MONETAIRE SRI, -0.4159% en 2018).

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0.09% TTC de l'actif net sur la période.

Performances

Sur l'exercice, la valeur de part de REGARD ÉPARGNE Monétaire est passée de 11.85 € à 11.79 € le 31 décembre 2018, ce qui représente une performance de -0.51% après frais de gestion quand l'EONIA, indice de référence du fonds, s'inscrit sur la période en baisse de -0.37%.

Il convient de noter que la performance moyenne des Sicav monétaires court terme en 2018 s'établit à -0.39% (classification Europerformance Trésorerie Court terme) et que la performance moyenne des Sicav monétaires (classification Europerformance Trésorerie) est de -0.36%.

Composition de l'actif net



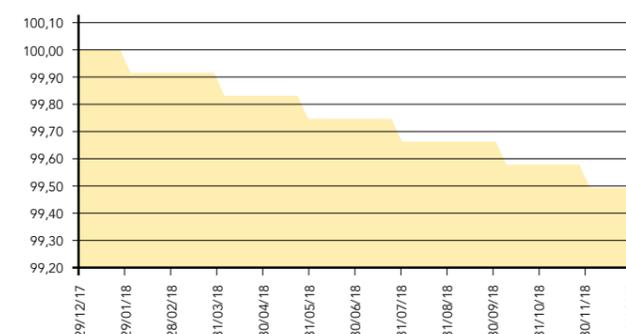
FCPE REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE

Composition des avoirs

depuis 5 ans	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	29/03/2018	29/06/2018	28/09/2018	31/12/2018
Fcp ou sicav obligataires								
Trésorerie court terme	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe								
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Actif net	120 788 323,28	122 585 001,30	125 828 613,25	123 316 178,71	120 755 588,81	121 956 179,52	117 237 192,21	116 824 142,40
Valeur de la part	11,89	11,89	11,89	11,85	11,84	11,82	11,81	11,79
Évolution de la part depuis l'origine	18,90%	18,90%	18,90%	18,50%	18,40%	18,20%	18,10%	17,90%
Évolution de la part en 2018	-	-	-	-	-0,08%	-0,25%	-0,34%	-0,51%
Évolution de la part depuis le 31/12/2014	-	0,00%	0,00%	-0,34%	-0,42%	-0,59%	-0,67%	-0,84%
Nombre de parts	10 158 371,9368	10 306 004,9546	10 584 035,4099	10 407 200,5949	10 202 789,7138	10 317 706,3946	9 929 946,3508	9 907 759,7137
Capitalisation unitaire sur le résultat	0,13	0,00	0,00	-0,01	0,00	0,00	-0,01	-0,01
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,13	0,02	0,00	-0,01	0,00	0,00	-0,01	-0,01

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Évolution de REGARD ÉPARGNE Monétaire en 2018



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
29/12/2017	11,85
26/01/2018	11,85
23/02/2018	11,84
29/03/2018	11,84
27/04/2018	11,83
25/05/2018	11,83
29/06/2018	11,82
27/07/2018	11,82
31/08/2018	11,81
28/09/2018	11,81
26/10/2018	11,8
30/11/2018	11,8
31/12/2018	11,79

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2014	11,89
31/12/2015	11,89
30/12/2016	11,89
29/12/2017	11,85
29/03/2018	11,84
29/06/2018	11,82
28/09/2018	11,81
31/12/2018	11,79

Performances au 31/12/2018

Date	Depuis la création	2018
REGARD ÉPARGNE Monétaire	17,90%	-0,51%

Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Monétaire a reçu ses premières souscriptions le 19/05/2003. Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 se sont élevées à 18 M€. Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 23.9 M€. Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 5.91 M€. Au 31 décembre 2018, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Monétaire se monte à 116.82 M€. Le nombre de parts en circulation est de 9 907 760. À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 48 264.

FCPE REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	0,15 %
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,09 %
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00 %
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	0,24 %
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,02 %

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2018	29/12/2017
Titre OPC/FIA	100,01 %	99,98 %
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,01 %	-0,01 %
DISPONIBILITÉS	0,00 %	0,03 %
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	116 824	123 316

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	116 839 183,97	123 292 607,25
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités		41 283,93
TOTAL DE L'ACTIF	116 839 183,97	123 333 891,18

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2018, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Passif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	117 051 289,49	123 493 674,19
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	-50 685,69	8 681,91
Résultat ^(a,b)	-176 461,40	-186 177,39
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	116 824 142,40	123 316 178,71
DETTES		
Comptes financiers		17 712,47
Concours bancaires courants	323,89	
TOTAL DU PASSIF	116 839 183,97	123 333 891,18

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	602,42	773,41
Résultats sur opérations financières	-602,42	-773,41
Frais de gestion et dotation aux amortissements	179 649,96	188 167,72
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-180 252,38	-188 941,13
Régularisation des revenus de l'exercice	3 790,98	2 763,74
RÉSULTAT	-176 461,40	-186 177,39

FCPE REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 55.

Évolution de l'actif net	31/12/2018	29/12/2017	Créances et dettes	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	123 316 178,71	125 828 613,25	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	17 997 190,94	20 288 969,34	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	3 348 716,76	4 527 289,92	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	7 860 449,56	7 195 566,85	Frais de gestion	14 717,68
- abondements de l'entreprise	4 966 435,88	5 798 363,80	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	24 988,29	19 747,76	Total des dettes	14 717,68
Rachats	-23 903 516,21	-22 385 265,82		
Transferts			Compléments d'information	31/12/2018
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	1 821 588,74	2 767 748,77	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	1 522 658,0726
Plus-values réalisées sur titres	712,93	14 218,82	Valeur des parts émises	17 997 190,94
Moins-values réalisées sur titres	-53 066,49	-5 401,65	Nombre de parts rachetées	2 022 098,9538
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	23 903 516,21
Variation de la différence d'estimation des titres	-353 105,10	-236 010,19	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-180 252,38	-188 941,13	Commissions de souscription perçues	24 988,29
Autres éléments*		-3,91	Commissions de souscription rattachées	24 988,29
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	116 824 142,40	123 316 178,71	Frais de gestion	0,15 %
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	116 839 183,97
			Rétrocession de frais de gestion	
			Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2018 29/12/2017
			SOMME RESTANT À AFFECTER	
			Plus et moins-values nettes de l'exercice	-50 685,69 8 681,91
			AFFECTATION	
			Capitalisation	-50 685,69 8 681,91

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2018	29/12/2017
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-176 461,40	-186 177,39
AFFECTATION		
Capitalisation	-176 461,40	-186 177,39
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014
Actif net	116 824 142,40 €	123 316 178,71 €	125 828 613,25 €	122 585 001,30 €	120 788 323,28 €
Nombre de parts	9 907 759,7137	10 407 200,5949	10 584 035,4099	10 306 004,9546	10 158 371,9368
Valeur liquidative unitaire	11,79 €	11,85 €	11,89 €	11,89 €	11,89 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,01	-0,01	0,00	0,00	0,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,02	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2018	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2018	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
TITRE OPC				REGARD BTP-
BTP Trésorerie SICAV	33 257 200,64	3 077	28,47 %	Immeuble le Sari
Fédéral sup. Trésorerie SICAV	32 614 033,70	3 242	27,91 %	1 bd du Levant
CPR Monétaire SR I	33 512 814,27	1 629	28,69 %	93160 NOISY-LE-GRAND
Candriam Euro Sustainable SICAV	17 455 135,36	16 952	14,94 %	Tél. 01 49 14 12 12
TOTAL TITRE OPC	116 839 183,97		100,01 %	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-14 717,68		-0,01 %	
Disponibilités	-323,89		0,00 %	
TOTAL ACTIF NET	116 824 142,40		100,00 %	

FCPE REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code monétaire et financier.

Classification "obligations et autres titres de créance libellés en euro"

REGARD ÉPARGNE Obligataire est un fonds investi en permanence sur un ou plusieurs marché(s) de taux de pays de la zone euro, en produits de taux (obligataires et monétaires) et assimilés, de durée de vie moyenne supérieure à un an. L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance comparable à celle de l'indice de référence, le BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) coupons nets réinvestis, minorée des frais de gestion et assurer ainsi à moyen terme une progression de la valeur liquidative supérieure à celle du marché monétaire.

Les investissements du fonds se feront principalement à travers des FCP obligataires gérés par PRO BTP Finance qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR. Les obligations privées représentent au maximum 1/3 de l'encours obligataire du FCPE. Les obligations convertibles représentent au maximum 10% de l'encours. Le FCPE peut intervenir sur des contrats à terme ou des options sur taux d'intérêt, sur indices obligataires ou sur actions pour couverture. Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. Le FCPE est exposé par l'intermédiaire de fonds sous-jacents au risque de taux d'intérêt, de crédit et de perte en capital. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

Politique financière

Indice de référence : BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans

Composition des actifs : produits de taux 100%

Politique d'investissement

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le fonds REGARD ÉPARGNE Obligataire la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.17 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.41, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro, présentant un risque significatif de remontée en liaison avec le début du resserrement monétaire de la Réserve Fédérale américaine. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, la diversification sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2018, bien qu'un peu réduite en avril pour prendre en compte un niveau de rendement/risque un peu dégradé sur cette classe d'actif. Ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Ce niveau de sous sensibilisation a été progressivement accentué dès le mois de février, avec un pic de sous sensibilité atteint entre mars et mai 2018, le principal fonds support des obligations

d'état, Regard Obligations Long Terme, ayant vu sur cette période sa sensibilité significativement abaissée par rapport à celle de son indice de référence dans un contexte de forte remontée des taux européens en janvier et février. Au cours du second semestre, bien que la sensibilité du fonds support ait été ramenée au niveau de celle de son indice de référence, la position de sous sensibilité est restée sur un niveau élevé, les différentes étapes de resserrement opérées par la banque centrale américaine ainsi que la réduction progressive du programme d'achats quantitatif de la BCE, avec un arrêt définitif prévu pour la fin décembre 2018, laissant toujours entrevoir la probabilité d'une hausse des taux d'intérêt en Europe.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2018 la sensibilité du fonds REGARD ÉPARGNE Obligataire s'établit à 3.64 contre 5.57 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 7.33% de l'actif du fonds.

Les emprunts d'État de la zone Euro (Regard Obligations Long Terme, horizon de placement 5/7 ans et Regard Obligations Court Terme, horizon de placement 1/3 ans) constituent de manière habituelle la majorité des placements en produits de taux (85.53% de l'actif fin 2018) en plus du fonds crédit (Regard Obligations Privées ISR, horizon de placement 3/5 ans, 7.15% de l'actif fin 2018). La poche monétaire (7.33% de l'actif) est intégralement investie sur le fonds Regard Monétaire.

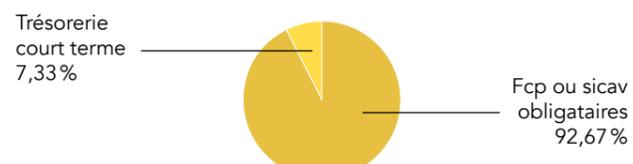
Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0.09% TTC de l'actif net sur la période.

Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 13.38 € à 13.21 € le 31 décembre 2018, ce qui représente une performance après frais de gestion de -1.27%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +0.14%. Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1.20% sur l'année, la performance brute comme nette reste inférieure à celle de l'indice de référence. Cette sous-performance du fonds est entièrement attribuable à la sous-exposition maintenue tout au long de l'année en termes de sensibilité, avec en particulier l'emploi de produits obligataires de maturité 1/3 ans au côté de placements monétaires comme outils de désensibilisation, ces deux supports étant en performance négative de -0.15% et -0.32% respectivement. La contribution des supports utilisés pour la gestion des emprunts d'états est neutre, les fonds Regard Obligations Court Terme et Regard Obligations Long Terme affichant cette année des performances globalement en ligne avec celles de leurs indices de référence.

La diversification en obligations du secteur privé a contribué cette année de manière négative à la performance relative du fonds. En effet, la performance en 2018 de l'indice représentatif de ces obligations (indice Barclays 3/5 ans), pénalisées par la forte baisse des sous-jacents actions, est de -0.65% quand l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans progresse de 0.15%, le fonds support Regard Obligations Privées ISR reculant quant à lui de 0.70%.

Composition de l'actif net



FCPE REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Composition des avoirs

depuis 5 ans	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	29/03/2018	29/06/2018	28/09/2018	31/12/2018
Fcp ou sicav obligataires	95,59%	97,72%	96,56%	93,18%	93,11%	93,46%	93,39%	92,67%
Trésorerie court terme	4,41%	2,28%	3,44%	6,82%	6,89%	6,54%	6,61%	7,33%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	100,00%							
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe								
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	0,00%							
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
Actif net	37 415 290,22	38 416 885,65	40 268 157,90	42 443 131,42	42 195 897,16	41 990 754,54	41 131 163,38	41 610 426,65
Valeur de la part	13,46	13,44	13,51	13,38	13,36	13,25	13,13	13,21
Évolution de la part depuis l'origine	34,60%	34,40%	35,10%	33,80%	33,60%	32,50%	31,30%	32,10%
Évolution de la part en 2018	-	-	-	-	-0,15%	-0,97%	-1,87%	-1,27%
Évolution de la part depuis le 31/12/2014	-	-0,15%	0,37%	-0,59%	-0,74%	-1,56%	-2,45%	-1,86%
Nombre de parts	2 780 473,3753	2 858 453,5237	2 981 572,4177	3 171 626,5267	3 158 052,1452	3 168 100,6983	3 133 461,6337	3 149 719,8940
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,11	-0,16	-0,16	-0,16	-0,03	-0,07	-0,11	-0,15
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,21	0,00	0,07	0,38	0,42	0,44	0,44
Capitalisation unitaire	-0,11	0,05	-0,16	-0,09	0,35	0,35	0,33	0,29

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Évolution de REGARD ÉPARGNE Obligataire en 2018



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
29/12/2017	13,38
26/01/2018	13,32
23/02/2018	13,29
29/03/2018	13,36
27/04/2018	13,33
25/05/2018	13,26
29/06/2018	13,25
27/07/2018	13,23
31/08/2018	13,14
28/09/2018	13,13
26/10/2018	13,11
30/11/2018	13,16
31/12/2018	13,21

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2014	13,46
31/12/2015	13,44
30/12/2016	13,51
29/12/2017	13,38
29/03/2018	13,36
29/06/2018	13,25
28/09/2018	13,13
31/12/2018	13,21

Performances au 31/12/2018

Date	Depuis la création	2018
REGARD ÉPARGNE Obligataire	32,10%	-1,27%

Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Obligataire a reçu ses premières souscriptions le 07/07/2003. Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 se sont élevées à 5.83 M€. Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 6.12 M€. Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 0.29 M€. Au 31 décembre 2018, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Obligataire se monte à 41.61 M€. Le nombre de parts en circulation est de 3 149 720. À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 23 372.

FCPE REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,20 %
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,09 %
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
	0,00 %
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,29 %
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,01 %

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2018	29/12/2017
Titre OPC/FIA	100,09%	100,07%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,10%	-0,11%
DISPONIBILITÉS	0,01%	0,04%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	41 610	42 443

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	41 648 804,72	42 473 577,22
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	3 412,51	18 248,09
TOTAL DE L'ACTIF	41 652 217,23	42 491 825,31

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,01

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,01

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2018, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Passif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 707 541,72	42 724 977,21
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	1 403 424,73	228 494,33
Résultat	-500 539,80	-510 340,12
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	41 610 426,65	42 443 131,42
DETTES		
Comptes financiers	41 790,58	48 693,89
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	41 652 217,23	42 491 825,31

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	199,95	226,91
Résultats sur opérations financières	-199,95	-226,91
Frais de gestion et dotation aux amortissements	499 724,18	499 745,68
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-499 924,13	-499 972,59
Régularisation des revenus de l'exercice	-615,67	-10 367,53
RÉSULTAT	-500 539,80	-510 340,12

FCPE REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 55.

Évolution de l'actif net	31/12/2018	29/12/2017	Créances et dettes	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	42 443 131,42	40 268 157,90	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	5 828 632,42	8 422 599,55	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	753 102,78	764 500,25	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	1 858 064,54	2 752 048,52	Frais de gestion	41 790,58
- abondements de l'entreprise	2 164 142,51	2 687 670,72	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	3 581,35	4 434,47	Total des dettes	41 790,58
Rachats	-6 122 712,50	-5 868 359,08	Compléments d'information	31/12/2018
Transferts			Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	1 053 322,59	2 218 380,06	Nombre de parts émises	440 335,1416
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Valeur des parts émises	5 828 632,42
Plus-values réalisées sur titres	1 415 683,33	221 838,86	Nombre de parts rachetées	462 241,7743
Moins-values réalisées sur titres	-1 606,60	-158,29	Valeur des parts rachetées	6 122 712,50
Frais de transaction			Commission de souscription et/ou rachat	
Variation de la différence d'estimation des titres	-1 452 777,29	-100 974,93	Commissions de souscription perçues	3 581,35
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-499 924,13	-499 972,59	Commissions de souscription rétrocédées	3 581,35
Autres éléments*			Frais de gestion	1,20%
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	41 610 426,65	42 443 131,42	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	41 648 804,72
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2018	29/12/2017
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-500 539,80	-510 340,12
AFFECTATION		
Capitalisation	-500 539,80	-510 340,12
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014
Actif net	41 610 426,65 €	42 443 131,42 €	40 268 157,90 €	38 416 885,65 €	37 415 290,22 €
Nombre de parts	3 149 719,8940	3 171 626,5267	2 981 572,4177	2 858 453,5237	2 780 473,3753
Valeur liquidative unitaire	13,21 €	13,38 €	13,51 €	13,44 €	13,46 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,15	-0,16	-0,16	-0,16	-0,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,44	0,07	0,00	0,21	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2018	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2018	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
TITRE OPC				
Regard Monétaire FCP	3 089 114,52	265,90	7,42%	
Regard Obligations Privées FCP	2 974 063,95	22 495	7,15%	
Regard Obligations Court Terme FCP	15 402 126,25	115 675	37,02%	REGARD BTP-Immeuble le Sari
Regard Obligations Long Terme FCP	20 183 500,00	115 626	48,51%	1 bd du Levant
TOTAL TITRE OPC	41 648 804,72		100,09%	93160 NOISY-LE-GRAND
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-41 790,58		-0,10%	Tél. 01 49 14 12 12
Disponibilités	3 412,51		0,01%	
TOTAL ACTIF NET	41 610 426,65		100,00%	

FCPE REGARD ÉPARGNE PRUDENT

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code monétaire et financier.

L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure à celle d'un benchmark composé à 10% de l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index - dividendes réinvestis) et à 90% de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EGO3 index). Pour atteindre son objectif, REGARD ÉPARGNE Prudent est principalement investi dans des FCP obligataires et actions gérés par PRO BTP Finance qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR.

La part des produits de taux peut évoluer entre 80% minimum et 100% maximum. La part consacrée aux actions peut être de 20% maximum, sans minimum. Une fraction maximum de 10% de l'encours pourra de plus être investie sur les obligations convertibles européennes à titre de diversification. Le FCPE peut intervenir sur des contrats à terme ou des options sur taux d'intérêt, sur indices obligataires ou sur actions pour couverture.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. Le FCPE est exposé par le biais de fonds sous-jacents aux risques action, de taux d'intérêt, de crédit et de perte en capital et au risque lié à la gestion discrétionnaire. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

■ Politique financière

Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	90%
Actions de la zone Europe	10%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 80%
Actions	maximum 20%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2018, la gestion fonds REGARD ÉPARGNE Prudent s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds REGARD ÉPARGNE Prudent la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.60 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.41, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro, présentant un risque significatif de remontée en liaison avec le début du resserrement monétaire de la Réserve Fédérale américaine. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, la diversification sur le compartiment des obligations du secteur privé (7% de l'actif fin 2018) a été conservée tout au long de l'année 2018, bien qu'un peu réduite en avril pour prendre en compte un niveau de rendement/risque un peu dégradé sur cette classe d'actif. Ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Ce niveau de sous sensibilisation a été progressivement accentué dès le mois de février, avec un pic de sous sensibilité atteint entre mars et mai 2018, le principal fonds support des obligations d'état, Regard Obligations

Long Terme, ayant vu sur cette période sa sensibilité significativement abaissée par rapport à celle de son indice de référence dans un contexte de forte remontée des taux européens en janvier et février. Au cours du second semestre, bien que la sensibilité du fonds support ait été ramenée au niveau de celle de son indice de référence, la position de sous sensibilité est restée sur un niveau élevé, les différentes étapes de resserrement opérées par la banque centrale américaine ainsi que la réduction progressive du programme d'achats quantitatifs de la BCE, avec un arrêt définitif prévu pour la fin décembre 2018, laissant toujours entrevoir la probabilité d'une hausse des taux d'intérêt en Europe.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2018 la sensibilité du fonds REGARD ÉPARGNE Prudent s'établit à 3.91 contre 5.57 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 14.79% de l'actif du fonds.

- une surpondération modérée de la part actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds REGARD ÉPARGNE Prudent avait été maintenue sur un niveau de surpondération, ce qui représentait à cette date une exposition légèrement supérieure à 16% (contre 10% pour la position neutre). Compte tenu de l'évolution des marchés au tout début de l'année (hausse rapide des actions, le CAC40 ayant atteint les objectifs fixés fin 2017, cette allocation d'actifs a été modifiée en date du 25 janvier, avec un allègement de la position en actions dans le but de sécuriser une partie des résultats obtenus par la surpondération des actions sur une période de performance négative des placements obligataires. De ce fait, le poids des actions dans le fonds REGARD ÉPARGNE Prudent a été abaissé sans toutefois revenir jusqu'au niveau neutre, compte tenu du profil particulièrement prudent de l'allocation d'actif des fonds de la gamme REGARD ÉPARGNE. Le produit de cette cession a été intégralement réinvesti en placements monétaires. Cette surpondération modérée des actions a été conservée sans changement jusqu'à la fin de l'année, qui s'avère à son terme l'un des pires millésimes boursiers qu'aient connu les marchés d'actions depuis la crise financière déclenchée par la faillite de Lehman Brothers en 2008. En effet, à partir des derniers jours de janvier, la persistance des pressions inflationnistes aux États-Unis, combinées à des risques politiques en Europe et géopolitiques entre les États-Unis et la Chine, ont eu raison de ce bel accès d'optimisme et les bourses mondiales ont dû faire face à une vague de prises de bénéfices qui ont effacé et bien au-delà la performance des premières semaines de l'année, les valeurs européennes corrigeant de près de 7% en dix séances presque consécutives de baisse des indices début février. Sur la fin du trimestre, les chiffres européens sous les attentes et l'impact du renforcement de l'euro sur les perspectives de croissance ont accentué ce mouvement en mars, et les marchés d'actions mondiaux ont connu un deuxième mois consécutif de forte baisse. Ce n'est qu'à partir du mois d'avril que cette spirale baissière a pu s'interrompre, grâce à une bonne saison de publication des résultats des entreprises, le mouvement étant également soutenu par la remontée du cours du dollar et des prix du pétrole et des matières premières. Cette période de rebond s'est brutalement interrompue dès le 22 mai, avec l'annonce de l'instauration des premières surtaxes douanières sur l'aluminium et l'acier aux États-Unis et l'aggravation de la crise politique en Italie. Entre le 22 mai et le 27 juin, les actions européennes ont cédé environ 4%, la chute étant sensiblement plus violente sur certains secteurs, notamment les produits de base et les valeurs financières. Au cours du mois de juillet, les publications de résultats du deuxième trimestre, de bonne qualité, ainsi que les espoirs d'ouverture de négociations entre les États-Unis et leur principaux partenaires commerciaux ont permis aux actions européennes de regagner le terrain perdu au cours de la baisse précédente, l'indice Stoxx50 de principales sociétés européennes affichant une progression de l'ordre de 2% fin juillet. Après cette brève embellie, les marchés d'actions sont depuis le mois d'août ballottés entre le désordre politique en Europe, la croisade du Président des États-Unis contre l'ensemble des partenaires commerciaux de son pays, un début de crise sur les devises des marchés émergents déclenchée par l'effondrement de la livre turque et néanmoins un contexte macroéconomique somme toute bien orienté. Ils ont donc repris en septembre le chemin de la hausse après un mois d'août particulièrement dévastateur pour les places européennes dans leur

FCPE REGARD ÉPARGNE PRUDENT

ensemble (-3.88%). La première semaine du mois a néanmoins été difficile avec une recrudescence des tensions commerciales internationales. Ainsi, l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes a abandonné plus de 2% en quelques séances, avant d'amorcer une remontée tout aussi rapide avec des espoirs de nouvelles mesures fiscales aux États-Unis et des prises de rendez-vous entre les responsables américains et chinois pour entamer un nouveau cycle de négociations. La rechute est cependant intervenue dès le début du mois d'octobre, avec un cocktail détonnant de mauvaises nouvelles : la saison de publication des résultats s'est révélée plus que mitigée et elle est intervenue dans un climat tendu en Europe, avec l'intensification de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine (les négociations du mois de septembre ayant échoué à trouver un terrain d'entente), la crise budgétaire italienne (avec un projet de budget inacceptable par Bruxelles) et le Brexit (dans l'impasse). La révision en baisse de la croissance mondiale par le FMI a servi de détonateur pour une nouvelle phase de baisse sur les marchés d'actions. En fin de mois, l'indice Stoxx50 affiche ainsi un recul de près de 4%, portant la baisse annuelle au-delà des 7%.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 12.77% pour le fonds REGARD ÉPARGNE Prudent contre 10% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -12.45% pour l'année 2018, légèrement moins négative que celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) hors dividendes qui s'établit à -13.15%, mais inférieure à celle de l'indice calculé dividendes réinvestis (-10.21%). Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.10% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 15.26 € à 14.84 € le 31 décembre 2018, ce qui représente une performance après frais de gestion de -2.75%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à -0.86%.

Composition des avoirs depuis 5 ans

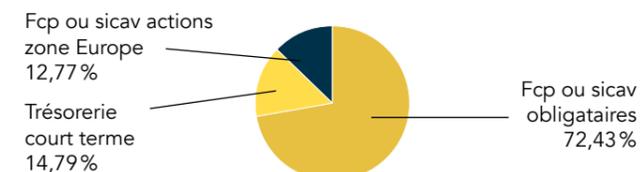
	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	29/03/2018	29/06/2018	28/09/2018	31/12/2018
Fcp ou sicav obligataires	73,75%	75,16%	75,69%	72,43%	71,97%	71,98%	71,95%	72,43%
Trésorerie court terme	7,57%	5,99%	6,37%	11,47%	15,87%	15,12%	14,90%	14,79%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	81,31%	81,15%	82,07%	83,91%	87,84%	87,10%	86,85%	87,23%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	18,69%	18,85%	17,93%	16,09%	12,16%	12,90%	13,15%	12,77%
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	18,69%	18,85%	17,93%	16,09%	12,16%	12,90%	13,15%	12,77%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
Actif net	224 705 274,55	246 354 015,32	248 194 323,83	266 752 831,74	268 626 875,67	271 440 911,32	271 407 964,70	275 921 783,16
Valeur de la part	14,77	14,99	15,12	15,26	15,18	15,13	15	14,84
Évolution de la part depuis l'origine	47,70%	49,90%	51,20%	52,60%	51,80%	51,30%	50,00%	48,40%
Évolution de la part en 2018	-	-	-	-	-0,52%	-0,85%	-1,70%	-2,75%
Évolution de la part depuis le 31/12/2014	-	1,49%	2,37%	3,32%	2,78%	2,44%	1,56%	0,47%
Nombre de parts	15 215 220,3862	16 432 567,7800	16 419 658,4683	17 484 167,8816	17 701 368,0685	17 944 938,7989	18 088 203,0815	18 591 573,0412
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,13	-0,18	-0,17	-0,18	-0,04	-0,09	-0,13	-0,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,46	0,18	0,31	0,33	0,35	0,35	0,34
Capitalisation unitaire	-0,13	0,28	0,01	0,13	0,29	0,26	0,22	0,16

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1.20% sur l'année, la performance est néanmoins inférieure à celle de l'indice de référence. En effet, malgré la diminution de la surpondération des actions opérée en janvier, le fonds a conservé jusqu'à la fin décembre une exposition aux actions légèrement supérieure à celle de son indice de référence, ce qui a pesé sur la performance. D'autre part, le gain engrangé en janvier sur la vente d'une partie des actions après un début d'année en forte hausse n'a pas suffi à compenser l'impact négatif de la forte sous-exposition en termes de sensibilité sur la partie obligataire, les taux ayant contre toute attente fortement rebaisé en fin d'année en parallèle avec la hausse de l'aversion au risque. Ainsi les emprunts d'état affichent sur l'ensemble de l'année une performance certes modeste mais positive. Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a pesé cette année sur la performance relative du fonds, ce compartiment se comparant très défavorablement à celui des emprunts d'état de maturité 5/7 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds REGARD ÉPARGNE Prudent. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) recule de 0.65% quand l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans progresse de 0.14%.

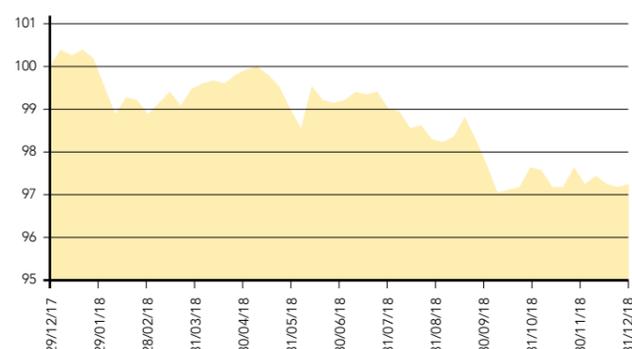
Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est neutre à légèrement positive pour les fonds support obligataires état et crédit, dont les performances sont globalement en ligne avec celles de leurs indices de référence respectifs. Elle est en revanche négative pour les actions (224 points de base en-deçà de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



FCPE REGARD ÉPARGNE PRUDENT

Évolution de REGARD ÉPARGNE Prudent en 2018



Performances au 31/12/2018

Date	Depuis la création	2018
REGARD ÉPARGNE Prudent	48,40%	-2,75%

Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Prudent a reçu ses premières souscriptions le 19/05/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 se sont élevées à 49.15 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 32.49 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 16.65 M€.

Au 31 décembre 2018, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Prudent se monte à 275.92 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 18 591 573.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 81 533.

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,20%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,10%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,30%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,03%

Valeur liquidative en euros

Date	Euros
29/12/2017	15,26
26/01/2018	15,29
23/02/2018	15,14
29/03/2018	15,18
27/04/2018	15,23
25/05/2018	15,19
29/06/2018	15,13
27/07/2018	15,17
31/08/2018	15
28/09/2018	15
26/10/2018	14,83
30/11/2018	14,9
31/12/2018	14,84

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2014	14,77
31/12/2015	14,99
30/12/2016	15,12
29/12/2017	15,26
29/03/2018	15,18
29/06/2018	15,13
28/09/2018	15
31/12/2018	14,84

FCPE REGARD ÉPARGNE PRUDENT

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2018	29/12/2017
Titre OPC/FIA	100,10%	100,09%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,10%	-0,11%
DISPONIBILITÉS	0,00%	0,02%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	275 922	266 753

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	276 191 192,60	267 000 327,59
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	6 728,77	56 157,14
TOTAL DE L'ACTIF	276 197 921,37	267 056 484,73

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2018, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Passif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	272 599 769,82	264 396 651,70
Plus ou moins-values nettes de l'exercice (a,b)	6 684 214,68	5 545 030,50
Résultat	-3 362 201,34	-3 188 850,46
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	275 921 783,16	266 752 831,74
DETTES	276 138,21	303 652,99
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	276 197 921,37	267 056 484,73

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
Produits sur opérations financières	1194,8	1364,16
Charges sur opérations financières		
Résultats sur opérations financières	-1194,8	-1364,16
Frais de gestion et dotation aux amortissements	3 240 852,90	3 055 404,46
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-3 242 047,70	-3 056 768,62
Régularisation des revenus de l'exercice	-120 153,64	-132 081,84
RÉSULTAT	-3 362 201,34	-3 188 850,46

FCPE REGARD ÉPARGNE PRUDENT

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 55.

Évolution de l'actif net	31/12/2018	29/12/2017	Créances et dettes	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	266 752 831,74	248 194 323,83	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	49 146 192,99	47 912 021,50	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	10 663 488,67	8 024 304,33	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	16 447 842,63	16 437 039,40	Frais de gestion	276 138,21
- abondements de l'entreprise	21 017 947,48	20 237 114,31	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	78 442,68	53 990,65	Total des dettes	276 138,21
Rachats	-32 494 834,29	-31 598 045,53		
Transferts			Compléments d'information	31/12/2018
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	1 016 914,21	3 213 563,46	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	3 259 481,6990
Plus-values réalisées sur titres	6 367 308,02	5 197 175,39	Valeur des parts émises	49 146 192,99
Moins-values réalisées sur titres	-1 327,27	-2,60	Nombre de parts rachetées	2 152 076,5394
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	32 494 834,29
Variation de la différence d'estimation des titres	-10 606 340,33	104 134,64	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-3 242 047,70	-3 056 768,62	Commissions de souscription perçues	78 442,68
Autres éléments*		-6,87	Commissions de souscription rétrocédées	78 442,68
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	275 921 783,16	266 752 831,74	Frais de gestion	1,20%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	276 191 192,60
			Rétrocession de frais de gestion	
			Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2018 29/12/2017
Affectation du résultat	31/12/2018	29/12/2017	SOMME RESTANT À AFFECTER	
SOMME RESTANT À AFFECTER			Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 684 214,68 5 545 030,50
Résultat	-3 362 201,34	-3 188 850,46	AFFECTATION	
Capitalisation	-3 362 201,34	-3 188 850,46	Capitalisation	6 684 214,68 5 545 030,50
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution				

*Résultat de fusion

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014
Actif net	275 921 783,16 €	266 752 831,74 €	248 194 323,83 €	246 354 015,32 €	224 705 274,55 €
Nombre de parts	18 591 573,0412	17 484 167,8816	16 419 658,4683	16 432 567,7800	15 215 220,3862
Valeur liquidative unitaire	14,84 €	15,26 €	15,12 €	14,99 €	14,77 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,18	-0,18	-0,17	-0,18	-0,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,34	0,31	0,18	0,46	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2018	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2018	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
TITRE OPC				REGARD BTP-Immeuble le Sari
Regard Actions Dev Durable FCP	35 241 960,60	169 514	12,77%	1 bd du Levant
Regard Monétaire FCP	41 087 546,66	3 536,7	14,89%	93160 NOISY-LE-GRAND
Regard Obligations Privées FCP	19 313 765,64	146 084	7,00%	Tél. 01 49 14 12 12
Regard Obligations Long Terme FCP	142 896 561,60	818 610	51,79%	
Regard Obligations Court Terme FCP	37 651 358,10	282 774	13,65%	
TOTAL TITRE OPC	276 191 192,60		100,10%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-276 138,21		-0,10%	
Disponibilités	6 728,77		0,00%	
TOTAL ACTIF NET	275 921 783,16		100,00%	

FCPE REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code monétaire et financier.

L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure à celle d'un benchmark composé à 35% de l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index - dividendes réinvestis) et à 65% de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index). Pour atteindre son objectif, REGARD ÉPARGNE Équilibre est principalement investi dans des FCP obligataires et actions gérés par PRO BTP Finance qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR. La part des produits de taux peut évoluer entre 50% minimum et 80% maximum. La part consacrée aux actions peut évoluer entre 20% minimum et 50% maximum. Une fraction maximum de 10% de l'encours pourra de plus être investie sur les obligations convertibles européennes à titre de diversification.

Le FCPE peut intervenir sur des contrats à terme ou des options sur taux d'intérêt, sur indices obligataires ou sur actions pour couverture.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. Le FCPE est exposé par le biais de fonds sous-jacents au risque action et de taux d'intérêt ainsi qu'au risque lié à la gestion discrétionnaire. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

Politique financière

Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	65%
Actions de la zone Europe	35%

Composition des actifs :

Produits de taux	minimum 50%
Actions	de 20 à 50%

Politique d'investissement

Au cours de l'année 2018, la gestion du REGARD ÉPARGNE Équilibre s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le fonds REGARD ÉPARGNE Équilibre, la sensibilité obligataire a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 3.91 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.41, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro, présentant un risque significatif de remontée en liaison avec le début du resserrement monétaire de la Réserve Fédérale américaine. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, la diversification sur le compartiment des obligations du secteur privé (6.84% de l'actif fin 2018) a été conservée tout au long de l'année 2018, bien qu'un peu réduite en avril pour prendre en compte un niveau de rendement/risque un peu dégradé sur cette classe d'actif. Ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans. Ce niveau de sous sensibilisation a été progressivement accentué dès le mois de février, avec un pic de sous sensibilité atteint entre mars et mai 2018, le principal fonds support des obligations d'état, Regard Obligations Long Terme, ayant vu sur cette période sa sensibilité significativement abaissée par rapport à celle de son indice de référence dans un contexte

de forte remontée des taux européens en janvier et février. Au cours du second semestre, bien que la sensibilité du fonds support ait été ramenée au niveau de celle de son indice de référence, la position de sous sensibilité est restée sur un niveau élevé, les différentes étapes de resserrement opérées par la banque centrale américaine ainsi que la réduction progressive du programme d'achats quantitatifs de la BCE, avec un arrêt définitif prévu pour la fin décembre 2018, laissant toujours entrevoir la probabilité d'une hausse des taux d'intérêt en Europe.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2018 la sensibilité du fonds REGARD ÉPARGNE Équilibre s'établit à 3.67 contre 5.57 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 14.25% de l'actif du fonds.

- une surpondération modérée de la part actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds REGARD ÉPARGNE Équilibre avait été maintenue sur un niveau de surpondération, ce qui représentait à cette date une exposition proche de 46.5% (contre 35% pour la position neutre). Compte tenu de l'évolution des marchés au tout début de l'année (hausse rapide des actions, le CAC40 ayant atteint les objectifs fixés fin 2017, cette allocation d'actifs a été modifiée en date du 25 janvier, avec un allègement de la position en actions dans le but de sécuriser une partie des résultats obtenus par la surpondération des actions sur une période de performance négative des placements obligataires. De ce fait, le poids des actions dans le fonds REGARD ÉPARGNE Équilibre a été abaissé sans toutefois revenir jusqu'au niveau neutre, compte tenu du profil d'investissement du fonds très modéré pour un fonds de catégorie « équilibre », la position neutre actions étant positionnée à 35% de l'actif et le maximum à 50%.

Le produit de cette cession a été intégralement réinvesti en placements monétaires. Cette surpondération modérée des actions a été conservée sans changement jusqu'à la fin de l'année, qui s'avère à son terme l'un des pires millésimes boursiers qu'aient connus les marchés d'actions depuis la crise financière déclenchée par la faillite de Lehman Brothers en 2008. En effet, à partir des derniers jours de janvier, la persistance des pressions inflationnistes aux États-Unis, combinées à des risques politiques en Europe et géopolitiques entre les États-Unis et la Chine, ont eu raison de ce bel accès d'optimisme et les bourses mondiales ont dû faire face à une vague de prises de bénéfices qui ont effacé et bien au-delà la performance des premières semaines de l'année, les valeurs européennes corrigeant de près de 7% en dix séances presque consécutives de baisse des indices début février. Sur la fin du trimestre, les chiffres européens sous les attentes et l'impact du renforcement de l'euro sur les perspectives de croissance ont accentué ce mouvement en mars, et les marchés d'actions mondiaux ont connu un deuxième mois consécutif de forte baisse. Ce n'est qu'à partir du mois d'avril que cette spirale baissière a pu s'interrompre, grâce à une bonne saison de publication des résultats des entreprises, le mouvement étant également soutenu par la remontée du cours du dollar et des prix du pétrole et des matières premières. Cette période de rebond s'est brutalement interrompue dès le 22 mai, avec l'annonce de l'instauration des premières surtaxes douanières sur l'aluminium et l'acier aux États-Unis et l'aggravation de la crise politique en Italie. Entre le 22 mai et le 27 juin, les actions européennes ont cédé environ 4%, la chute étant sensiblement plus violente sur certains secteurs, notamment les produits de base et les valeurs financières. Au cours du mois de juillet, les publications de résultats du deuxième trimestre, de bonne qualité, ainsi que les espoirs d'ouverture de négociations entre les États-Unis et leur principaux partenaires commerciaux ont permis aux actions européennes de regagner le terrain perdu au cours de la baisse précédente, l'indice Stoxx50 de principales sociétés européennes affichant une progression de l'ordre de 2% fin juillet. Après cette brève embellie, les marchés d'actions sont depuis le mois d'août ballotés entre le désordre politique en Europe, la croisade du Président des États-Unis contre l'ensemble des partenaires commerciaux de son pays, un début de crise sur les devises des marchés émergents déclenchée par l'effondrement de la livre turque et néanmoins un contexte macroéconomique somme toute bien orienté. Ils ont donc repris en septembre le chemin de la hausse après un mois d'août particulièrement dévastateur pour les places européennes dans leur ensemble (-3.88%). La première semaine du mois a néanmoins été difficile avec une recrudescence des tensions commerciales internationales.

FCPE REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Ainsi, l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes a abandonné plus de 2% en quelques séances, avant d'amorcer une remontée tout aussi rapide avec des espoirs de nouvelles mesures fiscales aux États-Unis et des prises de rendez-vous entre les responsables américains et chinois pour entamer un nouveau cycle de négociations. La rechute est cependant intervenue dès le début du mois d'octobre, avec un cocktail détonnant de mauvaises nouvelles : la saison de publication des résultats s'est révélée plus que mitigée et elle est intervenue dans un climat tendu en Europe, avec l'intensification de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine (les négociations du mois de septembre ayant échoué à trouver un terrain d'entente), la crise budgétaire italienne (avec un projet de budget inacceptable par Bruxelles) et le Brexit (dans l'impasse). La révision en baisse de la croissance mondiale par le FMI a servi de détonateur pour une nouvelle phase de baisse sur les marchés d'actions. En fin de mois, l'indice Stoxx50 affiche ainsi un recul de près de 4%, portant la baisse annuelle au-delà des 7%.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 41.42% pour le fonds REGARD ÉPARGNE Équilibre contre 35% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -12.45% pour l'année 2018, légèrement moins négative que celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) hors dividendes qui s'établit à -13.15%, mais inférieure à celle de l'indice calculé dividendes réinvestis (-10.21%).

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.13% TTC de l'actif net sur la période.

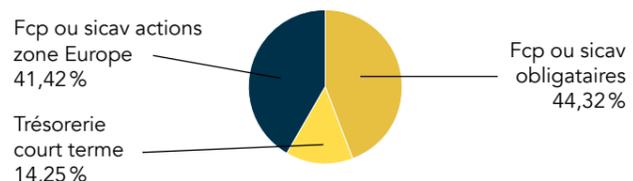
Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 17.64 € à 16.44 € le 31 décembre 2018, ce qui représente une performance après frais de gestion de -6.80%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à -3.40%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1.50% sur l'année, la performance est néanmoins inférieure à celle de l'indice de référence. En effet, malgré la diminution de la surpondération des actions opérée en janvier, le fonds a conservé jusqu'à la fin décembre une exposition aux actions légèrement supérieure à celle de son indice de référence, ce qui a pesé sur la performance. D'autre part, le gain engrangé en janvier sur la vente d'une partie des actions après un début d'année en forte hausse n'a pas suffi à compenser l'impact négatif de la forte sous-exposition en termes de sensibilité sur la partie obligataire, les taux ayant contre toute attente fortement baissé en fin d'année en parallèle avec la hausse de l'aversion au risque. Ainsi les emprunts d'état affichent sur l'ensemble de l'année une performance certes modeste mais positive. Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a pesé cette année sur la performance relative du fonds, ce compartiment se comparant très défavorablement à celui des emprunts d'état de maturité 5/7 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds REGARD ÉPARGNE Prudent. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) recule de 0.65% quand l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans progresse de 0.14%.

Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est neutre à légèrement positive pour les fonds support obligataires état et crédit, dont les performances sont globalement en ligne avec celles de leurs indices de référence respectifs. Elle est en revanche négative pour les actions (224 points de base en-deçà de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

Composition de l'actif net

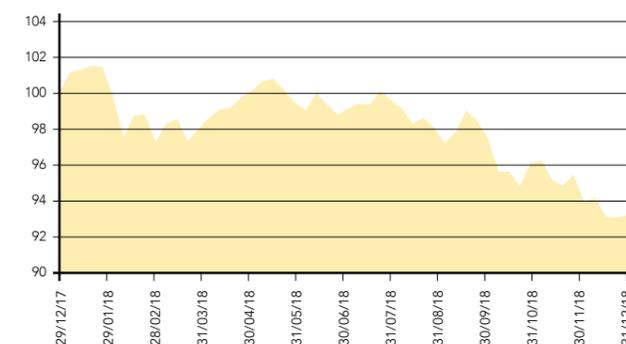


Composition des avoirs depuis 5 ans	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	29/03/2018	29/06/2018	28/09/2018	31/12/2018
Fcp ou sicav obligataires	43,45%	47,78%	46,88%	43,16%	43,67%	42,94%	42,61%	44,32%
Trésorerie court terme	7,80%	3,58%	6,83%	10,39%	15,12%	14,20%	13,68%	14,25%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	51,25%	51,37%	53,71%	53,54%	58,79%	57,14%	56,29%	58,58%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	48,75%	48,63%	46,29%	46,46%	41,21%	42,86%	43,71%	41,42%
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	48,75%	48,63%	46,29%	46,46%	41,21%	42,86%	43,71%	41,42%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
Actif net	92 276 837,48	97 466 885,92	97 658 751,24	102 317 703,89	100 807 391,94	101 742 637,18	102 359 432,79	99 758 947,64
Valeur de la part	16,28	16,87	17,03	17,64	17,29	17,43	17,37	16,44
Évolution de la part depuis l'origine	62,80%	68,70%	70,30%	76,40%	72,90%	74,30%	73,70%	64,40%
Évolution de la part en 2018	-	-	-	-	-1,98%	-1,19%	-1,53%	-6,80%
Évolution de la part depuis le 31/12/2014	-	3,62%	4,61%	8,35%	6,20%	7,06%	6,70%	0,98%
Nombre de parts	5 669 128,9797	5 778 235,6533	5 735 709,7098	5 801 036,1706	5 831 833,2683	5 836 972,7426	5 893 279,0225	6 066 474,1058
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,20	-0,25	-0,24	-0,26	-0,06	-0,13	-0,19	-0,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,52	0,36	0,46	0,56	0,56	0,56	0,56
Capitalisation unitaire	-0,20	0,27	0,12	0,20	0,50	0,43	0,37	0,31

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupées dans la «capitalisation unitaire sur résultat».

FCPE REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Évolution de REGARD ÉPARGNE Équilibre en 2018



Performances au 31/12/2018

Date	Depuis la création	2018
REGARD ÉPARGNE Équilibre	64,40%	-6,80%

Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Équilibre a reçu ses premières souscriptions le 19/05/2003. Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 se sont élevées à 15.19 M€. Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 10.67 M€. Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 4.51 M€. Au 31 décembre 2018, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Équilibre se monte à 99.76 M€. Le nombre de parts en circulation est de 6 066 474. À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 19 933.

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,50%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,13%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,63%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,04%

FCPE REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2018	29/12/2017
Titre OPC/FIA	100,12%	100,12%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,13%	-0,14%
DISPONIBILITÉS	0,01%	0,02%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	99 759	102 318

Documents comptables

Bilan

Actif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	99 883 545,89	102 445 505,55
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	951,89	18 263,13
TOTAL DE L'ACTIF	99 884 497,78	102 463 768,68

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2018, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Passif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	97 917 470,61	101 158 255,45
Plus ou moins-values nettes de l'exercice (a,b)	3 417 966,88	2 678 500,72
Résultat (a,b)	-1 576 489,85	-1 519 052,28
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	99 758 947,64	102 317 703,89
DETTES	125 550,14	146 064,79
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	99 884 497,78	102 463 768,68

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	370,25	421,47
Résultats sur opérations financières	-370,25	-421,47
Frais de gestion et dotation aux amortissements	1 523 530,22	1 497 839,20
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-1 523 900,47	-1 498 260,67
Régularisation des revenus de l'exercice	-52 589,38	-20 791,61
RÉSULTAT	-1 576 489,85	-1 519 052,28

FCPE REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 55.

Évolution de l'actif net	31/12/2018	29/12/2017	Créances et dettes	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	102 317 703,89	97 658 751,24	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	15 186 107,86	12 980 354,90	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	1 518 514,72	1 509 510,91	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	5 990 533,02	4 998 401,76	Frais de gestion	125 550,14
- abondements de l'entreprise	6 629 039,62	5 427 044,10	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	37 266,09	32 818,81	Total des dettes	125 550,14
Rachats	-10 672 500,17	-11 804 748,36	Compléments d'information	31/12/2018
Transferts			Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	1 048 020,50	1 045 398,13	Nombre de parts émises	880 779,2194
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Valeur des parts émises	15 186 107,86
Plus-values réalisées sur titres	3 299 372,33	2 628 543,35	Nombre de parts rachetées	615 341,2842
Moins-values réalisées sur titres	-6 656,31	-814,54	Valeur des parts rachetées	10 672 500,17
Frais de transaction			Commission de souscription et/ou rachat	37 266,09
Variation de la différence d'estimation des titres	-8 841 179,49	2 353 868,15	Commissions de souscription perçues	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 523 900,47	-1 498 260,67	Commissions de souscription rattachées	37 266,09
Autres éléments*		9,82	Frais de gestion	1,50%
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	99 758 947,64	102 317 703,89	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	99 883 545,89
			Rétrocession de frais de gestion	
Affectation du résultat	31/12/2018	29/12/2017	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2018
SOMME RESTANT À AFFECTER				29/12/2017
Résultat	-1 576 489,85	-1 519 052,28	SOMME RESTANT À AFFECTER	
AFFECTATION			Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 417 966,88
Capitalisation	-1 576 489,85	-1 519 052,28	AFFECTATION	
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution			Capitalisation	3 417 966,88

*Résultat de fusion

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014
Actif net	99 758 947,64 €	102 317 703,89 €	97 658 751,24 €	97 466 885,92 €	92 276 837,48 €
Nombre de parts	6 066 474,1058	5 801 036,1706	5 735 709,7098	5 778 235,6533	5 669 128,9797
Valeur liquidative unitaire	16,44 €	17,64 €	17,03 €	16,87 €	16,28 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,25	-0,26	-0,24	-0,25	-0,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,56	0,46	0,36	0,52	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2018	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2018	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
TITRE OPC				
Regard Actions Dev Durable FCP	41 325 114,60	198 774	41,42%	REGARD BTP-
Regard Monétaire FCP	14 340 740,75	1 234,40	14,38%	Immeuble le Sari
Regard Obligations Privées FCP	6 828 382,08	51 648	6,84%	1 bd du Levant
Regard Obligations Court Terme FCP	5 474 329,10	41 114	5,49%	93160 NOISY-LE-
Regard Obligations Long Terme FCP	31 914 979,36	182 831	31,99%	GRAND
TOTAL TITRE OPC	99 883 545,89		100,12%	Tél. 01 49 14 12 12
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-125 550,14		-0,13%	
Disponibilités	951,89		0,01%	
TOTAL ACTIF NET	99 758 947,64		100,00%	

FCPE REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code monétaire et financier.

L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure à celle d'un benchmark composé à 60% de l'indice Stox Europe 50 (SX5R Index - dividendes réinvestis) et à 40% de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EGO3 index). Pour atteindre son objectif, REGARD ÉPARGNE Dynamique est principalement investi dans des FCP actions et obligataires gérés par PRO BTP Finance qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR. La part des actions peut évoluer entre 50% minimum et 70% maximum. La part consacrée aux produits de taux (à travers des OPC obligataires dont l'actif est composé d'obligations Investment Grade selon l'analyse de la société de gestion, émetteurs privés et/ou publics) peut évoluer entre 30% minimum et 50% maximum. Une fraction maximum de 10% de l'encours pourra de plus être investie sur les obligations convertibles européennes à titre de diversification. Le FCPE peut intervenir sur des contrats à terme ou des options sur taux d'intérêt, sur indices obligataires ou sur actions pour couverture.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. Le FCPE est exposé par l'intermédiaire de fonds sous-jacents aux risques actions, de taux d'intérêt, de crédit, de perte en capital et au risque lié à la gestion discrétionnaire.

Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

■ Politique financière

Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	40%
Actions de la zone Europe	60%

Composition des actifs :

Produits de taux	de 30 à 50%
Actions	de 50 à 70%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2018, la gestion du REGARD ÉPARGNE Dynamique s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le fonds REGARD ÉPARGNE Dynamique, la sensibilité obligataire a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 2.93 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.41, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro, présentant un risque significatif de remontée en liaison avec le début du resserrement monétaire de la Réserve Fédérale américaine. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, la diversification sur le compartiment des obligations du secteur privé (4.26% de l'actif fin 2018) a été conservée tout au long de l'année 2018, bien qu'un peu réduite en avril pour prendre en compte un niveau de rendement/risque un peu dégradé sur cette classe d'actif. Ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Ce niveau de sous sensibilisation a été progressivement accentué dès le mois de février, avec un pic de sous sensibilité atteint entre mars et mai 2018, le principal fonds support des obligations d'état, Regard Obligations Long Terme, ayant vu sur cette période sa sensibilité significativement abaissée par rapport à celle de son indice de référence dans un contexte de forte remontée des taux européens en janvier et février. Au cours du second semestre, bien que la sensibilité du fonds support ait été ramenée au niveau de celle de son indice de référence, la position de sous sensibilité est restée sur un niveau élevé, les différentes étapes de resserrement opérées par la banque centrale américaine ainsi que la réduction progressive du programme d'achats quantitatifs de la BCE, avec un arrêt définitif prévu pour la fin décembre 2018, laissant toujours entrevoir la probabilité d'une hausse des taux d'intérêt en Europe.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2018 la sensibilité du fonds REGARD ÉPARGNE Dynamique s'établit à 3.04 contre 5.57 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 14.16% de l'actif du fonds.

- une surpondération modérée de la part actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds REGARD ÉPARGNE Dynamique avait été maintenue sur un niveau de surpondération, ce qui représentait à cette date une exposition proche de 66.8% (contre 60% pour la position neutre). Compte tenu de l'évolution des marchés au tout début de l'année (hausse rapide des actions, le CAC40 ayant atteint les objectifs fixés fin 2017, cette allocation d'actifs a été modifiée en date du 25 janvier, avec un allègement de la position en actions dans le but de sécuriser une partie des résultats obtenus par la surpondération des actions sur une période de performance négative des placements obligataires. De ce fait, le poids des actions dans le fonds REGARD ÉPARGNE Dynamique a été abaissé sans toutefois revenir jusqu'au niveau neutre, compte tenu du profil d'investissement du fonds particulièrement prudent pour un fonds de catégorie « dynamique », la position neutre actions étant positionnée à 60% de l'actif et le maximum à 70%.

Le produit de cette cession a été intégralement réinvesti en placements monétaires. Cette surpondération modérée des actions a été conservée sans changement jusqu'à la fin de l'année, qui s'avère à son terme l'un des pires millésimes boursiers qu'aient connus les marchés d'actions depuis la crise financière déclenchée par la faillite de Lehman Brothers en 2008. En effet, à partir des derniers jours de janvier, la persistance des pressions inflationnistes aux États-Unis, combinées à des risques politiques en Europe et géopolitiques entre les États-Unis et la Chine, ont eu raison de ce bel accès d'optimisme et les bourses mondiales ont dû faire face à une vague de prises de bénéfices qui ont effacé et bien au-delà la performance des premières semaines de l'année, les valeurs européennes corrigeant de près de 7% en dix séances presque consécutives de baisse des indices début février. Sur la fin du trimestre, les chiffres européens sous les attentes et l'impact du renforcement de l'euro sur les perspectives de croissance ont accentué ce mouvement en mars, et les marchés d'actions mondiaux ont connu un deuxième mois consécutif de forte baisse. Ce n'est qu'à partir du mois d'avril que cette spirale baissière a pu s'interrompre, grâce à une bonne saison de publication des résultats des entreprises, le mouvement étant également soutenu par la remontée du cours du dollar et des prix du pétrole et des matières premières. Cette période de rebond s'est brutalement interrompue dès le 22 mai, avec l'annonce de l'instauration des premières surtaxes douanières sur l'aluminium et l'acier aux États-Unis et l'aggravation de la crise politique en Italie. Entre le 22 mai et le 27 juin, les actions européennes ont cédé environ 4%, la chute étant sensiblement plus violente sur certains secteurs, notamment les produits de base et les valeurs financières. Au cours du mois de juillet, les publications de résultats du deuxième trimestre, de bonne qualité, ainsi que les espoirs d'ouverture de négociations entre les États-Unis et leur principaux partenaires commerciaux ont permis aux actions européennes de regagner le terrain perdu au cours de la baisse précédente, l'indice Stox50 de principales sociétés européennes affichant une progression de l'ordre de 2% fin juillet. Après cette brève embellie, les marches

FCPE REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

d'actions sont depuis le mois d'août ballotés entre le désordre politique en Europe, la croisade du Président des États-Unis contre l'ensemble des partenaires commerciaux de son pays, un début de crise sur les devises des marchés émergents déclenchée par l'effondrement de la livre turque et néanmoins un contexte macroéconomique somme toute bien orienté. Ils ont donc repris en septembre le chemin de la hausse après un mois d'août particulièrement dévastateur pour les places européennes dans leur ensemble (-3.88%). La première semaine du mois a néanmoins été difficile avec une recrudescence des tensions commerciales internationales. Ainsi, l'indice Stox50 des principales valeurs européennes a abandonné plus de 2% en quelques séances, avant d'amorcer une remontée tout aussi rapide avec des espoirs de nouvelles mesures fiscales aux États-Unis et des prises de rendez-vous entre les responsables américains et chinois pour entamer un nouveau cycle de négociations. La rechute est cependant intervenue dès le début du mois d'octobre, avec un cocktail détonnant de mauvaises nouvelles : la saison de publication des résultats s'est révélée plus que mitigée et elle est intervenue dans un climat tendu en Europe, avec l'intensification de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine (les négociations du mois de septembre ayant échoué à trouver un terrain d'entente), la crise budgétaire italienne (avec un projet de budget inacceptable par Bruxelles) et le Brexit (dans l'impasse). La révision en baisse de la croissance mondiale par le FMI a servi de détonateur pour une nouvelle phase de baisse sur les marchés d'actions. En fin de mois, l'indice Stox50 affiche ainsi un recul de près de 4%, portant la baisse annuelle au-delà des 7%.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 62.07% pour le fonds REGARD ÉPARGNE Dynamique contre 60% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -12.45% pour l'année 2018, légèrement moins négative que celle de son indice de référence le Stox50 (grandes valeurs européennes) hors dividendes qui s'établit à -13.15%, mais inférieure à celle de l'indice calculé dividendes réinvestis (-10.21%). Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.08% TTC de l'actif net sur la période.

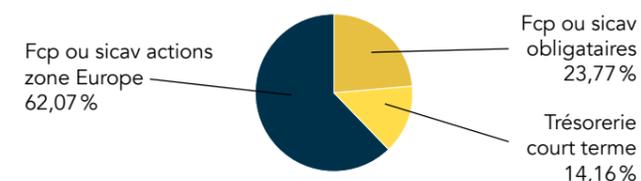
■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 17.19 € à 15.55 € le 31 décembre 2018, ce qui représente une performance après frais de gestion de -9.54%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à -5.99%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1.79% sur l'année, la performance est néanmoins inférieure à celle de l'indice de référence. En effet, malgré la diminution de la surpondération des actions opérée en janvier, le fonds a conservé jusqu'à la fin décembre une exposition aux actions légèrement supérieure à celle de son indice de référence, ce qui a pesé sur la performance. D'autre part, le gain engrangé en janvier sur la vente d'une partie des actions après un début d'année en forte hausse n'a pas suffi à compenser l'impact négatif de la forte sous-exposition en termes de sensibilité sur la partie obligataire, les taux ayant contre toute attente fortement baissé en fin d'année en parallèle avec la hausse de l'aversion au risque. Ainsi les emprunts d'état affichent sur l'ensemble de l'année une performance certes modeste mais positive. Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a pesé cette année sur la performance relative du fonds, ce compartiment se comparant très défavorablement à celui des emprunts d'état de maturité 5/7 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds REGARD ÉPARGNE Prudent. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) recule de 0.65% quand l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans progresse de 0.14%.

Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est neutre à légèrement positive pour les fonds support obligataires état et crédit, dont les performances sont globalement en ligne avec celles de leurs indices de référence respectifs. Elle est en revanche négative pour les actions (224 points de base en-deçà de l'indice de l'indice de référence Stox50).

■ Composition de l'actif net



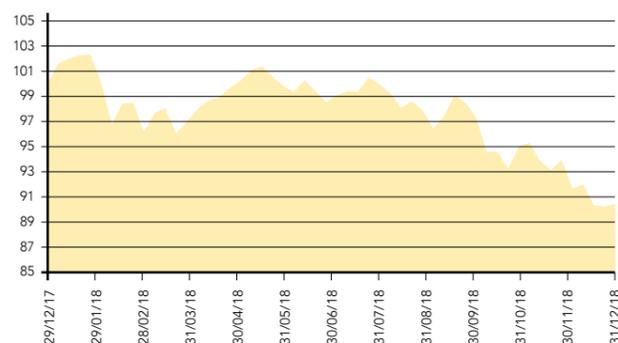
Composition des avoirs

depuis 5 ans	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	29/03/2018	29/06/2018	28/09/2018	31/12/2018
Fcp ou sicav obligataires	27,67%	28,73%	27,97%	23,06%	23,30%	22,56%	22,37%	23,77%
Trésorerie court terme	4,02%	2,29%	7,14%	10,14%	15,42%	14,39%	13,70%	14,16%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	31,69%	31,03%	35,12%	33,20%	38,73%	36,95%	36,07%	37,93%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	68,31%	68,97%	64,88%	66,80%	61,27%	63,05%	63,93%	62,07%
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	68,31%	68,97%	64,88%	66,80%	61,27%	63,05%	63,93%	62,07%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
Actif net	18 400 618,57	20 354 203,66	21 312 961,32	23 799 070,45	23 516 203,74	24 901 625,92	25 346 759,71	24 285 469,73
Valeur de la part	15,53	16,27	16,34	17,19	16,67	16,94	16,93	15,55
Évolution de la part depuis l'origine	55,30%	62,70%	63,40%	71,90%	66,70%	69,40%	69,30%	55,50%
Évolution de la part en 2018	-	-	-	-	-3,03%	-1,45%	-1,51%	-9,54%
Évolution de la part depuis le 31/12/2014	-	4,76%	5,22%	10,69%	7,34%	9,08%	9,01%	0,13%
Nombre de parts	1 185 136,1917	1 251 241,3955	1 304 119,1788	1 384 729,1218	1 410 763,1977	1 469 785,3795	1 497 146,2176	1 562 036,2608
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,27	-0,30	-0,27	-0,30	-0,07	-0,15	-0,22	-0,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,35	0,25	0,24	0,23	0,34	0,34	0,34
Capitalisation unitaire	-0,27	0,05	-0,02	-0,06	0,16	0,19	0,12	0,04

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

FCPE REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

Évolution de REGARD ÉPARGNE Dynamique en 2018



Performances au 31/12/2018

Date	Depuis la création	2018
REGARD ÉPARGNE Dynamique	55,50%	-9,54%

Valeur liquidative en euros

Date	Euros
29/12/2017	17,19
26/01/2018	17,59
23/02/2018	16,93
29/03/2018	16,67
27/04/2018	17,13
25/05/2018	17,29
29/06/2018	16,94
27/07/2018	17,28
31/08/2018	16,83
28/09/2018	16,93
26/10/2018	16,03
30/11/2018	16,15
31/12/2018	15,55

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2014	15,53
31/12/2015	16,27
30/12/2016	16,34
29/12/2017	17,19
29/03/2018	16,67
29/06/2018	16,94
28/09/2018	16,93
31/12/2018	15,55

Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Dynamique a reçu ses premières souscriptions le 23/06/2003. Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 se sont élevées à 5.32 M€. Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 2.35 M€. Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 2.96 M€. Au 31 décembre 2018, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Dynamique se monte à 24.29 M€. Le nombre de parts en circulation est de 1 562 036. À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 8 394.

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,79%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,08%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	0,00%
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,87%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,07%

FCPE REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2018	29/12/2017
Titre OPC/FIA	100,14%	99,99%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,15%	-0,17%
DISPONIBILITÉS	0,01%	0,18%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	24285	23799

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	24 318 758,45	23 797 086,09
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	3 383,16	42 536,36
TOTAL DE L'ACTIF	24 322 141,61	23 839 622,45

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,01

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,01

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2018, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Passif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	24 219 559,34	23 876 690,70
Plus ou moins-values nettes de l'exercice (a,b)	535 380,03	342 178,77
Résultat	-469 469,64	-419 799,02
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	24 285 469,73	23 799 070,45
DETTES		
Comptes financiers	36 671,88	40 552,00
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	24 322 141,61	23 839 622,45

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	245,20	209,70
Résultats sur opérations financières	-245,20	-209,70
Frais de gestion et dotation aux amortissements	439 377,18	408 310,99
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-439 622,38	-408 520,69
Régularisation des revenus de l'exercice	-29 847,26	-11 278,33
RÉSULTAT	-469 469,64	-419 799,02

FCPE REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 55.

Évolution de l'actif net	31/12/2018	29/12/2017	Créances et dettes	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	23 799 070,45	21 312 961,32	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	5 316 163,14	4 263 281,64	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	744 557,29	761 449,64	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	2 058 906,06	1 797 414,78	Frais de gestion	36 671,88
- abondements de l'entreprise	1 787 484,71	1 288 513,51	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	17 444,90	12 126,45	Total des dettes	36 671,88
Rachats	-2 352 266,24	-2 880 213,20		
Transferts			Compléments d'information	31/12/2018
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	725 215,08	415 903,71	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	316 867,4225
Plus-values réalisées sur titres	476 433,77	327 784,97	Valeur des parts émises	5 316 163,14
Moins-values réalisées sur titres	5 248,02	-160,28	Nombre de parts rachetées	139 560,2835
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	2 352 266,24
Variation de la différence d'estimation des titres	-2 519 557,03	1 183 938,25	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-439 622,38	-408 520,69	Commissions de souscription perçues	
Autres éléments*		-1,56	Commissions de souscription rétrocédées	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	24 285 469,73	23 799 070,45	Frais de gestion	1,79%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	24 318 758,45
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2018	29/12/2017
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-469 469,64	-419 799,02
AFFECTATION		
Capitalisation	-469 469,64	-419 799,02
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2018	29/12/2017
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	535 380,03	342 178,77
AFFECTATION		
Capitalisation	535 380,03	342 178,77

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014
Actif net	24 285 469,73 €	23 799 070,45 €	21 312 961,32 €	20 354 203,66 €	18 400 618,57 €
Nombre de parts	1 562 036,2608	1 384 729,1218	1 304 119,1788	1 251 241,3955	1 185 136,1917
Valeur liquidative unitaire	15,55 €	17,19 €	16,34 €	16,27 €	15,53 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,30	-0,30	-0,27	-0,30	-0,27
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,34	0,24	0,25	0,35	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2018	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2018	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Dev Durable FCP	15 074 413,20	72 508,00	62,07%
Regard Monétaire FCP	3 471 449,08	298,81	14,29%
Regard Obligations Privées FCP	1 035 336,51	7 831,00	4,26%
Regard Obligations Court Terme FCP	766 145,10	5 754,00	3,15%
Regard Obligations Long Terme FCP	3 971 414,56	22 751,00	16,35%
TOTAL TITRE OPC	24 318 758,45		100,14%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-36 671,88		-0,15%
Disponibilités	3 383,16		0,01%
TOTAL ACTIF NET	24 285 469,73		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP-Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FCPE REGARD ÉPARGNE ACTIONS

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code monétaire et financier.

Classification "actions des pays de l'Union européenne".

L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure à celle de l'indice de référence, le Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividendes réinvestis. Pour atteindre son objectif, REGARD ÉPARGNE Actions est principalement investi dans des FCP actions et obligataires gérés par PRO BTP Finance qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR.

Le portefeuille sera essentiellement investi dans des OPC dont l'actif est investi sur des valeurs appartenant à l'univers du Stoxx Europe Large 200 (LCXP Index) répondant à des critères d'investissement socialement responsable et ce sur l'ensemble des marchés européens au-delà de la zone euro. L'actif du fonds peut être investi entre 75% minimum et 100% maximum en produits actions, 25% maximum pouvant être consacré à des investissements en produits de taux (à travers des OPC obligataires dont l'actif est composé d'obligations Investment Grade selon l'analyse de la société de gestion, émetteurs privés et/ou publics). Une fraction maximum de 10% de l'actif pourra de plus être investie sur les obligations convertibles européennes à titre de diversification. Le FCPE peut intervenir sur des contrats à terme ou des options sur taux d'intérêt, sur indices obligataires ou sur actions pour couverture.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. Le FCPE est exposé par l'intermédiaire de fonds sous-jacents aux risques actions, de taux d'intérêt, de crédit, de change et de perte en capital. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

Politique financière

Indice de référence :
Stoxx Europe 50 Net Return 100%

Composition des actifs :
Produits de taux maximum 25%
Actions minimum 75%

Politique d'investissement

En début d'année, la position actions existante dans le fonds REGARD ÉPARGNE Actions était proche de 100%. Compte tenu de l'évolution des marchés au tout début de l'année (hausse rapide des actions, le CAC40 ayant atteint les objectifs fixés fin 2017 et les actions internationales ayant connu une progression encore plus forte), un allègement des positions a été opéré comme dans tous les fonds de la gamme REGARD ÉPARGNE. Cependant, seules les actions internationales, représentant 4.5% de l'actif du fonds, ont été cédées dans le fonds REGARD ÉPARGNE Actions, ayant été jugées plus vulnérables à un mouvement de correction que les valeurs européennes.

Le produit de cette cession a été intégralement réinvesti en placements monétaires. Ce niveau d'exposition du fonds a été conservé sans changement jusqu'à la fin de l'année, qui s'avère à son terme l'un des pires millésimes boursiers qu'aient connus les marchés d'actions depuis la crise financière déclenchée par la faillite de Lehman Brothers en 2008. En effet, à partir des derniers jours de janvier, la persistance des pressions inflationnistes aux États-Unis, combinées à des risques politiques en Europe et géopolitiques entre les États-Unis et la Chine, ont eu raison de ce bel accès d'optimisme et les bourses mondiales ont dû faire face à une vague de prises de bénéfices qui ont effacé et bien au-delà la performance des premières semaines de l'année,

les valeurs européennes corrigeant de près de 7% en dix séances presque consécutives de baisse des indices début février. Sur la fin du trimestre, les chiffres européens sous les attentes et l'impact du renforcement de l'euro sur les perspectives de croissance ont accentué ce mouvement en mars, et les marchés d'actions mondiaux ont connu un deuxième mois consécutif de forte baisse. Ce n'est qu'à partir du mois d'avril que cette spirale baissière a pu s'interrompre, grâce à une bonne saison de publication des résultats des entreprises, le mouvement étant également soutenu par la remontée du cours du dollar et des prix du pétrole et des matières premières. Cette période de rebond s'est brutalement interrompue dès le 22 mai, avec l'annonce de l'instauration des premières surtaxes douanières sur l'aluminium et l'acier aux États-Unis et l'aggravation de la crise politique en Italie. Entre le 22 mai et le 27 juin, les actions européennes ont cédé environ 4%, la chute étant sensiblement plus violente sur certains secteurs, notamment les produits de base et les valeurs financières. Au cours du mois de juillet, les publications de résultats du deuxième trimestre, de bonne qualité, ainsi que les espoirs d'ouverture de négociations entre les États-Unis et leur principaux partenaires commerciaux ont permis aux actions européennes de regagner le terrain perdu au cours de la baisse précédente, l'indice Stoxx50 de principales sociétés européennes affichant une progression de l'ordre de 2% fin juillet. Après cette brève embellie, les marchés d'actions sont depuis le mois d'août ballotés entre le désordre politique en Europe, la croisade du Président des États-Unis contre l'ensemble des partenaires commerciaux de son pays, un début de crise sur les devises des marchés émergents déclenchée par l'effondrement de la livre turque et néanmoins un contexte macroéconomique somme toute bien orienté. Ils ont donc repris en septembre le chemin de la hausse après un mois d'août particulièrement dévastateur pour les places européennes dans leur ensemble (-3.88%). La première semaine du mois a néanmoins été difficile avec une recrudescence des tensions commerciales internationales. Ainsi, l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes a abandonné plus de 2% en quelques séances, avant d'amorcer une remontée tout aussi rapide avec des espoirs de nouvelles mesures fiscales aux États-Unis et des prises de rendez-vous entre les responsables américains et chinois pour entamer un nouveau cycle de négociations. La rechute est cependant intervenue dès le début du mois d'octobre, avec un cocktail détonnant de mauvaises nouvelles : la saison de publication des résultats s'est révélée plus que mitigée et elle est intervenue dans un climat tendu en Europe, avec l'intensification de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine (les négociations du mois de septembre ayant échoué à trouver un terrain d'entente), la crise budgétaire italienne (avec un projet de budget inacceptable par Bruxelles) et le Brexit (dans l'impasse). La révision en baisse de la croissance mondiale par le FMI a servi de détonateur pour une nouvelle phase de baisse sur les marchés d'actions. En fin de mois, l'indice Stoxx50 affiche ainsi un recul de près de 4%, portant la baisse annuelle au-delà des 7%.

Au 31 décembre 2018, le niveau d'investissement du fonds REGARD ÉPARGNE Actions est de 96.74%.

À cette date, le fonds Regard Actions Développement Durable représente 91.79% de l'actif du fonds REGARD ÉPARGNE Actions et le fonds Regard Actions Euro (grandes valeurs de la zone Euro) 4.95%. La position en produits monétaires, intégralement investie sur le fonds REGARD ÉPARGNE Monétaire, représente 3.26% de l'actif du fonds.

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0.19% TTC de l'actif net sur la période.

Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 19.46€ à 16.83€ le 31 décembre 2018, ce qui représente une performance après frais de gestion de -13.51%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence, l'indice Stoxx50 qui recule de 10.21%.

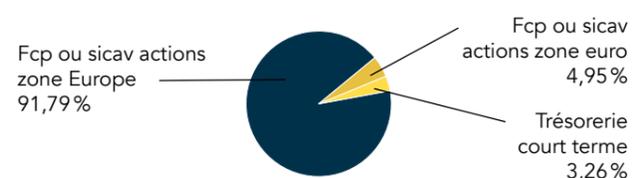
La performance des supports de gestion sur la période est de : -12.45% pour le fonds Regard Actions Développement Durable (contre -10.21% pour son indice de référence Stoxx50) et -12.75% pour le fonds Regard

FCPE REGARD ÉPARGNE ACTIONS

Actions Euro (contre -12.05% pour son indice de référence Eurostoxx50). Compte tenu d'un impact des frais de gestion de 1.79% sur l'année, la performance du fonds REGARD ÉPARGNE Actions est inférieure celle de son indice de référence.

Le support principal Regard Actions Développement Durable qui représente de manière permanente près de 90% de l'actif du fonds enregistre en effet 224 points de base en-deçà de l'indice de référence Stoxx50, tandis que le fonds Regard Actions Euro, bien qu'en baisse inférieure à celle de son indice de référence, affiche une sous performance de 254 points par rapport à la référence du fonds REGARD ÉPARGNE Actions.

■ Composition de l'actif net

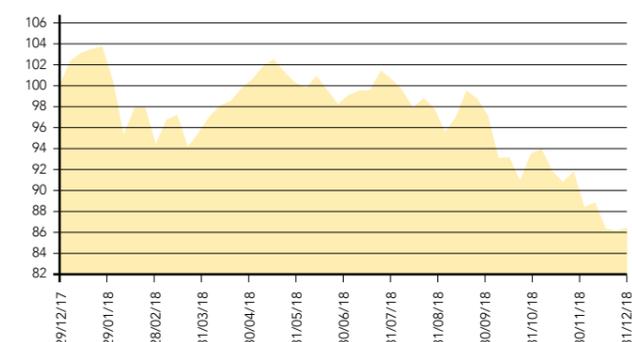


Composition des avoirs depuis 5 ans

	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	29/03/2018	29/06/2018	28/09/2018	31/12/2018
Fcp ou sicav obligataires								
Trésorerie court terme	1,64%	-0,17%	0,18%	0,02%	4,42%	3,89%	3,44%	3,26%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	1,64%	-0,17%	0,18%	0,02%	4,42%	3,89%	3,44%	3,26%
Fcp ou sicav actions zone Euro	8,02%	6,93%	6,75%	5,58%	5,57%	5,15%	5,13%	4,95%
Fcp ou sicav actions zone Europe	80,68%	87,01%	87,16%	88,32%	90,02%	90,95%	91,43%	91,79%
Fcp ou sicav actions internationales	9,67%	6,22%	5,91%	6,07%				
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	98,36%	100,17%	99,82%	99,98%	95,58%	96,11%	96,56%	96,74%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
Actif net	23 143 058,24	24 171 702,82	26 197 514,03	32 378 401,71	31 514 071,73	34 282 737,49	35 475 745,49	31 816 405,38
Valeur de la part	16,56	17,76	18	19,46	18,59	19,12	19,22	16,83
Évolution de la part depuis l'origine	65,60%	77,60%	80,00%	94,60%	85,90%	91,20%	92,20%	68,30%
Évolution de la part en 2018	-	-	-	-	-4,47%	-1,75%	-1,23%	-13,51%
Évolution de la part depuis le 31/12/2014	-	7,25%	8,70%	17,51%	12,26%	15,46%	16,06%	1,63%
Nombre de parts	1 397 228,5621	1 361 370,7832	1 455 648,1990	1 663 543,3650	1 695 094,7927	1 792 904,2434	1 845 404,2702	1 890 571,5044
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,23	-0,29	-0,25	-0,30	-0,05	-0,14	-0,22	-0,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,35	0,08	0,15	0,54	0,56	0,56	0,56
Capitalisation unitaire	-0,23	0,06	-0,17	-0,15	0,49	0,42	0,34	0,26

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Évolution de REGARD ÉPARGNE Actions en 2018



Performances au 31/12/2018

Date	Depuis la création	2018
REGARD ÉPARGNE Actions	68,30%	-13,51%

Valeur liquidative en euros

Date	Euros
29/12/2017	19,46
26/01/2018	20,19
23/02/2018	19,06
29/03/2018	18,59
27/04/2018	19,41
25/05/2018	19,72
29/06/2018	19,12
27/07/2018	19,74
31/08/2018	19,04
28/09/2018	19,22
26/10/2018	17,7
30/11/2018	17,87
31/12/2018	16,83

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2014	16,56
31/12/2015	17,76
30/12/2016	18
29/12/2017	19,46
29/03/2018	18,59
29/06/2018	19,12
28/09/2018	19,22
31/12/2018	16,83

FCPE REGARD ÉPARGNE ACTIONS

■ Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Actions a reçu ses premières souscriptions le 07/07/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 se sont élevées à 8.59 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 4.25 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 4.33 M€.

Au 31 décembre 2018, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Actions se monte à 31.82 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 1 890 572.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 21 775.

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,79%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,19%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,98%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,08%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2018	29/12/2017
Titre OPC/FIA	100,15%	100,00%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,15%	-0,17%
DISPONIBILITÉS	0,00%	0,17%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	31 816	32 378

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	31 864 570,17	32 378 982,19
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	441,20	54 291,73
TOTAL DE L'ACTIF	31 865 011,37	32 433 273,92

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2018, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Passif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	31 338 554,86	32 623 297,44
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	1 060 818,77	265 910,94
Résultat ^(a,b)	-582 968,25	-510 806,67
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	31 816 405,38	32 378 401,71
DETTES		
Comptes financiers	48 605,99	54 872,21
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	31 865 011,37	32 433 273,92

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
Produits sur opérations financières	50 740,56	50 612,58
Charges sur opérations financières	220,86	326,27
Résultats sur opérations financières	50 519,70	50 286,31
Frais de gestion et dotation aux amortissements	599 796,25	536 598,56
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-549 276,55	-486 312,25
Régularisation des revenus de l'exercice	-33 691,70	-24 494,42
RÉSULTAT	-582 968,25	-510 806,67

FCPE REGARD ÉPARGNE ACTIONS

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 55.

Évolution de l'actif net	31/12/2018	29/12/2017	Créances et dettes	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	32 378 401,71	26 197 514,03	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	8 587 220,39	7 665 731,53	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	2 115 392,69	1 877 174,70	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	2 589 535,73	1 815 067,44	Frais de gestion	48 605,99
- abondements de l'entreprise	1 982 688,36	1 495 782,26	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	27 152,76	13 688,35	Total des dettes	48 605,99
Rachats	-4 254 611,14	-3 739 838,98		
Transferts			Compléments d'information	31/12/2018
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	1 899 603,61	2 477 707,13	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	449 875,2914
Plus-values réalisées sur titres	940 288,97	249 121,94	Valeur des parts émises	8 587 220,39
Moins-values réalisées sur titres	-769,76	-69,49	Nombre de parts rachetées	222 847,1520
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	4 254 611,14
Variation de la différence d'estimation des titres	-5 284 848,24	2 492 249,58	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-549 276,55	-486 312,25	Commissions de souscription perçues	27 152,76
Autres éléments*		5,35	Commissions de souscription rétrocédées	27 152,76
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	31 816 405,38	32 378 401,71	Frais de gestion	1,79%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	31 864 570,17
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2018	29/12/2017	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2018	29/12/2017
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-582 968,25	-510 806,67	Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 060 818,77	265 910,94
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-582 968,25	-510 806,67	Capitalisation	1 060 818,77	265 910,94
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014
Actif net	31 816 405,38 €	32 378 401,71 €	26 197 514,03 €	24 171 702,82 €	23 143 058,24 €
Nombre de parts	1 890 571,5044	1 663 543,3650	1 455 648,1990	1 361 370,7832	1 397 228,5621
Valeur liquidative unitaire	16,83 €	19,46 €	18,00 €	17,76 €	16,56 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur le résultat	-0,30	-0,30	-0,25	-0,29	-0,23
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,56	0,15	0,08	0,35	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la «capitalisation unitaire sur résultat».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2018	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2018	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
TITRE OPC				REGARD BTP-Immeuble le Sari
Regard Actions Dev Durable FCP	29 205 792,00	140 480	91,79%	1 bd du Levant
Regard Actions Euro FCP	1 574 857,96	521	4,95%	93160 NOISY-LE-GRAND
Regard Monétaire	1 083 920,21	93,3	3,41%	Tél. 01 49 14 12 12
TOTAL TITRE OPC	31 864 570,17		100,15%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-48 605,99		-0,15%	
Disponibilités	441,20		0,00%	
TOTAL ACTIF NET	31 816 405,38		100,00%	

FCPE REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code monétaire et financier.

L'objectif de gestion de ce fonds est de réaliser, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, une performance annualisée de 2% au-delà de l'EONIA capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants. Pour y parvenir, l'équipe de gestion, à partir de son analyse macroéconomique et du suivi de la valorisation des classes d'actifs, met en place une gestion flexible et de conviction afin d'optimiser à tout moment le couple rendement/risque. L'allocation d'actifs est construite en fonction des anticipations de l'équipe sur les différents marchés et du niveau de risque présenté par chaque classe d'actifs. En fonction des anticipations de marchés, des données financières et des niveaux de risques l'équipe de gestion pourra désinvestir la totalité des actifs risqués du portefeuille. L'exposition (hors poche solidaire) à la classe d'actifs actions pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%. L'exposition (hors poche solidaire) aux produits obligataires pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%. L'exposition (hors poche solidaire) aux produits monétaires pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%. La société de gestion adopte une approche ISR (Investissement Socialement Responsable) hors poche d'investissement solidaire.

Le FCPE investit en permanence entre 5 à 10% de son actif net en parts du Fonds Professionnel Spécialisé «ECOFI Contrat Solidaire». La partie non gérée en investissements solidaires qui représentera entre 90 et 95% de l'actif net sera investie au sein d'un portefeuille diversifié de valeurs européennes associant plusieurs classes d'actifs entre elles et prenant en compte des critères extra-financiers dits «Investissement Socialement Responsable». Le fonds sera exposé, du fait de son investissement dans divers OPC, aux actions européennes de grandes capitalisations, aux placements obligataires investis sur les dettes des Etats de la zone euro ainsi qu'aux obligations privées au minimum notées en catégorie «investment grade» (définie par les agences de notations ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion). Le fonds pourra être également exposé, du fait de son investissement dans des OPC, aux placements monétaires. Le fonds pourra être totalement investi en OPC de droits français ou étranger et notamment ceux gérés par PRO BTP Finance. La sensibilité du fonds sera comprise entre 0 et 10.

Le FCPE aura pour vocation de contribuer au financement d'entreprises solidaires au sens de l'article L. 3332-17-1 du Code du Travail, au travers du Fonds Professionnel Spécialisé «ECOFI Contrat Solidaire».

Politique financière

Indice de référence : pas d'indice de référence

Composition des actifs :

Produits de taux maximum/minimum 100%

Actions maximum/minimum 100%

Politique d'investissement

La gestion du FCPE REGARD ÉPARGNE flexible et solidaire est réalisée selon le concept de flexibilité décrit dans la présentation ci-dessus.

Le choix d'allocation tactique flexible vise à assurer le plus possible la délivrance d'un rendement positif au porteur de parts en sélectionnant opportunément des classes d'actifs les plus rémunératrices dans un laps de temps plus ou moins long.

À cet effet nous utilisons principalement deux sortes d'indicateurs :
- Un premier indicateur purement quantitatif développé en interne par les équipes de gestion consiste à essayer de repérer sur divers espaces temporels des changements de comportements de volatilité sur les marchés d'actions, ceci afin d'éviter d'être

investit sur ces marchés à l'occasion de baisses prononcées de ces derniers. Cet indicateur a été testé sur de longues périodes, il est pertinent et permet un comportement moins volatil du fonds.
- L'autre indicateur plus classique vise à utiliser les nombreuses variables macro-économiques et de marché à notre disposition ainsi que l'expérience acquise des équipes de gestion pour sélectionner les classes d'actifs traditionnelles les plus pertinentes à un moment donné.

Vous trouverez dans le graphique ci-dessous, une mise en lumière des mouvements intervenus en termes de classe d'actifs au cours de l'année 2018.

Comme l'année précédente, nous sommes restés à l'écart de la classe d'actif obligataire qui compte tenu d'une part des niveaux historiquement bas des taux d'intérêts en zone Euro et d'autre part au regard du processus engagé de remontée de taux aux États-Unis, ne présentait pas d'opportunité d'investissement. Nous avons privilégié une allocation tactique réactive concentrée sur les actions européennes et sur le marché monétaire. Une des stratégies employées a été de renforcer l'exposition aux marchés d'actions après des baisses de marché prononcées et d'alléger graduellement ces mêmes positions quand elles sont révélées créatrices de rendement.

Le pilotage du fonds a été particulièrement efficace durant les trois premiers trimestres de l'exercice 2018, affichant une performance positive jusqu'au 5 octobre 2018, le renforcement progressif de la part actions à compter du 9 Octobre s'est révélé quant à lui prématuré dans un contexte accru de volatilité, de perte d'appétit pour le risque et d'influence croissante de risques purement géopolitiques. L'exposition actions s'élève à 82.39% de l'actif au 31 décembre 2018 contre 33.60% à fin septembre 2018.

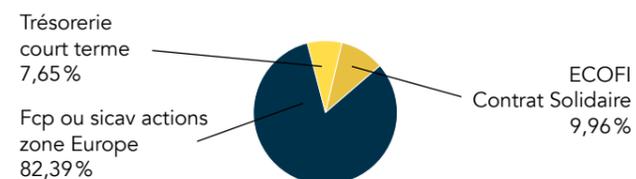
Pour l'exposition à la classe d'actif «actions», nous avons utilisé le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support actions géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale. Pour l'exposition à la classe d'actif monétaire, nous avons utilisé les fonds Fédéral Support Trésorerie IR et BTP Trésorerie tous les deux gérés également avec des critères ISR.

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0.42% TTC de l'actif net sur la période.

Performances

Sur l'exercice, la valeur de part de REGARD ÉPARGNE flexible et solidaire est passée de 14.38 € à 13.18 € le 31 décembre 2018, ce qui représente une performance, après frais de gestion, de -8.34%, ce fonds ne se comparant à aucun indice de référence. Pour mémoire, sur l'exercice 2018, la performance des actions européennes était de -10.21%, celle des actions de la zone Euro à -12.05% la rémunération court terme est négative à -0.37%.

Composition de l'actif net

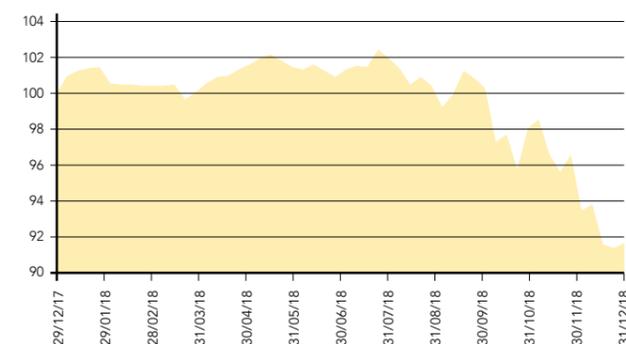


FCPE REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

Composition des avoirs depuis 5 ans	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	29/03/2018	29/06/2018	28/09/2018	31/12/2018
Fcp ou sicav obligataires								
Trésorerie court terme	1,46%	1,48%	31,80%	49,59%	61,00%	42,44%	56,59%	7,65%
Total produits de taux	1,46%	1,48%	31,80%	49,59%	61,00%	42,44%	56,59%	7,65%
Fcp ou sicav actions zone euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe			58,70%	40,75%	29,41%	47,63%	33,64%	82,39%
Fcp ou sicav actions internationales								
ECOFI Contrat Solidaire	98,54%	98,52%	9,50%	9,66%	9,58%	9,93%	9,78%	9,96%
Total actions et diversifiés	98,54%	98,52%	68,20%	50,41%	39,00%	57,56%	43,41%	92,35%
Total portefeuille	100,00%							
Actif net	7 569 133,00	9 153 870,50	9 684 622,16	11 474 091,12	11 571 391,19	15 057 991,97	15 087 188,77	13 887 873,80
Valeur de la part	13,19	13,45	13,8	14,38	14,39	14,51	14,5	13,18
Évolution de la part depuis l'origine	31,90%	34,50%	38,00%	43,80%	43,90%	45,10%	45,00%	31,80%
Évolution de la part en 2018	-	-	-	-	0,07%	0,90%	0,83%	-8,34%
Évolution de la part depuis le 31/12/2014	-	1,97%	4,62%	9,02%	9,10%	10,01%	9,93%	-0,08%
Nombre de parts	573 758,3767	680 829,7801	701 916,0363	797 734,3520	803 961,6762	1 037 925,1289	1 040 168,0035	1 053 617,0347
Capitalisation unitaire sur le résultat	0,00	0,00	-0,09	-0,25	-0,06	-0,12	-0,19	-0,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *		0,00	0,80	0,74	0,79	0,79	0,84	0,83
Capitalisation unitaire	0,00	0,00	0,71	0,49	0,73	0,67	0,65	0,58

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Évolution de REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire en 2018



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
29/12/2017	14,38
26/01/2018	14,59
23/02/2018	14,44
29/03/2018	14,39
27/04/2018	14,57
25/05/2018	14,64
29/06/2018	14,51
27/07/2018	14,73
31/08/2018	14,44
28/09/2018	14,5
26/10/2018	13,77
30/11/2018	13,89
31/12/2018	13,18

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2014	13,19
31/12/2015	13,45
30/12/2016	13,8
29/12/2017	14,38
29/03/2018	14,39
29/06/2018	14,51
28/09/2018	14,5
31/12/2018	13,18

Performances au 31/12/2018

Date	Depuis la création	2018
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	31,80%	-8,34%

Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire a reçu ses premières souscriptions le 09/07/2004. Les souscriptions enregistrées du 1er janvier au 31 décembre 2018 se sont élevées à 5.42 M€. Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 1.7 M€. Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 3.72 M€. Au 31 décembre 2018, l'actif net de REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire se monte à 13.89 M€. Le nombre de parts en circulation est de 1 053 617. À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 7 139.

FCPE REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,79%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,42%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	2,21%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,18%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2018	29/12/2017
Titre OPC/FIA	100,13%	100,09%
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,00%	0,00%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,15%	-0,17%
DISPONIBILITÉS	0,02%	0,08%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	13 888	11 474

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	13 905 837,30	11 484 582,41
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	3 225,30	9 149,89
TOTAL DE L'ACTIF	13 909 062,60	11 493 732,30

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.	
VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %	
Autres- Actif-Comptes financiers	0,02
VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %	
0-3 mois- Actif- Comptes financiers	0,02

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2018, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	13 279 111,16	11 080 868,47
Plus ou moins-values nettes de l'exercice (a,b)	878 505,15	596 443,22
Résultat (a,b)	-269 742,51	-203 220,57
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	13 887 873,80	11 474 091,12
DETTES		
Comptes financiers	21 188,80	19 641,18
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	13 909 062,60	11 493 732,30

a) Y compris comptes de régularisations.
b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	380	88,98
Résultats sur opérations financières	-380	-88,98
Frais de gestion et dotation aux amortissements	242 854,72	193 668,60
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-243 234,72	-193 757,58
Régularisation des revenus de l'exercice	-26 507,79	-9 462,99
RÉSULTAT	-269 742,51	-203 220,57

FCPE REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 55.

Évolution de l'actif net	31/12/2018	29/12/2017	Créances et dettes	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	11 474 091,12	9 684 622,16	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	5 424 389,86	2 581 032,05	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	2 011 457,53	560 363,77	TOTAL DES CRÉANCES	0,00
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	2 159 834,94	1 265 246,56	Frais de gestion	21 188,80
- abondements de l'entreprise	797 067,99	376 057,04	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	24 666,61	6 871,39	Total des dettes	21 188,80
Rachats	-1 699 665,45	-1 191 385,82	Compléments d'information	31/12/2018
Transferts			Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	456 029,40	379 364,68	Nombre de parts émises	373 828,3715
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Valeur des parts émises	5 424 389,86
Plus-values réalisées sur titres	705 885,92	535 528,76	Nombre de parts rachetées	117 945,6888
Moins-values réalisées sur titres	-25 048,93	-1 264,23	Valeur des parts rachetées	1 699 665,45
Frais de transaction			Commission de souscription et/ou rachat	
Variation de la différence d'estimation des titres	-1 748 544,00	59 315,78	Commissions de souscription perçues	24 666,61
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-243 234,72	-193 757,58	Commissions de souscription rétrocédées	24 666,61
Autres éléments*			Frais de gestion	1,79%
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	13 887 873,80	11 474 091,12	Instrument financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	11 441 776,50
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2018	29/12/2017
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat AFFECTATION	-269 742,51	-203 220,57
Capitalisation	-269 742,51	-203 220,57
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2018	29/12/2017
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	878 505,15	596 443,22
AFFECTATION		
Capitalisation	878 505,15	596 443,22

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014
Actif net	13 887 873,80 €	11 474 091,12 €	9 684 622,16 €	9 153 870,50 €	7 569 133,00 €
Nombre de parts	1 053 617,0347	797 734,3520	701 916,0363	680 829,7801	573 758,3767
Valeur liquidative unitaire	13,18 €	14,38 €	13,80 €	13,45 €	13,19 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,25	-0,25	-0,09	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,83	0,74	0,80	0,00	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2018	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2018	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
TITRE OPC				
BTP Trésorerie	1 080 832,00	100,000	7,78%	REGARD BTP-
Regard Actions Dev. Durable	11 441 776,50	55 035,000	82,39%	Immeuble le Sari
Ecofi Contrat Solidaire	1 383 228,80	1 360,000	9,96%	1 bd du Levant
TOTAL TITRE OPC	13 905 837,30		100,13%	93160 NOISY-LE-
Opérateurs débiteurs et autres créances				GRAND
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-21 188,80		-0,15%	Tél. 01 49 14 12 12
Disponibilités	3 225,30		0,02%	
TOTAL ACTIF NET	13 887 873,80		100,00%	

FCPE REGARD ÉPARGNE PME

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code monétaire et financier.

Classification « Actions de pays de la zone euro ».

Le FCPE REGARD ÉPARGNE PME est un fonds nourricier du compartiment LYXOR PEA PME (DR) UCITS ETF de la SICAV MULTI UNITS France, également classé dans la catégorie « Actions de pays de la zone euro ». À ce titre, le FCPE investit en permanence 98 à 100% de son actif en actions du compartiment LYXOR PEA PME (DR) UCITS ETF. Le solde de 2%, au maximum, sera investi en liquidités. La performance du fonds sera inférieure à celle du compartiment maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. L'objectif de gestion de ce fonds consiste à offrir une performance aussi proche que possible de celle du compartiment maître LYXOR PEA PME (DR) UCITS ETF, le fonds détenant de 98 à 100% de parts de ce dernier.

Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

Politique financière

Composition des actifs :	
Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF	de 98 à 100%
Liquidités maximum	2%

Politique d'investissement

Le FCPE investit en permanence 98 à 100% de son actif en actions du compartiment LYXOR PEA PME (DR) UCITS ETF. Le solde de 2%, au maximum, sera investi en liquidités. La performance du fonds sera inférieure à celle du FCP maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. L'objectif de gestion de ce fonds consiste à offrir une performance aussi proche que possible de celle du compartiment maître « Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF », le fonds détenant de 98 à 100% d'actions de ce dernier (voir DICI joint).

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer l'évolution à la hausse comme à la baisse, de l'indice CAC PME GR Index (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros (EUR), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence. Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres. L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site www.lyxoretf.com. La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site www.lyxoretf.com. En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds. Le Fonds investit en permanence un minimum de 75% de ses actifs dans des titres PME/ETI éligibles au PEA/PME. Le Fonds respecte également en permanence les contraintes d'actifs lui permettant d'être acquis dans le cadre d'un PEA-PME, à savoir la détention de titres dont l'éligibilité est définie par les critères de l'INSEE, la société émettrice devant compter moins de 5000 salariés, et son chiffre d'affaire annuel ne devra pas dépasser 1,5 milliards d'euros, ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros. La devise de l'action est l'Euro (EUR).

Vous trouverez ci-après le compte rendu de la gestion du fonds Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF.

Politique d'investissement du FCP Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF au cours de l'exercice

La valeur liquidative de la part Dist du compartiment Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF évolue de -12.76% sur l'exercice (dividendes réinvestis) et s'établit à 8.41 EUR au 31/10/2018, ce qui porte la performance du fonds à -11.62% depuis l'origine (dividendes réinvestis).

Le fonds réplique la performance de l'indice CAC PME GR, libellé en Euro (EUR), représentatif des 40 actions les plus grandes et plus liquides éligibles au PEA-PME.

Cet indice observe une évolution de -13.27% sur l'exercice.

Cet écart entre la performance annuelle de l'OPCVM et celle de son Indice de Référence s'explique par la résultante des différents paramètres ci-dessous :

- Les frais de fonctionnement et de gestion ainsi que les frais de gestion externes à la société de gestion
- Les coûts d'accès aux marchés locaux des titres de l'indexation répliquée
- Les coûts ou gains liés aux instruments utilisés dans le cadre de la réplification de l'indexation.

Afin de rechercher la corrélation la plus élevée possible avec la performance CAC PME GR, le FCP utilisera une méthode de réplification directe ce qui signifie que le FCP investira dans un panier d'actifs de bilan constituant des titres composant l'indice de référence.

À titre accessoire et toujours dans le but de rechercher la corrélation la plus élevée possible avec la performance de l'indice CAC PME GR, le FCP pourra également conclure des contrats sur instruments Financiers à terme (« IFT »). Les IFT conclus dans ce cadre pourraient notamment être des contrats de type Futures sur indices et/ou des swaps de couverture conclus pour minimiser le niveau d'écart de suivi (« Tracking Error ») du FCP.

Le profil de risque et de rendement du fonds a été classé en catégorie 6 compte-tenu de son exposition à l'Indice de Référence.

Le panier d'actions détenu pourra être ajusté quotidiennement afin que sa valeur soit supérieure ou égale à 100% de l'actif net dans la plupart des cas. Le cas échéant, cet ajustement aura pour objectif que la valeur de marché du contrat d'échange à terme décrit ci-dessus soit inférieure ou égale à zéro, ce qui conduira à neutraliser le risque de contrepartie induit par le contrat d'échange.

Au 31/10/2018, la tracking error atteint le niveau de 0.1352% pour le compartiment. Le niveau de la tracking error cible pour la période était de 0.3%.

L'écart entre la tracking error cible et la tracking error réalisée est non significatif, traduisant ainsi un respect de l'objectif de TE défini en début d'exercice.

S'agissant du calcul de l'écart de suivi « tracking error », la performance considérée avant le 23 mars 2018 est celle du fonds Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF. Ce dernier a été absorbé par le compartiment Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF le 23 mars 2018.

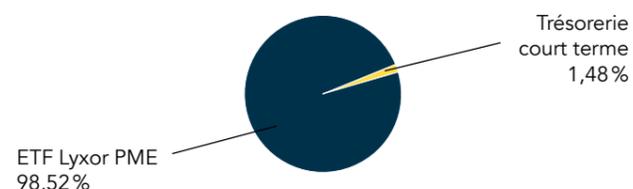
Les chiffres relatifs aux performances passées sont relatifs à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

FCPE REGARD ÉPARGNE PME

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de la part est passée de 11,55 euros à 8,42 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de -27,10%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à -26,63%.

■ Composition de l'actif net

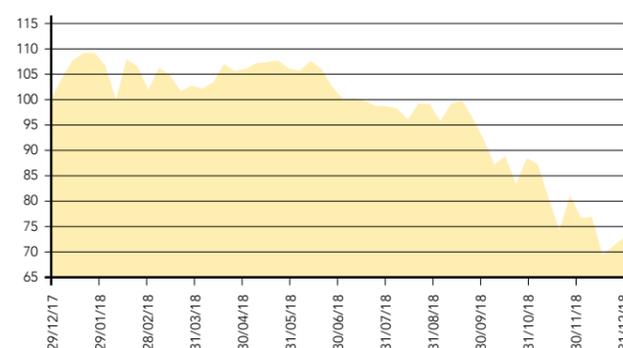


Composition des avoirs depuis 5 ans

	30/12/2016	29/12/2017	29/03/2018	29/06/2018	28/09/2018	31/12/2018
Fcp ou sicav obligataires						
Trésorerie court terme	1,16%	0,83%	0,04%	1,59%	1,84%	1,48%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	1,16%	0,83%	0,04%	1,59%	1,84%	1,48%
Fcp ou sicav actions zone Euro						
Fcp ou sicav actions zone Europe						
Fcp ou sicav actions internationales						
ETF Lyxor PME	98,84%	99,17%	99,96%	98,41%	98,16%	98,52%
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	98,84%	99,17%	99,96%	98,41%	98,16%	98,52%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Actif net	264 720,11	705 003,21	747 218,03	834 698,63	824 039,80	688 555,88
Valeur de la part	11	11,55	11,87	11,84	11,12	8,42
Évolution de la part depuis l'origine	10,00%	15,50%	18,70%	18,40%	11,20%	-15,80%
Évolution de la part en 2018	-	-	2,77%	2,51%	-3,72%	-27,10%
Évolution de la part depuis le 30/12/2016	-	5,00%	7,91%	7,64%	1,09%	-23,45%
Nombre de parts	24 059,6028	61 047,4241	62 957,5404	70 469,8879	74 129,8209	81 819,7087
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,04	-0,19	-0,05	-0,10	-0,14	-0,19
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	-0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,09	-0,19	-0,05	-0,10	-0,14	-0,19

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Évolution de REGARD ÉPARGNE PME EN 2018



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
29/12/2017	11,55
26/01/2018	12,62
23/02/2018	12,3
29/03/2018	11,87
27/04/2018	12,2
25/05/2018	12,44
29/06/2018	11,84
27/07/2018	11,41
31/08/2018	11,45
28/09/2018	11,12
26/10/2018	9,63
30/11/2018	9,37
31/12/2018	8,42

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
30/12/2016	11
29/12/2017	11,55
29/03/2018	11,87
29/06/2018	11,84
28/09/2018	11,12
31/12/2018	8,42

Performances au 31/12/2018

Date	Depuis la création	2018
REGARD ÉPARGNE PME	-15,80%	-27,10%

FCPE REGARD ÉPARGNE PME

■ Souscriptions rachats

REGARD ÉPARGNE PME a reçu ses premières souscriptions le 04/02/2016. Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 se sont élevées à 0.36 M€. Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0.13 M€. Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 0.23 M€. Au 31 décembre 2018, l'actif net de REGARD ÉPARGNE PME se monte à 688 555 €. Le nombre de parts en circulation est de 81 819. À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 11 087. À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 8 355.

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,79%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,50%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	2,29%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,02%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2018	29/12/2017
Titre OPC/FIA	98,52%	99,17%
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,00%	0,00%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,15%	-0,16%
DISPONIBILITÉS	1,63%	0,99%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	689	705

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC Maître	678 398,23	699 178,73
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	11 201,65	6 960,30
TOTAL DE L'ACTIF	689 599,88	706 139,03

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2018, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	704 224,93	717 528,43
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	-124,86	-404,10
Résultat ^(a,b)	-15 544,19	-12 121,12
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	688 555,88	705 003,21
(montant représentatif de l'actif net)		
DETTES	1 044,00	1 135,82
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	689 599,88	706 139,03

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
Produits sur opérations financières	832,15	616,3
Charges sur opérations financières		9,89
Résultats sur opérations financières	832,15	606,41
Frais de gestion et dotation		
aux amortissements	13 989,31	9 943,79
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-13 157,16	-9 337,38
Régularisation des revenus de l'exercice	-2 387,03	-2 783,74
RÉSULTAT	-15 544,19	-12 121,12

FCPE REGARD ÉPARGNE PME

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 55.

Évolution de l'actif net	31/12/2018	29/12/2017	Créances et dettes	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	705 003,21	264 720,11	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	356 749,09	478 905,55	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	99 050,97	101 794,04	Total des créances	0,00
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	58 134,41	42 377,28	Frais de gestion	1 044,00
- abondements de l'entreprise	76 056,19	52 934,68	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	122,18	132,19	Total des dettes	1 044,00
Rachats	-126 381,38	-50 335,88		
Transferts			Compléments d'information	31/12/2018
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	123 507,52	281 799,55	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	31 200,0107
Plus-values réalisées sur titres			Valeur des parts émises	356 749,09
Moins-values réalisées sur titres			Nombre de parts rachetées	10 427,7261
Frais de transaction	-109,39	-291,85	Valeur des parts rachetées	126 381,38
Variation de la différence d'estimation des titres	-233 548,49	21 342,66	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-13 157,16	-9 337,38	Commissions de souscription perçues	122,18
Autres éléments*			Commissions de souscription rétrocédées	122,18
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	688 555,88	705 003,21	Frais de gestion	1,79%
			Instrument financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2018	29/12/2017	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2018	29/12/2017
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-15 544,19	-12 121,12	Plus et moins-values nettes de l'exercice	-124,86	-404,10
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-15 544,19	-12 121,12	Capitalisation	-124,86	-404,10
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours du dernier exercice

	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Actif net	688 555,88 €	705 003,21 €	264 720,11 €
Nombre de parts	81 819,7087	61 047,4241	24 059,6028
Valeur liquidative unitaire	8,42 €	11,55 €	11,00 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,19	-0,19	-0,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	-0,05

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat »

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2018	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2018	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
TITRE OPC				
Lyxor ETF PEA PME	678 398,23	95 115,000	98,52%	REGARD BTP-
TOTAL TITRE OPC	678 398,23		98,52%	Immeuble le Sari
Opérateurs débiteurs et autres créances				1 bd du Levant
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-1 044,00		-0,15%	93160 NOISY-LE-
Disponibilités	11 201,65		1,63%	GRAND
TOTAL ACTIF NET	688 555,88		100,00%	Tél. 01 49 14 12 12

ANNEXE AUX COMPTES

I. Règles et méthodes comptables

- Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.
- La comptabilisation des revenus est réalisée selon la méthode des revenus encaissés.
- Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.
- La devise de comptabilisation est l'euro.
- L'exercice comptable comporte 12 mois.
- La comptabilisation des frais est réalisée en frais exclus.
- Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

II. Méthodes de valorisation

Les règles de valorisation du Fonds Commun d'entreprise sont conformes aux instructions de l'AMF. Elles correspondent également aux usages de place.

II.1. Les actions et titres assimilés (bons, droits), les obligations

D'une manière générale, le cours retenu pour la valorisation du Fonds Commun de Placement est le premier cours de bourse coté le jour de la valorisation et à défaut le dernier cours connu.

Pour certains titres un cours d'un contributeur peut être retenu dans les cas suivants :

- Les titres ont une cotation trop ancienne,
- Les titres ont une cotation trop éloignée de leur valeur transactionnelle.

Dans ce cas, une liste des cours forcés est établie.

II.2. Les OPC

Ils sont valorisés à partir de la dernière valeur liquidative connue.

II.3. Les TCN

- Les TCN ayant une durée de vie résiduelle supérieure à 3 mois sont valorisés par actualisation des flux futurs en retenant comme taux de valorisation soit la cotation du TCN soit un taux de référence déterminé par interpolation linéaire de la courbe des taux swap EONIA.
- Les TCN court terme ayant une maturité inférieure à 3 mois lors de l'acquisition sont valorisés au prix de revient.

II.4. Les options et les contrats à terme

- Les positions sur options négociables sur un marché organisé sont valorisées au prix du marché en retenant le dernier cours.
- Les positions sur des contrats à terme sont valorisées au prix du marché en retenant soit le cours de compensation (MATIF), soit le dernier cours (Marchés organisés étrangers sans cours de compensation).

II.5. Les prêts de titres

Les titres prêtés par le biais de prêts de titres sont estimés selon leur propre règle de valorisation et une indemnité calculée prorata temporis est déterminée pour le contrat de prêt.

II.6. Les titres en devise étrangère

Les titres en devise autre que l'euro sont valorisés selon la méthode relevant de leur catégorie en retenant comme taux de change les taux fournis par la BCE (Banque Centrale Européenne).

II.7. Les intérêts courus

- Pour les titres à revenu fixe (obligations, TCN), les intérêts courus sont calculés lors de chaque valorisation. Ce principe continue à s'appliquer pour les titres prêtés ou mis en pension. Le calcul est effectué en retenant les règles de places en terme de date de calcul et de méthode de calcul. Pour les titres français, la méthode de calcul CNO (Comité de Normalisation Obligataire) est retenue. Pour les titres étrangers, la norme ISMA est appliquée.
- Pour les contrats monétaires (prêts de titres, pensions), des indemnités courues sont calculées. En règle générale, les intérêts courus sont calculés à J+2 jours ouvrés pour les marchés obligataires et à J+1 calendrier pour les marchés monétaires (TCN, contrats monétaires). Cette règle peut faire l'objet d'exception pour certains marchés ou pour certains titres.

III. Éléments non audités par les commissaires aux comptes

Conformément aux règles de déontologie des OPC, il est précisé que :

- les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille ont été régulièrement exercés,
- aucune commission de mouvements n'a été perçue.

IV. Frais de gestion

Les taux de frais de gestion appliqués sont les suivants :

	Frais de gestion TTC
REGARD ÉPARGNE Monétaire	0,15%
REGARD ÉPARGNE Obligataire	1,20%
REGARD ÉPARGNE Prudent	1,20%
REGARD ÉPARGNE Équilibre	1,50%
REGARD ÉPARGNE Dynamique	1,79%
REGARD ÉPARGNE Actions	1,79%
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire	1,79%
REGARD ÉPARGNE PME	1,79%

Ces frais sont à la charge du fonds. Ils incluent les honoraires CAC qui sont réglés par la société de gestion. Ces frais n'incluent pas les frais de transaction et couvrent les frais de gestion financière, administrative, comptable, de conservation et distribution.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

■ EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2018

REGARD ÉPARGNE Monétaire

Fonds d'Épargne Salariale régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion

PRO BTP FINANCE

7, rue du Regard - 75006 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la Société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, sur :

- le contrôle des comptes annuels du FCPE REGARD ÉPARGNE Monétaire, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

■ I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. S'agissant d'un FIA, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FIA à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe intégré à la partie relative aux règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels relatif à la première application du règlement n° 2014-01 de l'Autorité des normes comptables.

Les comptes des fonds REGARD ÉPARGNE Obligataire, REGARD ÉPARGNE Prudent, REGARD ÉPARGNE Équilibre, REGARD ÉPARGNE Dynamique, REGARD ÉPARGNE Actions et REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire et REGARD ÉPARGNE PME ont été certifiés dans les mêmes termes.

■ II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux FIA, tels qu'ils sont définis par le règlement n° 2014-01 de l'Autorité des normes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

■ III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels

Fait à Courbevoie et Levallois-Perret, le 23 avril 2019

Les commissaires aux comptes :

PwC Audit
Frédéric SELLAM

MAZARS
Pierre MASIERI

POLITIQUE DE MEILLEURE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES D'EXECUTION

Cette présentation est une information sur la politique de meilleure sélection des intermédiaires d'exécution à la date de publication de ce rapport annuel de gestion et ne constitue pas un compte-rendu de la mise en œuvre de la politique sur la période écoulée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

■ Objet de la politique de meilleure sélection

N'étant pas membre d'un marché réglementé ou d'un système multilatéral de négociation, PRO BTP Finance a choisi pour le traitement de ses ordres de ne pas exécuter elle-même ses ordres mais de les transmettre à des intermédiaires de marché agréés pour exécution.

Les décisions d'investissement pour PRO BTP Finance se traduisent donc par des ordres dont l'exécution est confiée à des tiers. Le principe de meilleure exécution prend ainsi pour PRO BTP Finance, au sens de la réglementation, la forme d'un principe de meilleure sélection.

Ce principe de meilleure sélection consiste à sélectionner pour chaque catégorie d'instruments financiers, les intermédiaires auprès desquels les ordres seront transmis pour exécution. Ces intermédiaires ont alors, à l'égard de PRO BTP Finance, une obligation de meilleure exécution. La politique de meilleure sélection s'applique aux ordres :

- Initiés par des gérants en charge de la gestion d'actifs sous mandat.

- Initiés par des gérants en charge de la gestion d'OPC.

Les intermédiaires sélectionnés sont des établissements agréés, à ce titre, soumises à l'obligation de meilleure exécution dans l'exécution des ordres, le règlement et la livraison des instruments financiers traités.

■ Critères de sélection des intermédiaires

Le dispositif de sélection et de revue consiste à sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers donnée, les intermédiaires auprès desquels les ordres seront transmis pour exécution.

Pour la grande majorité des instruments financiers traités par PRO BTP Finance, les intermédiaires autorisés sont interrogés en utilisant des plateformes électroniques de communication.

Pour les produits «actions», la sélection des intermédiaires s'opère selon trois grands critères de sélection : la liquidité, la technologie (qui constitueront les critères objectifs lors de l'évaluation annuelle des intermédiaires) et le service.

Le premier des critères de choix lors du passage d'ordre reste le prix. Le coût et la taille, c'est-à-dire la capacité à exécuter la totalité de l'ordre, viennent compléter cette hiérarchie.

Pour les produits de «taux», il a été établi trois niveaux de critères pour la sélection des intermédiaires :

- Les critères de niveau 1 concernent la sélection aux fins d'établir la liste des intermédiaires autorisés par PRO BTP Finance. Un tableau d'évaluation reprenant l'ensemble de ces critères permettra d'établir objectivement la liste des intermédiaires autorisés.
- Les critères de niveau 2 concernent la sélection entre les intermédiaires autorisés afin de déterminer lesquels seront interrogés au moment du passage d'ordre.

En effet, les plateformes BLOOMBERG ALLO et TRADEWEB permettent, lors du passage d'ordre, de choisir le nombre d'intermédiaires autorisés interrogés. Pour des raisons opérationnelles d'efficacité en lien avec la catégorie d'instrument financier et la nature de l'ordre, PRO BTP Finance n'interrogera pas systématiquement l'ensemble des intermédiaires autorisés. Le choix des intermédiaires se fera donc sur la base de ces critères de niveau 2. Cette pratique s'inscrit dans la présente politique et l'obligation générale de PBF d'agir au mieux des intérêts de ses clients.

Aussi, au-delà des critères de niveau 2, PRO BTP Finance s'autorise à interroger les intermédiaires autorisés inscrits depuis moins d'un an sur la liste des intermédiaires autorisés, aux fins de collecter des données et d'élaborer des statistiques.

- Les critères de niveau 3 concernent la sélection de l'intermédiaire qui exécutera l'ordre. Ces critères sont listés hiérarchiquement.

PRO BTP Finance conserve une marge de souplesse par rapport à l'application de la politique de meilleure sélection des intermédiaires d'exécution, notamment et de manière non limitative, pour tenir compte de l'évolution des conditions de marché et d'environnement

■ Suivi de la politique de meilleure sélection des intermédiaires

Cette politique est révisée annuellement, son efficacité est surveillée et adaptée si besoin.

Objectifs et Politique d'investissement

Le fonds a pour objectif la préservation du capital investi ainsi que la réalisation sur la période de placement recommandée d'une performance nette de frais proche de celle de l'indice de référence EONIA capitalisé. En cas de très faibles niveaux des taux d'intérêt du marché monétaire, le fonds pourra voir sa valeur liquidative baisser de manière structurelle. La stratégie d'investissement du fonds consiste à construire un portefeuille permettant de répondre à son objectif de gestion dans le respect de son profil de risque. Les titres en portefeuille seront choisis en fonction de critères qualitatifs (qualité de notation minimale des instruments, risque de liquidité des entités émettrices, ...), quantitatifs (maturité, rendement, liquidité, ...) ainsi que des anticipations du gérant sur la partie courte de la courbe des taux de la zone euro. Les investissements se limiteront à des actifs dont la maturité résiduelle jusqu'à l'échéance légale est inférieure ou égale à 397 jours. La MMP (Maturité Moyenne Pondérée) du portefeuille jusqu'à la date d'échéance est inférieure ou égale à 60 jours. La DVMP (Durée de Vie Moyenne Pondérée) du portefeuille jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers, et calculée comme la moyenne des maturités finales des instruments financiers devra être inférieure ou égale à 120 jours. Les titres en portefeuille seront majoritairement indexés sur la référence monétaire EONIA capitalisé, soit directement en raison de leurs conditions d'émission, soit indirectement après adossement à des contrats d'échange de taux d'intérêt (« swaps de taux »). Une gestion active du risque de taux sera possible et fonction des anticipations d'évolution des taux courts de la zone euro.

Chiffres clés

VL part C: 11 617.74 €
Actif net total du fonds en millions d'€: 476.31 M€

Durée de placement recommandée

Moins de trois mois

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le fonds est classé dans la catégorie 1, niveau reflétant le risque des fonds monétaires court terme.

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
Classification AMF : Monétaire court terme
Date de création : 04/08/2005
Affectation des revenus : Capitalisation
Indice de référence : Eonia Capitalisé
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devis de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,10% TTC
Commission de surperformance : Oui
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0010450908
Modalités de souscription rachat :
 Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour avant 11 heures, exécutées sur la base de la dernière valeur liquidative connue et réglées en J ouvré. Les ordres reçus après 11 heures seront exécutés sur la valeur liquidative suivante.
Souscription initiale min. : Néant
Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
Valorisateur : PRO BTP FINANCE
Gérant : Yann VERRIER depuis le 02/05/2013

Données techniques

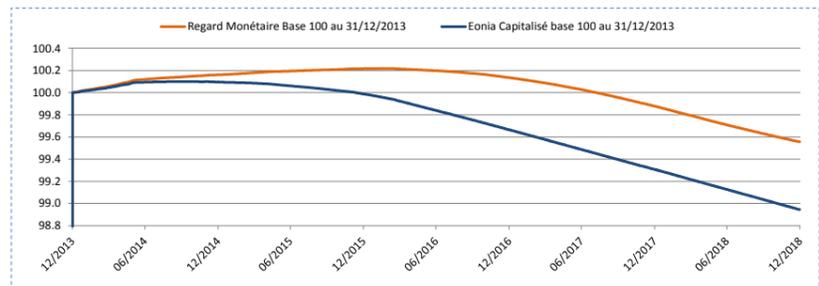
Sensibilité : 0.05
WAL (en jours) : 116
WAM (en jours) : 18
Nombre de lignes (dont OPC) : 48 (1)

Performances annualisées (Base 360 jours) et Volatilités

	Mensuelles						YTD et Annuelles				Volatilités*
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	
Regard Monétaire	-0.294%	-0.294%	-0.295%	-0.299%	-0.301%	-0.304%	-0.320%	-0.320%	-0.217%	-0.088%	0.003%
Eonia Capitalisé	-0.361%	-0.361%	-0.363%	-0.362%	-0.361%	-0.362%	-0.362%	-0.362%	-0.343%	-0.208%	0.002%
Ecart	0.067%	0.067%	0.067%	0.063%	0.060%	0.057%	0.042%	0.042%	0.126%	0.120%	0.001%

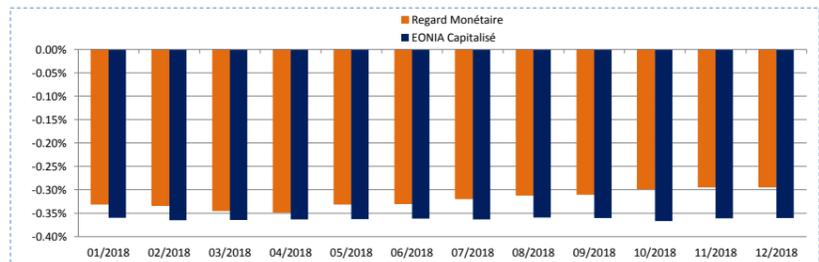
* Volatilités calculées sur les 52 dernières observations hebdomadaires. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Performances cumulées sur les 5 dernières années



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Performances mensuelles annualisées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Historique fin de mois des Weighted-Average Life (WAL) et Maturity (WAM)

	01/2018	02/2018	03/2018	04/2018	05/2018	06/2018	07/2018	08/2018	09/2018	10/2018	11/2018	12/2018
WAL	106	102	90	101	85	92	100	99	114	115	101	116
WAM	25	34	33	25	23	20	21	13	17	20	15	18

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Sources : PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

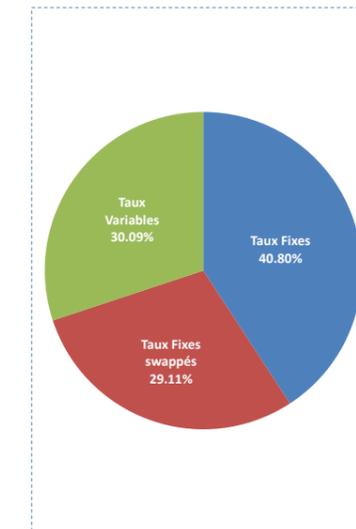
Comme attendu, la BCE maintient ses taux inchangés et arrête les nouveaux investissements dans le cadre de son programme d'achats. La BCE devrait laisser ses taux à ces niveaux tant que la convergence de l'inflation vers 2% ne sera pas durable, et poursuivre les réinvestissements tant que cela s'avérera nécessaire. Le marché attendait une annonce sur un troisième LTRO, mais le sujet aurait été seulement mentionné lors de la réunion. Mario Draghi a ajouté que cet outil a grandement contribué au maintien d'une politique monétaire très accommodante et de conditions de financement également accommodantes.

Le montant des programmes d'achat de titres privés: ABS Purchase Programme et Covered Bond Purchase Programme 3 est resté stable avec respectivement 28 et 262 Mds € à la fin du mois. La BCE achète au travers du Public Sector Purchase Programme (PSPP) 13 Mds€ ce mois-ci, portant le total du PSPP à 2102 Mds€. Le montant des achats de titres d'entreprise (CSPP) est de 2 Mds € pour un total de 178 Mds €. L'ensemble de ces achats porte l'Expanded Asset Purchase Programme à 2570 Mds€ à la fin du mois.

Le fixing moyen de l'EONIA est stable à -0.36%. Sur le marché interbancaire, l'Euribor 3 mois est resté stable, terminant le mois à -0.312%. Les spreads interbancaires sont stables également à l'image du spread Euribor 3 mois / Swap Eonia 3 mois à 4bp en moyenne sur le mois.

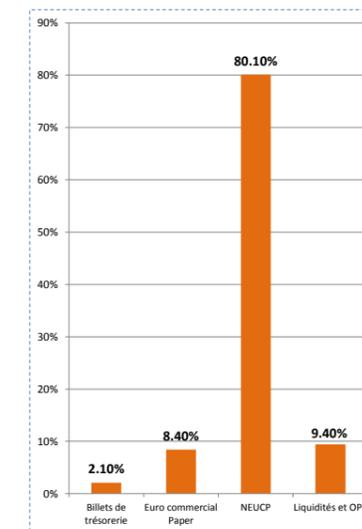
La gestion privilégie la sécurité des placements ainsi que la régularité de la surperformance, ce qui se traduit par des investissements principalement indexés sur l'EONIA OIS. La partie du portefeuille ayant une maturité supérieure à 3 mois est en hausse à 48%. Sur le mois, il y a eu 6 investissements à taux fixe avec une maturité moyenne à 2 mois et demi, la WAM est en baisse à 18 jours à la fin du mois. La durée de vie moyenne pondérée (WAL) est également en hausse à 116 jours fin de mois. Il est fait une approche prudente de la sélection des émetteurs en portefeuille, la politique d'investissements privilégiant les signatures corporates offrant les meilleurs profils en termes de liquidité et cyclicité, ainsi que les signatures bancaires de premier rang de la zone euro, françaises en particulier. Ces politiques de gestion se sont traduites au gré des renouvellements des tombées par une augmentation contre indice du rendement moyen du portefeuille. Sur le mois, la performance du fonds est -0,024% contre -0,029% pour l'indice de référence, soit une performance annualisée de -0,294% contre -0,361% pour l'EONIA capitalisé.

Répartition par type de taux



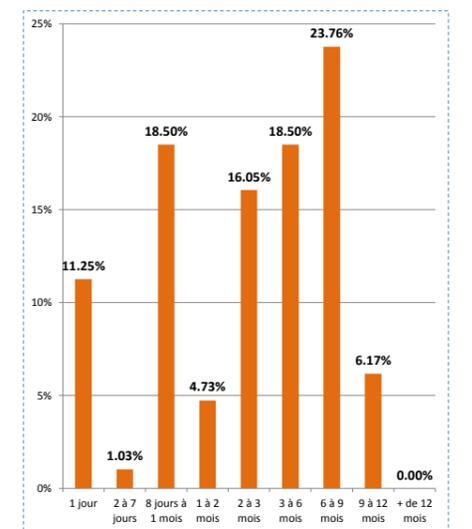
Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par type d'instrument



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux Groupes en portefeuille

LIBELLE	POIDS	NOTATION
Groupe BPCE	6.29%	A1/P1
CREDIT MUNICIPAL DE PARIS	4.20%	A1/P1
Gecina SA	4.20%	A2/P2
Auchan Holding SA	4.20%	A2/P2
La Poste SA	4.20%	A1/P1
BNP PARIBAS	4.20%	A1/P1
SOCIETE GENERALE	4.19%	A1/P1
CAISSE REG.CDT AGRIC.MUTUEL	4.19%	A1/P1
Groupe Credit Mutuel	4.19%	A1/P1
KLEPIERRE SA	3.57%	A2/P2

Sources : PRO BTP FINANCE

Exposition du portefeuille par rating et par maturité (hors liquidités et OPC)

	A1/P1	A2/P2	A3/P3	NR	Total
0 à 1 mois	2.31%	19.70%	-	-	22.01%
1 à 2 mois	2.32%	3.01%	-	-	5.33%
2 à 3 mois	2.32%	15.77%	-	-	18.08%
3 à 6 mois	11.57%	9.28%	-	-	20.85%
6 à 9 mois	18.54%	8.24%	-	-	26.78%
9 à 12 mois	6.95%	-	-	-	6.95%
+ de 12 mois	-	-	-	-	0.00%
Total	44.01%	55.99%	0.00%	0.00%	100.00%

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Sensibilité taux

La Sensibilité Taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

WAM - Weighted average maturity

La Maturité Moyenne Pondérée du portefeuille, dénommée en anglais WAM - Weighted average maturity - est le temps moyen pondéré jusqu'à la prochaine révision du taux de référence des titres. Elle permet de mesurer la sensibilité au risque de taux. Elle est calculée selon les modalités prévues par les dispositions CESR du 19 mai 2010 dans la rubrique « définitions ». Pour Regard Monétaire, elle doit être inférieure ou égale à 60 jours.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de crédit, risque de taux, risque de perte en capital, risque lié à la commission de surperformance, risque de contrepartie, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC. La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Reporting mensuel au :

31 décembre 2018

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent. REGARD OBLIGATIONS COURT TERME est principalement (60% minimum) exposé sur les titres de créances, libellés en euros émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (obligations à taux fixe, zéro coupon, à taux variable ou indexées, ainsi que des titres de créances négociables). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 1 et 3. Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

Chiffres clés

VL part C :	133,15 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	91,68 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
 Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
 Indice de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3 ans
 *Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 1-3 ans
 Affectation du résultat net : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
 Date de création : 28/05/2003
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
 Droits de sortie max : Néant
 Frais de gestion max : 0,10% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083381

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante. La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
 Valorisateur : PRO BTP FINANCE
 Gérant : Stéphane MATALON, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Court Terme	-0,15%	0,22%	0,57%	-0,15%	-0,25%	1,84%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3*	-0,07%	0,24%	0,55%	-0,07%	-0,02%	2,52%
Performance relative	-0,09%	-0,03%	0,02%	-0,09%	-0,23%	-0,68%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

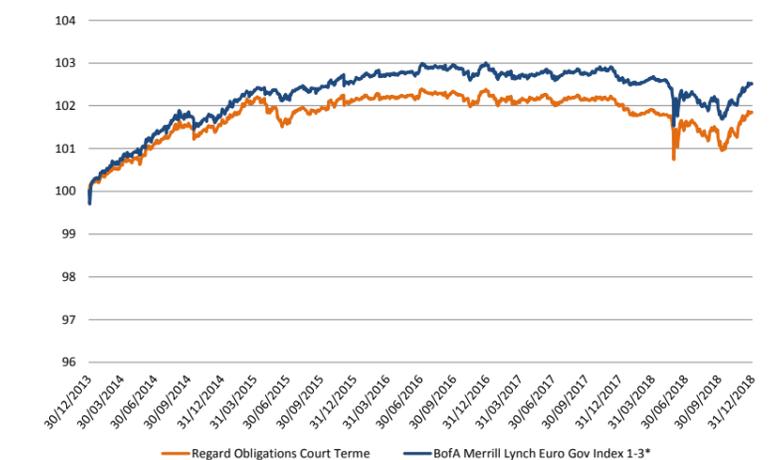
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2017	2016	2015	2014	2013
Regard Obligations Court Terme	-0,34%	0,21%	0,50%	1,61%	1,67%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3*	-0,34%	0,37%	0,72%	1,84%	1,76%
Performance relative	0,01%	-0,16%	-0,21%	-0,22%	-0,09%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2013)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 31/12/2018

Regard Obligations Court Terme	1,88
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3	1,90
Sensibilité relative	-0,02 (99,0%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	0,91	0,82	0,63	0,59
Bêta	1,08		1,02	
Tracking Error	0,23		0,17	
Ratio d'information	-0,34		-0,45	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

En zone euro, les facteurs temporaires qui ont retenu la croissance au T3 (réglementation du secteur automobile, faiblesse du commerce) semblent se dissiper au T4. En revanche, les mouvements sociaux en France pourraient mitiger le rebond. En dépit des événements transitoires qui ont un fort impact sur la confiance, les rapports du mois d'octobre pointent vers une amélioration. La BCE a mis fin à son programme d'achat d'actifs (APP) en décembre. Le risque politique reste ambiant : mouvements sociaux en France, démission du gouvernement Michel en Belgique, marge de manœuvre réduite pour le budget espagnol et une progression laborieuse du Brexit. La suspension de la procédure de déficit excessif italienne est finalement la seule avancée positive de ce trimestre.

Aux Etats-Unis, les ventes au détail enregistrent des gains importants en novembre. Les ménages bénéficient toujours de conditions favorables : plein emploi, croissance du revenu disponible élevée et des indicateurs de confiance à des niveaux historiquement élevés. Les premiers chiffres du commerce international au T4 pointent vers une stabilisation de la dynamique. En somme, la croissance devrait être résiliente au T4. Dans ce contexte, la FED a relevé son taux directeur pour la quatrième fois de l'année se rapprochant un peu plus du taux neutre. Sur le front politique, D. Trump a suspendu l'escalade de la guerre commerciale avec la Chine pour laisser place aux négociations. Enfin, les élections de mi-mandat ont rendu les démocrates majoritaires à la chambre basse du congrès (changement effectif le 3 janvier 2019) réduisant de facto les champs d'action de l'administration Trump.

Sur les marchés, l'actualité a été dominée par la très forte volatilité de l'Italie (spread évoluant entre 248 bp et 326 bp sur le 10 ans) et la forte baisse enregistrée sur le pétrole (-37%) et les actions (-11,7% sur le DJ Eurostoxx 50). Entre la fin septembre et la fin décembre, le taux allemand 10 ans est passé de 0,47% à 0,24% et la courbe (2-10 ans) s'est aplatie de 14 bp (85 bp). Sur les maturités 10 ans, l'Italie se resserre de 16 bp (accord avec la Commission Européenne sur le budget 2019). A contrario, la France (crise sociale), la Belgique (crise politique) et l'Irlande (Brexit) s'écartent respectivement de 14, 19 et 18 bp.

Gestion de l'OPC :

- La sensibilité de l'OPC a évolué entre 99% et 107% de l'indice de référence.
- Au cours du mois d'octobre, la forte tension enregistrée sur les taux italiens nous a incité à mettre progressivement en place une position longue sur le BTP via l'achat de contrats futures 10 ans ainsi que dans le cadre d'un arbitrage contre France sur la partie courte de la courbe (BTP 2021 / OAT 2021 à 246 bp). Compte tenu de la nette baisse des rendements allemands (0,34%) impactés par la baisse des marchés actions, la position future a été couverte par une vente de contrats bund. La position 10 ans a été débouclée pour moitié à 288 bp début novembre puis remise en place à 310 bp mi-novembre et soldée fin novembre à 291 bp. La position sur le segment 2021 a été débouclée à 188 bp.
- Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100% au cours de la période.

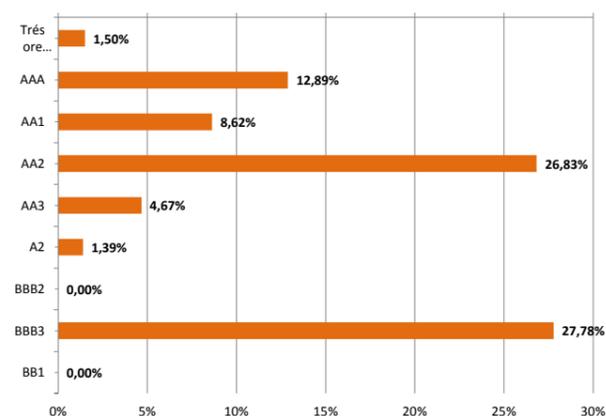
Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 33

Quotient Durable : 101,01%

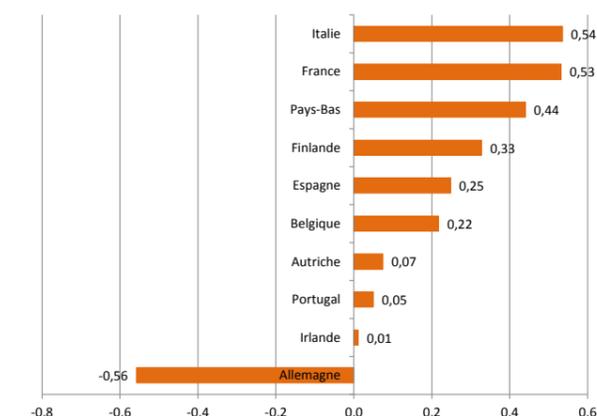
Sensibilité du portefeuille : 1,88

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

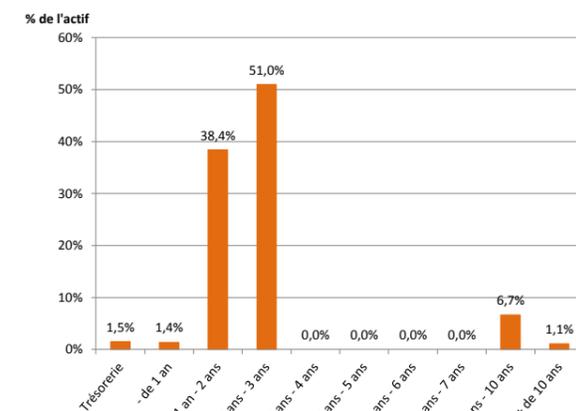
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat français	AA2	26,8%
Etat italien	BBB3	25,0%
Etat espagnol	BBB1	16,3%
Etat néerlandais	AAA	9,5%
Etat finlandais	AA1	4,9%
Etat belge	AA3	4,7%
Etat autrichien	AA1	3,7%
Etat allemand	AAA	3,4%
Etat portugais	BBB3	2,8%
Etat irlandais	A2	1,4%

Part des 10 premiers émetteurs : 98,5%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

REGARD OBLIGATIONS LONG TERME est principalement (60% minimum) exposé sur des titres de créances, libellés en euros, émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (obligations à taux fixe, zéro coupon, à taux variable ou indexées, ainsi que des titres de créances négociables). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 3 et 8. Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

Chiffres clés

VL part C : **174,56 €**
 Actif net total du fonds en millions d'€ : **345,36 M€**

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
 Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
 Indice de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7 ans
 *Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 5-7 ans
 Affectation du résultat net : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
 Date de création : 28/05/2003
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
 Droits de sortie max : Néant
 Frais de gestion max : 0,10% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083373

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
 Valorisateur : PRO BTP FINANCE
 Gérant : Stéphane MATALON, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Long Terme	0,21%	0,81%	1,58%	0,21%	2,82%	15,87%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	0,14%	0,82%	1,58%	0,14%	2,99%	17,31%
Performance relative	0,07%	-0,01%	0,00%	0,07%	-0,17%	-1,44%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

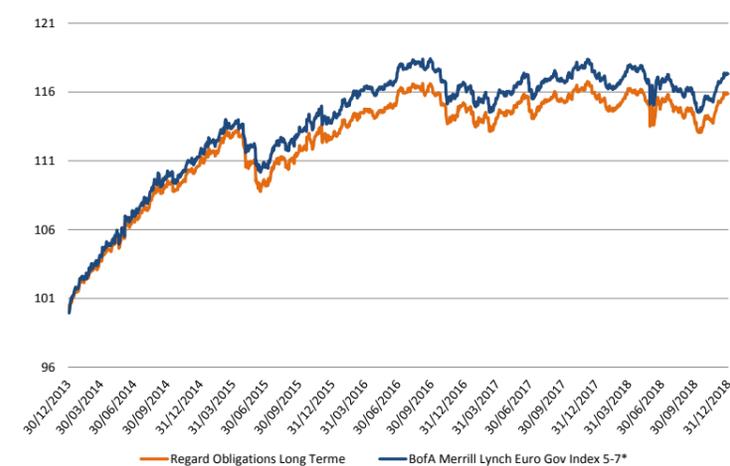
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2017	2016	2015	2014	2013
Regard Obligations Long Terme	0,47%	2,16%	1,58%	10,84%	3,62%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	0,49%	2,32%	2,07%	11,62%	3,61%
Performance relative	-0,02%	-0,16%	-0,49%	-0,78%	0,01%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2013)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 31/12/2018

Regard Obligations Long Terme	5,53
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	5,58
Sensibilité relative	-0,04 (99,2%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	2,87	2,87	2,51	2,61
Bêta	1,00		0,96	
Tracking Error	0,27		0,28	
Ratio d'information	0,25		-0,20	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

En zone euro, les facteurs temporaires qui ont retenu la croissance au T3 (réglementation du secteur automobile, faiblesse du commerce) semblent se dissiper au T4. En revanche, les mouvements sociaux en France pourraient mitiger le rebond. En dépit des événements transitoires qui ont un fort impact sur la confiance, les rapports du mois d'octobre pointent vers une amélioration. La BCE a mis fin à son programme d'achat d'actifs (APP) en décembre. Le risque politique reste ambiant : mouvements sociaux en France, démission du gouvernement Michel en Belgique, marge de manœuvre réduite pour le budget espagnol et une progression laborieuse du Brexit. La suspension de la procédure de déficit excessif italienne est finalement la seule avancée positive de ce trimestre.

Aux Etats-Unis, les ventes au détail enregistrent des gains importants en novembre. Les ménages bénéficient toujours de conditions favorables : plein emploi, croissance du revenu disponible élevée et des indicateurs de confiance à des niveaux historiquement élevés. Les premiers chiffres du commerce international au T4 pointent vers une stabilisation de la dynamique. En somme, la croissance devrait être résiliente au T4. Dans ce contexte, la FED a relevé son taux directeur pour la quatrième fois de l'année se rapprochant un peu plus du taux neutre. Sur le front politique, D. Trump a suspendu l'escalade de la guerre commerciale avec la Chine pour laisser place aux négociations. Enfin, les élections de mi-mandat ont rendu les démocrates majoritaires à la chambre basse du congrès (changement effectif le 3 janvier 2019) réduisant de facto les champs d'action de l'administration Trump.

Sur les marchés, l'actualité a été dominée par la très forte volatilité de l'Italie (spread évoluant entre 248 bp et 326 bp sur le 10 ans) et la forte baisse enregistrée sur le pétrole (-37%) et les actions (-11,7% sur le DJ Eurostoxx 50). Entre la fin septembre et la fin décembre, le taux allemand 10 ans est passé de 0,47% à 0,24% et la courbe (2-10 ans) s'est aplatie de 14 bp (85 bp). Sur les maturités 10 ans, l'Italie se resserre de 16 bp (accord avec la Commission Européenne sur le budget 2019). A contrario, la France (crise sociale), la Belgique (crise politique) et l'Irlande (Brexit) s'écartent respectivement de 14, 19 et 18 bp.

Gestion de l'OPC :

La sensibilité de l'OPC a évolué entre 99% et 105% de l'indice de référence.

Au cours du mois d'octobre, la forte tension enregistrée sur les taux italiens nous a incité à mettre progressivement en place une position longue sur le BTP (0,20 de sensibilité). Compte tenu de la nette baisse des rendements allemands (0,34%) impactés par la baisse des marchés actions, cette position a été couverte par une vente de contrats bund. La position a été débouclée pour moitié à 288 bp début novembre puis remise en place à 310 bp mi-novembre et soldée fin novembre à 288 bp.

Les autres positions ont été maintenues (surexposition sur l'Espagne et position à l'aplatissement du segment 2024-39 sur la France notamment).

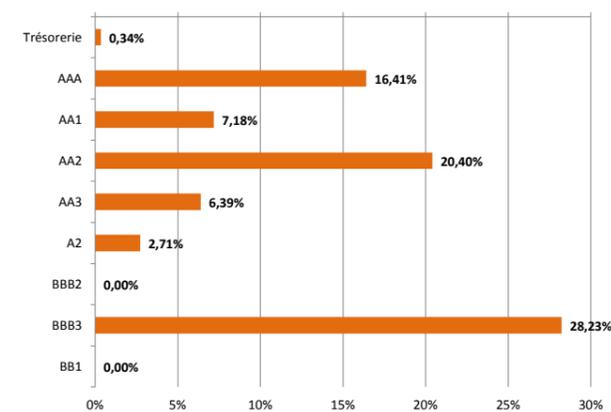
Le quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100% au cours de la période.

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 37 Quotient Durable : 100,72%

Sensibilité du portefeuille : 5,53

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

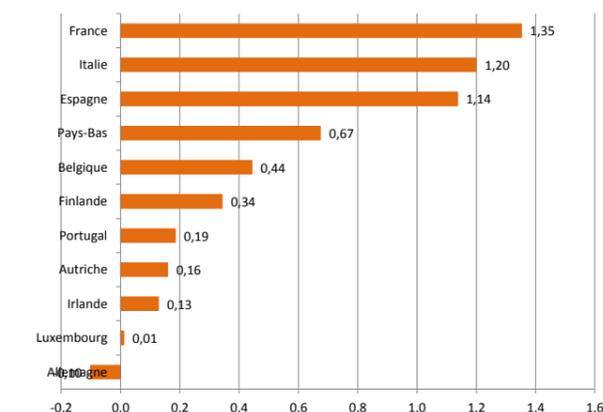
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat italien	BBB3	24,4%
Etat français	AA2	20,4%
Etat espagnol	BBB1	18,3%
Etat néerlandais	AAA	10,4%
Etat belge	AA3	6,4%
Etat allemand	AAA	5,9%
Etat finlandais	AA1	4,7%
Etat portugais	BBB3	3,9%
Etat irlandais	A2	2,7%
Etat autrichien	AA1	2,5%

Part des 10 premiers émetteurs : 99,5%

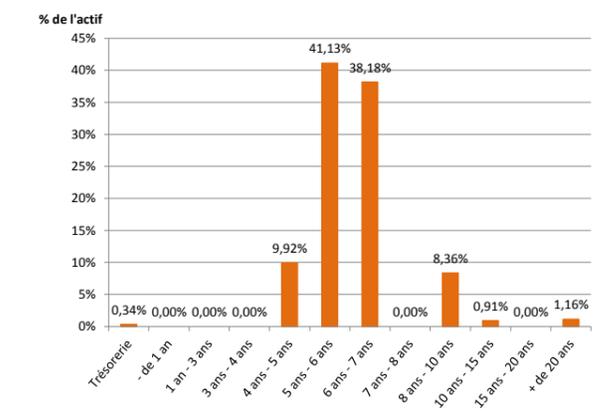
Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Reporting mensuel au :

31 décembre 2018

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif, d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice de référence Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5. L'indice de référence est l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5.

Le fonds investit au minimum à 90% de son actif net sur des emprunts du secteur privé libellés en euros, dont les émetteurs possèdent leur siège social dans la zone euro ou non. Les investissements se porteront sur des émetteurs du secteur privé ayant une notation minimum « investment grade » des agences de notation reconnues : Standard & Poor's, Moody's, Fitch et répondant à des exigences d'ISR (Investissement Socialement Responsable). Les principales sources de performances résident dans une gestion active du niveau de sensibilité globale et de sa répartition sur les différents segments de courbe de taux (fourchette de sensibilité entre 1 et 6), du niveau d'exposition au risque crédit, de l'allocation en termes de notation et de la sélection des émetteurs du secteur privé, tant au niveau de choix des valeurs que de l'allocation sectorielle.

Dans la limite de 5% maximum, le fonds pourra être investi sur des émetteurs n'étant pas encore couverts par une notation ISR.

Le reporting ISR du fond est disponible sur le site internet de PRO BTP FINANCE (www.probtptfinance.com)

Chiffres clés

VL part C : **132,21 €**
Actif net total du fonds en millions d'€ : **157,82 M€**

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
Indice de référence : Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
Date de création : 07/01/2010
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,10% TTC
Commission de surperformance : Non
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FRO010822130

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante. La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
Valorisateur : PRO BTP FINANCE
Gérant : David EDERY, depuis le 06/11/2013

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Privées ISR	-0,70%	0,08%	-0,32%	-0,70%	4,27%	11,54%
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	-0,65%	0,13%	-0,50%	-0,65%	4,63%	11,11%
Performance relative	-0,05%	-0,05%	0,18%	-0,05%	-0,36%	0,43%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

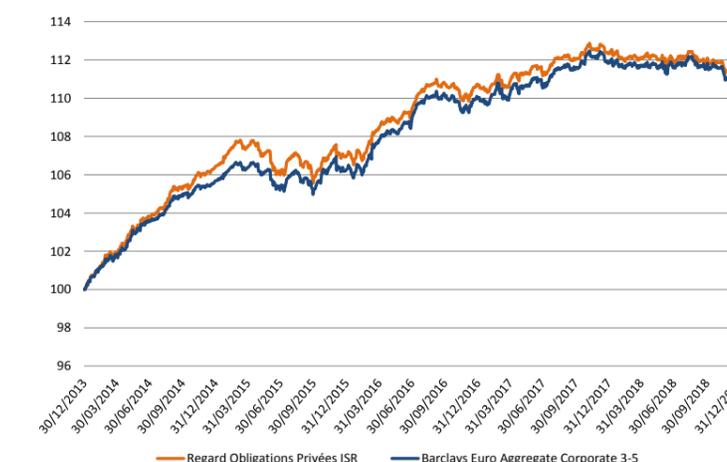
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2017	2016	2015	2014	2013
Regard Obligations Privées ISR	1,47%	3,47%	0,51%	6,40%	3,62%
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	1,64%	3,55%	0,55%	5,67%	2,87%
Performance relative	-0,17%	-0,08%	-0,04%	0,73%	0,75%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performance sur 5 ans (base 100 au 30/12/2013)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Sensibilité taux au 31/12/2018

Regard Obligations Privées ISR	3,53	
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	3,78	
Sensibilité relative	-0,25	(93,4%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	1,12	1,24	1,38	1,50
Bêta	0,87		0,90	
Tracking Error	0,33		0,31	
Ratio d'information	-0,14		-0,36	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

En zone euro, les facteurs temporaires qui ont retenu la croissance au T3 (réglementation du secteur automobile, faiblesse du commerce) semblent se dissiper au T4. En revanche, les mouvements sociaux en France pourraient mitiger le rebond. En dépit des évènements transitoires qui ont un fort impact sur la confiance, les rapports du mois d'octobre pointent vers une amélioration. La BCE a mis fin à son programme d'achat d'actifs (APP) en décembre. Le risque politique reste ambiant : mouvements sociaux en France, démission du gouvernement Michel en Belgique, marge de manœuvre réduite pour le budget espagnol et une progression laborieuse du Brexit. La suspension de la procédure de déficit excessif italienne est finalement la seule avancée positive de ce trimestre.

Aux Etats-Unis, les ventes au détail enregistrent des gains importants en novembre. Les ménages bénéficient toujours de conditions favorables : plein emploi, croissance du revenu disponible élevée et des indicateurs de confiance à des niveaux historiquement élevés. Les premiers chiffres du commerce international au T4 pointent vers une stabilisation de la dynamique. En somme, la croissance devrait être résiliente au T4. Dans ce contexte, la FED a relevé son taux directeur pour la quatrième fois de l'année se rapprochant un peu plus du taux neutre. Sur le front politique, D. Trump a suspendu l'escalade de la guerre commerciale avec la Chine pour laisser place aux négociations. Enfin, les élections de mi-mandat ont rendu les démocrates majoritaires à la chambre basse du congrès (changement effectif le 3 janvier 2019) réduisant de facto les champs d'action de l'administration Trump.

L'indice Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5 s'écarte de 41 bp sur la période, pénalisé par un contexte macro compliqué (trade war, Brexit) et des facteurs techniques négatifs (flux en décollecte, arrêt du programme CSPP de la BCE). Les secteurs cycliques ou à fort bêta sous performant dans ce contexte de marché.

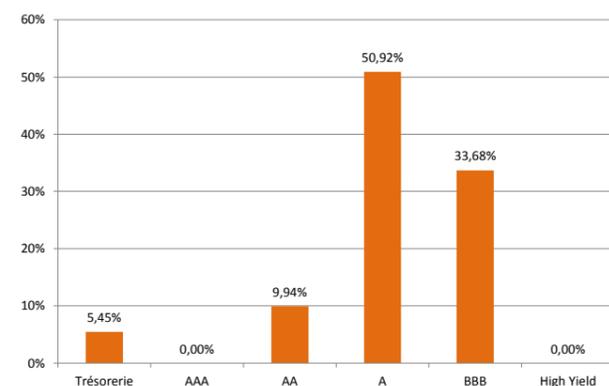
Sur le trimestre, la performance du fonds est tirée par son exposition prudente au marché, avec un bêta de 0,8, réduit à nouveau sur le trimestre. La performance est fortement tirée par l'allocation sectorielle (+27 bp), alors que la sélection coûte 8 bp de sous performance au fonds sur le trimestre (principalement Ford qui coûte 8 bp de sous performance contre notre indice).

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 88

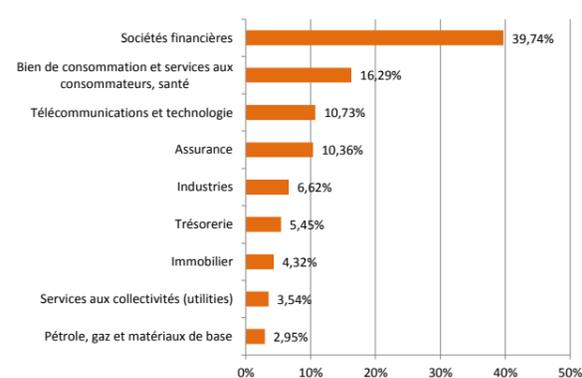
Sensibilité du portefeuille : 3,53

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition Sectorielle (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux émetteurs

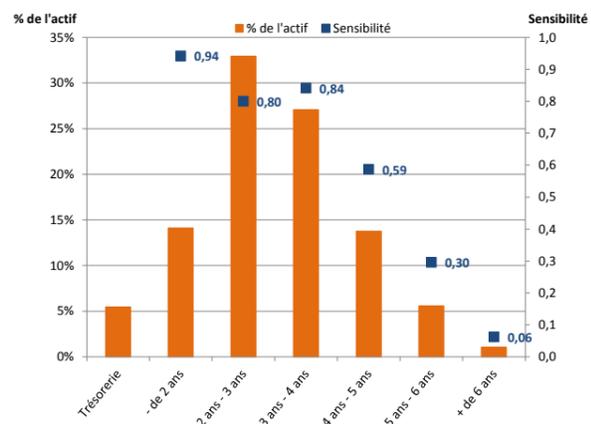
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Emetteurs	Secteurs	% actif
ING Groep NV	Sociétés financières	3,7%
BNP PARIBAS	Sociétés financières	3,6%
National Australia Bank Ltd	Sociétés financières	3,0%
Groupe Credit Mutuel	Sociétés financières	2,6%
JPMorgan Chase & Co	Sociétés financières	2,6%
Citigroup Inc	Sociétés financières	2,6%
Cooperatieve Rabobank UA	Sociétés financières	2,3%
General Electric Co	Sociétés financières	2,1%
AXA SA	Assurance	2,1%
CNP ASSURANCES	Assurance	2,0%

Part des 10 premiers émetteurs : 26,7%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

PRO BTP FINANCE, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 01/07/1997 sous le n° GP 97083.

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
 - La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
 - L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
 - Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques de gestion, notamment des Instruments Financiers à Terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.
- (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

PRO BTP FINANCE, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 01/07/1997 sous le n° GP 97083.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif de délivrer une performance supérieure à celle de l'indice Stoxx Europe 50. L'indice Stoxx Europe 50 constitue l'indicateur de référence. Il est représentatif des 50 plus grosses capitalisations de l'Union européenne. Il est calculé dividendes réinvestis. Le fonds, exposé en permanence à 60% minimum au marché actions des pays de l'Union européenne, opère une gestion active et sélectionne les actions et tous autres titres de capital, principalement des pays de l'Union européenne, émis par des sociétés répondant à des exigences d'ISR (investissement socialement responsable), le jugement des performances sociales et environnementales des sociétés s'appuyant principalement sur l'expertise et la notation de sociétés spécialisées comme VIGEO selon les critères suivants : Ressources humaines, Environnement, Comportement sur les marchés (Clients / Fournisseurs), Gouvernance, Société civile et Droits humains. Les actions sélectionnées appartiennent à une liste de titres éligibles, faisant eux-mêmes partie des 200 plus grandes capitalisations boursières européennes (Stoxx Europe Large 200). Le reporting ISR du fond est disponible sur le site internet de PRO BTP FINANCE (www.probtpfinance.com)

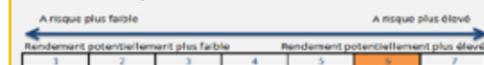
Chiffres clés

VL part H : **207,90 €**
 VL part N : **4 242,74 €**
 Actif net total du fonds en millions d'€ : **145,80 M€**

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
 Classification AMF : Sans classification
 Indice de référence : Stoxx Europe 50 dividendes réinvestis
 Affectation du résultat net : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
 Date de création part H : 25/06/2003
 Date de création part N : 14/06/2018
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max part H : 5%
 Droits d'entrée max part N : 1%
 Droits de sortie max part H : Néant
 Droits de sortie max part N : Néant
 Frais de gestion max part H : 0,20% TTC
 Frais de gestion max part N : 1% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN part H : FR0007083357
 Code Bloomberg : PROBTPR FP Equity
 Code ISIN part N : FR0013334471
 Code Bloomberg : PBFRAFN FP Equity

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante. La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. part H : Néant
 Souscription initiale min. part N : 1 000 000 €
 Souscription ultérieure min. part N : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
 Valorisateur : PRO BTP FINANCE
 Gérant : Corinne SCOFFONI, depuis la création

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Actions Développement Durable H	-12,45%	-5,91%	-12,40%	-12,45%	-0,16%	11,86%
Regard Actions Développement Durable N	-	-5,98%	-12,58%	-	-	-
Stoxx Europe 50 Net Return	-10,21%	-5,83%	-9,63%	-10,21%	-1,28%	11,78%
Performance relative part H	-2,24%	-0,08%	-2,77%	-2,24%	1,12%	0,07%
Performance relative part N	-	-0,14%	-2,95%	-	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

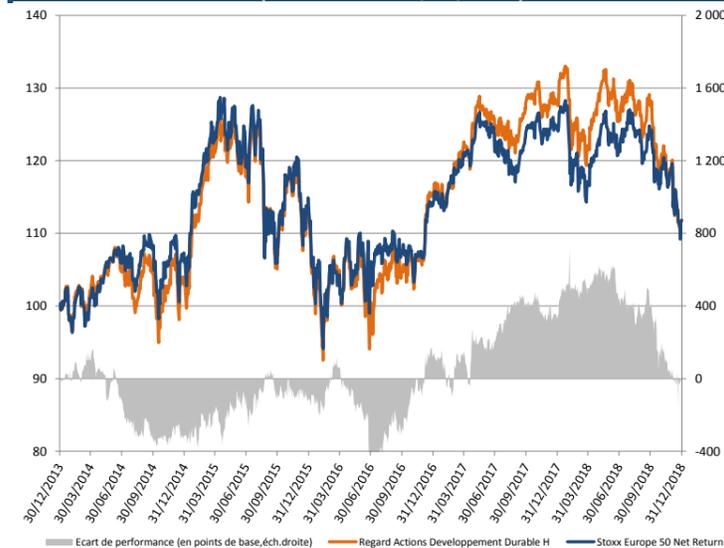
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2017	2016	2015	2014	2013
Regard Actions Développement Durable H	10,69%	2,71%	8,72%	3,03%	20,03%
Stoxx Europe 50 Net Return	9,00%	0,65%	6,52%	6,17%	17,10%
Performance relative	1,69%	2,06%	2,21%	-3,14%	2,93%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2013)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	15,11	14,57	15,97	14,73
Bêta	1,02		1,05	
Tracking Error	2,91		3,87	
Ratio d'information	-0,86		0,10	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

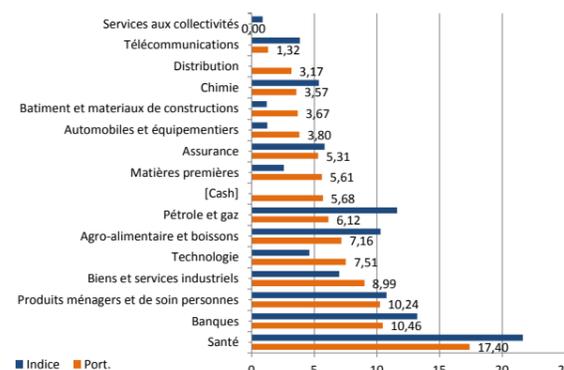
En zone euro, les facteurs temporaires qui ont retenu la croissance au T3 (réglementation du secteur automobile, faiblesse du commerce) semblent se dissiper au T4. En revanche, les mouvements sociaux en France pourraient mitiger le rebond. En dépit des événements transitoires qui ont un fort impact sur la confiance, les rapports du mois d'octobre pointent vers une amélioration. La BCE a mis fin à son programme d'achat d'actifs (APP) en décembre. Le risque politique reste ambiant : mouvements sociaux en France, démission du gouvernement Michel en Belgique, marge de manœuvre réduite pour le budget espagnol et une progression laborieuse du Brexit. La suspension de la procédure de déficit excessif italienne est finalement la seule avancée positive de ce trimestre. Aux Etats-Unis, les ventes au détail enregistrent des gains importants en novembre. Les ménages bénéficient toujours de conditions favorables : plein emploi, croissance du revenu disponible élevée et des indicateurs de confiance à des niveaux historiquement élevés. Les premiers chiffres du commerce international au T4 pointent vers une stabilisation de la dynamique. En somme, la croissance devrait être résiliente au T4. Dans ce contexte, la FED a relevé son taux directeur pour la quatrième fois de l'année se rapprochant un peu plus du taux neutre. Sur le front politique, D. Trump a suspendu l'escalade de la guerre commerciale avec la Chine pour laisser place aux négociations. Enfin, les élections de mi-mandat ont rendu les démocrates majoritaires à la chambre basse du congrès (changement effectif le 3 janvier 2019) réduisant de facto les champs d'action de l'administration Trump. Après un bon cru 2017, la cuvée 2018 aura un goût bien amer et la fin de l'année s'est avérée particulièrement complexe. Au global, l'indice Stoxx50 affiche une baisse de -13,15% (-10,21% dividendes inclus), concentrée principalement sur le dernier trimestre, ce qui fait de 2018 l'une des pires années boursières de la décennie. Malgré un début d'année plutôt dynamique, elle s'est terminée en forte baisse dans un contexte politique compliqué et des perspectives économiques qui se sont détériorées tout au long de l'année. Après une évolution en dents de scie, aucune bourse n'est au final épargnée. De plus, fait historique, presque toutes les classes d'actifs sont en baisse en 2018. Sur le plan sectoriel, on observe en 2018 une dispersion particulièrement forte. Aucun secteur ne progresse, 14 secteurs sont en repli de plus de -10%, 7 secteurs en-dessous de -15% et 2 dépassent les 20% de baisse. Les secteurs des services aux collectivités et de la pharmacie ont joué leurs rôles défensifs (2 à 3% de baisse), et dans une moindre mesure les médias, les valeurs pétrolières et l'agro-alimentaire, avec des reculs compris entre 4 et 9%. Lanterne rouge des marchés avec les valeurs automobiles, le secteur bancaire (-28%) est resté continuellement sous pression, pénalisé par le décalage des anticipations des hausses des taux, la crise politique en Europe, des résultats décevants et toujours des litiges. Le secteur de l'automobile (-28,1%) a quant à lui souffert des tensions internationales et des problématiques de normes de pollution, tout comme les autres secteurs cycliques : construction (-18,8%), matières premières (-16,4%) et chimie (-15,6%). Sur le fonds RADD, les souscriptions de fin d'année sur les fonds d'épargne Salariale ont représenté environ 5% du fonds en décembre. Compte tenu d'un contexte particulièrement difficile sur les marchés d'actions, elles n'ont été que partiellement investies en actions européennes (40% environ des souscriptions reçues ont été conservées en liquidités). Les rares opérations d'achat réalisées sur le portefeuille ont porté sur des sociétés présentant un niveau d'entrée jugé attractif lors des séances de forte baisse de cette fin d'année (Nestlé, Atlas Copco et Peugeot).

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille (dont trackers) : 57 (0)

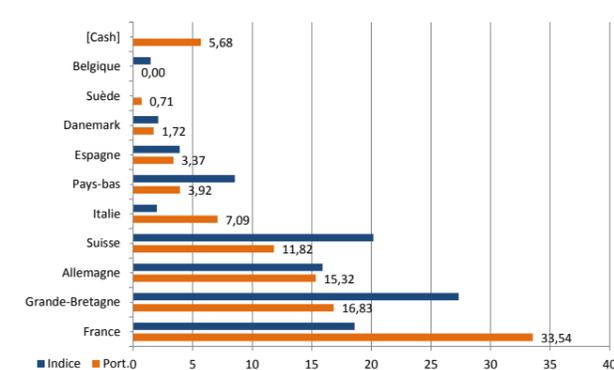
Exposition au risque action : 94,31%

Répartition sectorielle relative (hors futures et opt. sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Répartition géographique relative (hors futures et opt. sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Principaux émetteurs (hors trackers)

Emetteurs	Secteur d'activité	% actif
Nestlé S.A.	Agro-alimentaire et boissons	5,0
Novartis AG	Santé	4,3
Total SA	Pétrole et gaz	4,2
AstraZeneca Plc	Santé	2,7
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Produits ménagers et de soin personnes	2,6
Roche Holding AG	Santé	2,5
Sanofi	Santé	2,4
Siemens AG	Biens et services industriels	2,4
GlaxoSmithKline Plc	Santé	2,4
SAP SE	Technologie	2,4

Part des 10 premiers émetteurs : 30,9

Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux mouvements du trimestre (hors dérivés et OPC monétaires)

Achats ou Renforcements			Ventes ou Allègements		
Actif	A/R	Secteur	Actif	V/AI	Secteur
NESTLE SA	R	Biens de consommation	RENAULT	V	Biens de consommation
PEUGEOT S.A.	A	Biens de consommation	ADIDAS AG	AI	Services aux consommateurs
ATLAS COPCO	A	Industries	-	-	-
AIRBUS GROUP	R	Industries	-	-	-
KERING	R	Services aux consommateurs	-	-	-

A : Achat
 R : Renforcement
 Sources : PRO BTP FINANCE

V : Vente
 AI : Allègement

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque en capital, risque actions, risque de crédit, risque de taux, risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidités, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Reporting mensuel au :

31 décembre 2018

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif, à travers une politique active de sélection de valeurs, de délivrer une performance supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx 50. L'OPCVM, exposé en permanence à 60% minimum au marché actions, opère une gestion active et sélectionne les titres de sociétés au sein d'un univers de valeurs de la zone euro dont la capitalisation boursière est au moins supérieure à un milliard d'euros. Les grandes capitalisations des bourses de la zone euro constituent l'essentiel de l'actif du fonds.

Chiffres clés

VL part H:	3 022,76 €
VL part N:	4 272,77 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	371,78 M€
Dernier dividende part H (01/03/2018) :	100,08 €

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : OPCVM
 Classification AMF : Actions des pays de la zone euro
 Indice de référence : Euro Stoxx 50 Net Return
 Affectation du résultat net part H : Distribution
 Affectation du résultat net part N : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées part H : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées part N : Capitalisation

Date de création part H : 01/04/1988
 Date de création part N : 15/06/2018
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro
 Droits d'entrée max part H : 5,00%
 Droits d'entrée max part N : 1,00%
 Droits de sortie max part H : Néant
 Droits de sortie max part N : Néant
 Frais de gestion max part H : 0,20% TTC
 Frais de gestion max part N : 0,80% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN part H : FR0007434436
 Code Bloomberg : PRORACT FP Equity
 Code ISIN part N : FR0013329141
 Code Bloomberg : PBFRAEN FP Equity

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

Souscription initiale min. part H : Néant
 Souscription initiale min. part N : 1 000 000 €
 Souscription ultérieure min. part N : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
 Valorisateur : PRO BTP FINANCE
 Gérant : Philippe EMMENECKER, depuis le 02/01/2006

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Actions Euro H	-12,75%	-5,69%	-13,38%	-12,75%	-1,29%	19,86%
Regard Actions Euro N	-	-5,74%	-13,51%	-	-	-
Euro Stoxx 50 Net Return	-12,03%	-5,28%	-11,47%	-12,03%	-0,07%	10,52%
Performance relative part H	-0,72%	-0,42%	-1,92%	-0,72%	-1,22%	9,34%
Performance relative part N	-	-0,46%	-2,05%	-	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

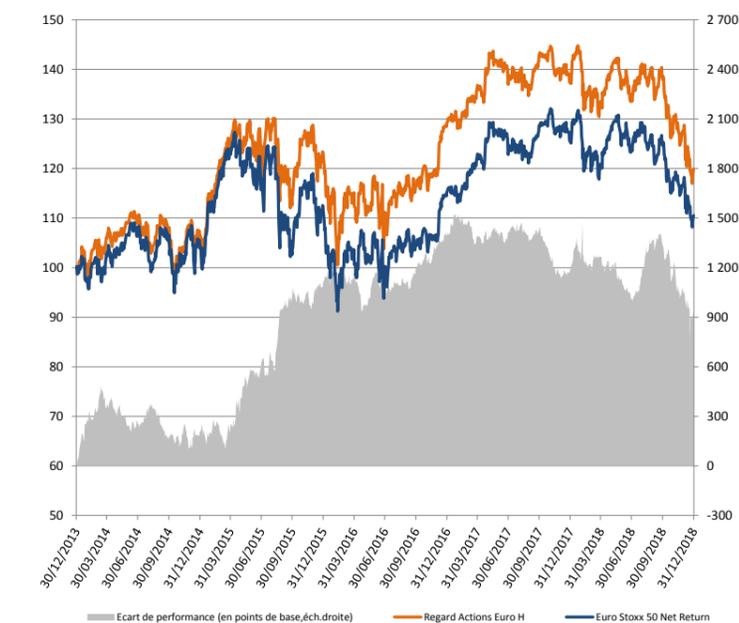
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2017	2016	2015	2014	2013
Regard Actions Euro H	6,48%	5,67%	14,80%	6,09%	24,87%
Euro Stoxx 50 Net Return	9,15%	3,72%	6,42%	4,01%	21,51%
Performance relative	-2,68%	1,95%	8,38%	2,09%	3,36%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2013)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	15,72	15,97	16,14	16,33
Bêta	0,97		0,97	
Tracking Error	2,93		2,88	
Ratio d'information	-0,28		-0,14	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Le dernier trimestre a été particulièrement mouvementé sur les marchés actions, l'indice EuroStoxx 50 dividendes réinvestis abandonnant près de 11.5% pour finalement aboutir à un repli de 12.03% sur l'ensemble de l'année. Plus qu'un véritable problème de croissance, c'est surtout la prise de conscience du désengagement relatif des banques centrales qui entraîne, selon nous, une réappréciation du risque et une compression des multiples de valorisation. Le climat d'incertitude politique en Europe (Brexit, budget italien) et les incertitudes persistantes sur l'issue finale des négociations tarifaires avec les Etats-Unis ne font que rajouter à la complexité du cadre d'investissement. Les décalages au sein de la cote restent extrêmement vifs et sont dignes d'un régime de crise. Pour preuve, selon notre indicateur, au sein d'un indice européen élargi (Stoxx 600), près de 70% des valeurs sont désormais en baisse de plus de 20% depuis leur plus haut historique.

Dans cette période particulièrement chahutée, le fonds a profité de certains points d'entrée pour constituer ou renforcer des positions, notamment lors de publications dont la sanction boursière nous paraissait disproportionnée (Kering, Iliad).

De façon plus générale, le fonds a opéré un mouvement graduel de transition des titres ayant pleinement joué leur rôle « défensif » (Danone, Adidas) pour se positionner sur des titres dont le derating nous paraît disproportionné eu égard aux fondamentaux (AB Inbev, Arcelor), à fortiori sur des marchés de plus en plus oligopolistiques. En parallèle, nous avons poursuivi notre lente repondération du secteur bancaire qui dépasse désormais la neutralité. A l'opposé, suite à la forte appréciation du pétrole et aux résultats convaincants des majors, le fonds a pris des profits sur le dossier Total. Autre point notable au sein des valeurs hors indice, la sortie du dossier EDF après un parcours remarquable depuis le début de l'année.

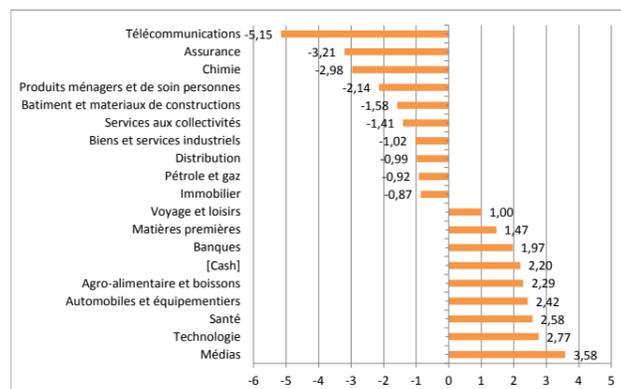
En termes de performance, les mouvements brutaux et désordonnés du marché ont été préjudiciables à la performance du fonds au cours du dernier trimestre. Sur l'ensemble de l'année, le fonds parvient néanmoins à limiter les écarts avec une performance en retrait de 12.75% pour un indice à -12.03%.

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille (dont trackers) : 52 (0)

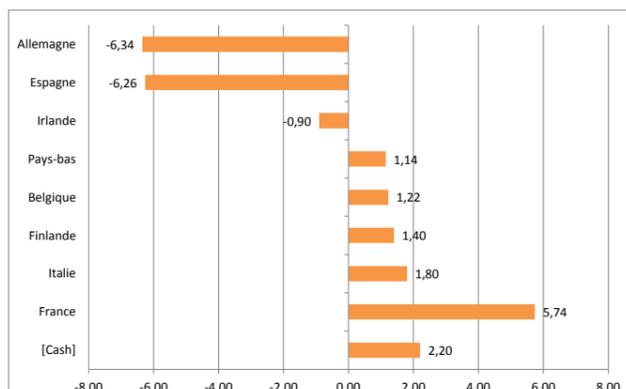
Exposition au risque action : 101,00%

Répartition sectorielle relative (hors futures et opt. sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Répartition géographique relative (hors futures et opt. sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Principaux émetteurs (hors trackers)

Emetteurs	Secteur d'activité	% actif
Bayer AG	Santé	4,7
SAP SE	Technologie	4,2
Sanofi	Santé	4,1
Total SA	Pétrole et gaz	4,0
Siemens AG	Biens et services industriels	3,7
Anheuser-Busch InBev SA/NV	Agro-alimentaire et boissons	3,5
Unilever NV	Produits ménagers et de soin personnes	3,4
Danone SA	Agro-alimentaire et boissons	2,9
Vivendi SA	Médias	2,9
Banco Santander S.A.	Banques	2,8

Part des 10 premiers émetteurs : 36,2%

Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

* données au 15/06/2018

Principaux mouvements du mois (hors dérivés et OPC monétaires)

Achats ou Renforcements			Ventes ou Allègements		
Actif	A/R	Secteur	Actif	V/AI	Secteur
LINDE PLC	A	Matériaux de base	ORANGE	V	Télécommunications
NOKIA OYJ	R	Technologie	ALLIANZ SE	AI	Sociétés financières
BNP PARIBAS	R	Sociétés financières	UNILEVER (EUR)	AI	Biens de consommation
BAYER			ILIAD	AI	Technologie
AKTIENGESELLSCHAFT	R	Matériaux de base			

A : Achat
R : Renforcement

Sources : PRO BTP FINANCE

V : Vente
AI : Allègement

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par la Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

La Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus la Tracking Error est faible, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque actions, risque en capital, risque de taux, risque discrétionnaire, risque de contrepartie, risque de change impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

LEXIQUE FINANCIER

Abondement	Somme versée par l'entreprise sur le plan d'épargne des salariés qui ont effectué des versements volontaires, afin de les accompagner dans leur effort d'épargne.
Action	Part du capital social d'une entreprise. L'action donne à son titulaire le titre d'actionnaire ainsi que certains droits d'associés (droit de vote, droit à l'information, droit sur une part des bénéfices). L'actionnaire est propriétaire d'une fraction de l'entreprise. La valeur de l'action varie en fonction des évolutions de l'entreprise, de ses résultats et, pour les sociétés cotées, des fluctuations des marchés financiers.
Arbitrage	Faculté pour un salarié de modifier la répartition de son épargne en changeant de fonds commun de placement. Le salarié peut choisir de placer son épargne dans les différentes catégories d'actifs, à l'intérieur du même plan d'épargne ou au sein de l'accord de participation.
CAC40	Indice établi à partir du cours des actions des 40 principales sociétés cotées françaises. Il reflète l'évolution de la Bourse parisienne.
Conseil de surveillance de FCPE	Organe créé par la loi pour permettre aux salariés de surveiller la gestion de leur épargne gérée en fonds communs de placement d'entreprise. Il est composé de salariés porteurs de parts et, le cas échéant, de représentants de l'entreprise.
Cours	Prix d'une action ou d'une obligation sur le marché boursier.
Déblocage anticipé	Les avoirs d'épargne salariale sont bloqués normalement cinq ans ou jusqu'au départ en retraite dans le cas du PERCO. La loi prévoit toutefois des cas de remboursement permettant, sur présentation de justificatifs, de débloquent ces avoirs avant l'échéance légale de blocage. Pour la participation et les plans d'épargne : mariage de l'intéressé ou conclusion d'un Pacs ; naissance ou arrivée au foyer d'un troisième enfant et de chaque enfant suivant ; divorce, séparation ou dissolution d'un Pacs avec enfant à charge ; invalidité de l'intéressé, de ses enfants, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un Pacs ; décès de l'intéressé, de son conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; cessation du contrat de travail ; création ou reprise d'une entreprise par l'intéressé, ses enfants, son conjoint ou la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; acquisition ou agrandissement de la résidence principale ; situation de surendettement de l'intéressé. Pour le PERCO : décès de l'intéressé, de son conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; expiration des droits à l'assurance chômage du titulaire, invalidité de l'intéressé, de ses enfants, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un Pacs ; acquisition ou agrandissement de la résidence principale ; situation de surendettement de l'intéressé.
Déficit budgétaire et déficit public	En comptabilité nationale, la notion de déficit budgétaire s'utilise lorsque le budget de l'État est en déficit : les recettes de l'État sont inférieures à ses dépenses, et donc son solde budgétaire est négatif. De même, les administrations publiques (ensemble plus vaste que l'État puisque incluant les administrations territoriales et les administrations de Sécurité sociale) connaissent un déficit public lorsque les dépenses publiques pour une année sont supérieures aux recettes publiques ; le solde des finances publiques est alors négatif. On distingue le déficit primaire, qui correspond au déficit calculé sans prendre en compte le service de la dette (c'est-à-dire les intérêts payés sur la dette et la partie des emprunts devant être remboursés au cours de l'année), du déficit final. Initialement, les traités Européens en vigueur avaient fixé la limite du pourcentage de déficit budgétaire par rapport au Produit Intérieur Brut à 3% par an et le "stock total de la dette ne devait pas dépasser 60% de celui-ci".
Développement durable	Développement "répondant aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs", tel que défini par le rapport Brundtland en 1987. Cette notion a été formalisée par les Nations Unies lors du sommet international de Rio de 1992. Elle propose que toutes les activités économiques soient appréhendées selon trois aspects interdépendants sur le long terme : l'équité sociale, l'intégration de l'environnement et la rentabilité économique. Un système de notation allant de 0 à 20 permet de hiérarchiser les implications des entreprises en fonction de la notion de développement durable.

Duration	Période à l'issue de laquelle la rentabilité d'une obligation n'est plus affectée par les variations de taux.
EONIA	Taux européen moyen au jour le jour (marché monétaire).
Euro Stoxx50	Indice établi à partir d'un échantillon des cours des actions des 50 plus grandes valeurs cotées des pays de la zone euro, choisies en fonction de leur capitalisation boursière, de leur liquidité et de leur appartenance sectorielle.
EuroMTS	Indice des performances obligataires établies par le Comité de normalisation obligataire et calculé par la Caisse des dépôts et consignations. Il est représentatif d'un échantillon d'emprunts d'État de la zone euro.
Fonds commun de placement (FCP)	Copropriété de valeurs mobilières (actions, obligations, actions de Sicav) appartenant à des porteurs de parts.
Fonds commun de placement d'Entreprise (FCPE)	Fonds communs de placement destinés à gérer l'épargne salariale. On distingue deux types de Fonds Communs de Placement d'Entreprise : les "FCPE multi-entreprises" accessibles aux salariés issus de différentes entreprises et les "FCPE dédiés" destinés aux salariés d'une même entreprise ou d'un même groupe. Seuls les fonds dédiés à une entreprise ou à un groupe peuvent être des fonds investis en titres de l'entreprise - actions (fonds d'actionariat) ou obligations.
Fonds d'investissement alternatif (FIA)	Organisme de Placement Collectif qui lève des capitaux auprès d'un certain nombre d'investisseurs en vue de les investir, conformément à une politique d'investissement définie, dans l'intérêt des investisseurs. Les FIA ne sont pas soumis à la directive OPCVM IV, mais à la directive européenne AIFM.
Indice	Instrument qui permet de calculer la performance positive ou négative d'un ensemble de valeurs mobilières détenues entre deux périodes. Exemples : le CAC 40 ou l'Euro Stoxx50.
Marché financier	Marché de confrontation de l'offre et de la demande sur lequel les valeurs mobilières (actions, obligations...) se vendent et s'achètent. Matérialisé par la Bourse jusqu'à récemment, le marché financier est désormais un marché électronique délocalisé. Il comprend un marché primaire et un marché secondaire, comme le marché du neuf et de l'occasion pour les voitures. Les valeurs mobilières créées par les collectivités ou les entreprises pour obtenir des capitaux auprès du public sont émises sur le marché primaire. Lorsqu'elles ont trouvé preneur et sont ensuite revendues, elles sont alors négociées sur le marché secondaire.
Marché monétaire	Marché sur lequel s'effectuent les transactions à court terme entre banques et institutions financières.
Obligation	Partie d'un emprunt d'une société, d'un État ou d'une collectivité territoriale (l'emprunt obligataire est divisé en obligations). Acheter une obligation, revient à prêter son argent à un tiers qui verse en échange une contrepartie financière (intérêt) pendant la durée de l'emprunt et rembourse le capital à l'issue de la période de prêt (de deux à trente ans généralement).
Organisme de placement collectif de valeurs mobilières (OPCVM)	Structure, soumise à la directive européenne OPCVM IV, qui permet la gestion collective de fonds. Ces fonds sont investis dans des valeurs mobilières qui donnent à leur possesseur le même droit que des actions, c'est-à-dire qu'il bénéficie d'une part du capital de la société émettrice.
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	Système obligatoire de distribution aux salariés d'une partie des bénéfices obtenus dans les entreprises de plus de 50 salariés atteignant un niveau de bénéfices suffisant. Son montant (dit "réserve spéciale de participation") est déterminé en principe au regard d'une formule légale. Toutefois, l'entreprise garde la possibilité de retenir une formule de calcul dérogatoire au moins aussi avantageuse, voire d'appliquer ce système alors même qu'elle n'y est pas obligée par la loi (entreprises de moins de 50 salariés, par exemple).
Plan d'Épargne d'Entreprise (PEE)	Système d'épargne collectif ouvrant aux salariés la faculté de se constituer, avec l'aide de leur entreprise, un portefeuille de valeurs mobilières.
Plan d'Épargne Interentreprises (PEI)	Plan d'épargne d'entreprise négocié en une seule fois pour plusieurs entreprises. Exemple : le PEI BTP, PEI négocié pour les entreprises du Bâtiment et des Travaux publics.
Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO)	Il a été instauré par la loi Fillon du 21 août 2003 portant réforme des retraites et dont l'objectif principal est de permettre la constitution d'une épargne avec l'aide de son entreprise en vue de la retraite. Ce dispositif remplace le Plan Partenarial d'Épargne Salariale Volontaire à 10 ans (PPESV). Exemple : le PERCO BTP, PERCO négocié pour les entreprises du BTP.

Portefeuille	Ensemble de valeurs mobilières (actions, obligations ou actif monétaire) détenues par un particulier ou un investisseur institutionnel (assurances, caisses de retraite et de prévoyance).
Produits de taux	Ensemble de valeurs mobilières qui représente une créance sur l'État, les collectivités ou les entreprises et dont l'une des caractéristiques essentielles est de prévoir un taux d'intérêt contractuel. La fixation de leur cours est sensible à l'évolution future des taux d'intérêt. Ils comprennent les obligations et les placements de trésorerie.
Risque actions	Risque lié à la fluctuation, à la hausse comme à la baisse, du marché actions.
Risque taux d'intérêt	Diminution de la valeur des investissements du FCPE dans le cas de l'augmentation des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est généralement plus important pour les investissements dans les titres de créances ayant des échéances relativement longues que pour des investissements dans les titres de créances ayant des échéances plus courtes.
Risque de crédit	Dégradation de la qualité de signature d'un émetteur sur lequel est exposé le FCPE et ainsi susceptible de faire baisser la valeur des investissements du FCPE.
Risque de perte en capital	Se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat.
SICAV	Société d'investissement à capital variable qui a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, tout comme les fonds communs de placement.
Stock picking	Technique de sélection des investissements en fonction uniquement de caractères liés à l'entreprise et non au marché boursier.
Taux annuel moyen de progression	Résultat de l'évolution annuelle de la valeur d'un actif. Exemple : Une action X valait 100 euros au 1 ^{er} janvier 2009, elle vaut 110 euros au 31 décembre 2010, son taux de progression moyen par an est de 5% (10% pour deux ans).
Taux d'intérêt	Rémunération servie au porteur d'un produit de taux (obligation ou monétaire), pouvant être fixe ou variable.
Taux de refinancement	Taux fixé par le Conseil des Gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) visant à définir les conditions d'emprunt au jour le jour des institutions financières auprès de la BCE.
Taux directeur	Taux d'intérêt au jour le jour décidé par la Banque centrale pour intervenir directement ou indirectement sur le marché monétaire interbancaire, où les banques se refinancent ou placent leurs excédents de liquidités.
Teneur de compte conservateur de parts (TCCP)	Établissement qui reçoit les demandes de souscription accompagnées des versements correspondants ainsi que les demandes de rachat de parts, procède à leur traitement, fait les règlements correspondants et transmet les informations nécessaires aux porteurs de parts et conserve les comptes des porteurs sur lesquels les parts sont inscrites. Il a le statut d'entreprise d'investissement. C'est l'équivalent pour les avoirs d'épargne salariale de la banque dépositaire des avoirs en liquidité ou en titres d'un investisseur en dehors de l'épargne salariale. REGARDBTP est le TCCP pour les accords de participation et les plans d'épargne salariale du BTP.
Terme	Se dit à propos d'un emprunt ou d'une obligation. Il correspond à la date de remboursement prévue par le contrat d'émission. Dans le langage courant "terme" est utilisé également pour évoquer une durée ou un délai : court terme, moyen terme, long terme.
Trésorerie	Placement sans risque à court terme (en général à moins d'un an) procurant une rémunération calculée suivant un taux d'intérêt fixe ou variable.
Valeur de la part (FCP et/ou FCPE)	Appelée également valeur liquidative, elle est obtenue en divisant la valeur totale des actifs gérés dans le FCP et/ou FCPE par le nombre de parts. Cette valeur évolue en fonction des mouvements des marchés financiers.
Valeur mobilière	Appellation désignant tous les titres négociables (actions, obligations, parts de FCP, actions de SICAV...), cotés en Bourse ou non.
Versement volontaire	Versement décidé par un salarié sur un plan d'épargne. Ce versement est limité chaque année au quart de sa rémunération brute annuelle. La réserve spéciale de participation n'entre pas dans cette limite, l'abondement de l'entreprise non plus.



Pour connaître les valeurs de parts des fonds communs de placement
et obtenir toute information les concernant, un site Internet est à votre disposition :

www.regardbtp.com



www.probtp.com

PRO BTP FINANCE Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 3 100 000 € – N° d'agrément AMF GP 97083
Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 379 892 946 – RCS PARIS

REGARDBTP Teneur de Comptes Conservateur de Parts – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 800 000 €
Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – RCS PARIS 451 292 312

